

Aujourd'hui: Ensoleillé passages nuageux Minimum 2° Maximum 16° Demain: Nuageux

DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui

A3 CAROL GLÉMAUD

Le congédiement de Carol Glémaud pour avoir exigé qu'une note de service soit rédigée en français suscite une foule de commentaires.

A5 LA MODE

La mini-jupe règne désormais à Paris, et toutes les collections de printemps présentées aux Tuileries sont axées sur le «court».

B1 NOUVEAU-BRUNSWICK

Le premier ministre élu Frank McKenna estime que son écrasante victoire l'habilitait à se prononcer contre l'accord du lac Meech.

E1 LA BOURSE

L'indice Dow Jones s'effondre de 95 points, établissant un deuxième record de baisse quotidienne en une semaine, plus sérieux celui-là.

S3 LES CARDS CHAMPIONS

Les Cardinals de St. Louis blanchissent les Giants de San Francisco et seront opposés aux Twins du Minnesota lors de la Série mondiale.

Sommaire

Table of contents listing various sections: Annonces, Arts et spectacles, Économie, Éditorial, Étes-vous observateur?, Feuilletton, Horoscope, Le monde, Mots croisés, Mot mystère, Télévision, Vivre aujourd'hui, Décoration, TABLOID SPORTS.

Cartoon titled 'CONGÉDIE POUR AVOIR EXIGÉ UNE NOTE DE SERVICE EN FRANÇAIS' and 'WHY DON'T YOU SPEAK WHITE MY FRIEND?'. It depicts a man in a suit talking to a man in a hat.

L'entente de libre-échange n'a pas profité au PC

Selon la maison Gallup, le PLC et le NPD sont ex aequo à 38% et les conservateurs chutent à 23%

MAURICE JANNARD du bureau de La Presse OTTAWA

Malgré l'entente historique signée par le gouvernement Mulroney avec les États-Unis sur la question du libre-échange, les électeurs canadiens continuent de bouder le Parti conservateur.

Selon le plus récent sondage Gallup, réalisé entre les 7 et 10 octobre derniers auprès de 1 007 personnes, les néo-démocrates et les libéraux continuent de se partager le premier rang dans la faveur

populaire, alors que les conservateurs trouvent le moyen de perdre quelques points.

L'enquête du mois d'octobre révèle que le NPD et le PLC obtiennent tous deux 38 p. cent des intentions de vote, tandis que le PC n'amasse que 23 points. Par rapport au sondage de septembre, il s'agit d'une progression d'un point pour le parti d'Ed Broadbent, d'une hausse de deux points pour celui de John Turner, et d'une baisse de deux points pour le parti de Brian Mulroney.

En dépit de ces légers changements, les analystes de la maison Gallup observent

que l'électorat canadien a été plutôt stable au cours des trois derniers mois et qu'il ne s'est produit que peu de modifications dans l'humeur du public depuis le mois d'août.

Sur une base régionale, le sondage Gallup montre qu'au Québec, les néo-démocrates et les libéraux sont en première place, toujours à égalité, avec un score de 40 p. cent. Les conservateurs ont l'appui d'un Québécois sur cinq.

En Ontario, le PLC domine avec 46 p. cent, le NPD se classe deuxième, obtenant l'appui de 38 p. cent des électeurs, et les conservateurs sont loin derrière avec un

maigre 17 p. cent, leur niveau le plus bas depuis les élections de septembre 1984.

Les résultats de l'enquête Gallup traduisent assez fidèlement le pourcentage d'appui obtenu par les trois partis lors des élections du 10 septembre en Ontario, où les libéraux de David Peterson ont remporté une écrasante victoire.

Les adversaires du libre-échange sont également plus nombreux en Ontario, une région qui craint de perdre son hégémonie économique à la suite du traité commercial avec Washington.

VOIR PC EN A 2

Les sanctions minent lentement l'économie de l'Afrique du Sud

GILLES PAQUIN envoyé spécial de La Presse VANCOUVER

Les sanctions punitives adoptées contre l'Afrique du Sud par les pays du Commonwealth minent lentement mais sûrement l'économie de ce régime, soutient un rapport présenté hier au Sommet de Vancouver.

«Les sanctions ont un impact énorme sur l'économie de l'Afrique du Sud et ont amené sa stagnation», a souligné le premier ministre de la Jamaïque, M. Edward Seaga, en dévoilant le document devant l'assemblée.

«Les capitaines d'industrie de ce pays ont maintenant des doutes au sujet des politiques gouvernementales et exercent des pressions sur l'État pour l'amener à changer», devait préciser plus tard M. Seaga en conférence de presse.

Chiffres à l'appui, le premier ministre tire les conclusions suivantes quant à l'évolution de la situation en Afrique du Sud:

- le niveau de vie a «décliné abruptement»;
■ le chômage a augmenté de 6 p. cent;

- la dette extérieure a quadruplé;
■ l'inflation s'élève à 18 p. cent;
■ les investissements étrangers tarissent;
■ les dépenses militaires s'accroissent;
■ la fuite des capitaux draine des milliards de dollars;
■ un nombre croissant de sociétés étrangères liquident leur actif;
■ l'exode des cerveaux atteint des proportions alarmantes.

Selon M. Seaga, il est cependant difficile de faire la part des choses entre les effets des sanctions et les difficultés énormes que connaissait déjà l'économie sud-africaine.

Économiste chevronné, M. Seaga a préparé ce texte à la demande du Secrétariat du Commonwealth, qui désirait évaluer l'efficacité de la campagne amorcée en 1986.

Après avoir écouté ce rapport, les participants ont chargé un comité formé des ministres des Affaires étrangères de neuf pays d'analyser la situation et de faire des recommandations à l'assem-

VOIR SANCTIONS EN A 2 SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

«Mad Dog» ne se laisse pas abattre

BRUNO BISSON

Le célèbre lutteur à la retraite, Maurice «Mad Dog» Vachon, sera opéré à la jambe droite pour une quatrième fois, ce matin, avant qu'une décision ne soit prise quant à la nécessité d'une amputation.

Maurice Vachon a été renversé par un automobiliste alors qu'il prenait une marche matinale sur la voie de service d'une autoroute à Iowa City, vendredi matin. L'automobiliste, qui avait fui après l'accident, s'est rendu à la police hier.

Après avoir été soigné pour une sérieuse fracture à la jambe gauche dans un hôpital d'Iowa City, l'ancien lutteur a été transféré dans un autre hôpital, le Iowa City University Hospital, où on a découvert une autre fracture, à la jambe droite celle-là.

La circulation sanguine était coupée. Un caillot de sang s'est formé, juste sous le genou, et on craint encore que la gangrène ne s'y soit installée. Après trois interventions chirurgicales, les médecins du centre hospitalier universitaire n'ont toujours pas certifié que l'amputation sera nécessaire. C'est pourquoi une quatrième opération sera pratiquée ce matin.

M. Vachon a déclaré, hier, sur un ton fatigué qu'on ne lui connaissait guère, que même l'amputation «n'est pas la fin du monde».

«Je suis rendu à 58 ans, disait-il, j'ai vécu de très bonnes années. Pour le reste, ce sera surtout une question de m'adapter avec ce qui va me rester comme membres. Je

VOIR «MAD DOG» EN A 2

L'angoisse des familles monoparentales: les enfants sont moins forts à l'école

ANDRÉ PRATTE



Lorsque le petit Maxime a doublé sa première année, sa mère Lison s'est sentie dépassée, coupable. Elle venait de divorcer.

«Et tu te dis que c'est peut-être parce que tu n'es pas assez présente que l'enfant a des problèmes».

S'il n'est pas facile pour un couple de trouver le temps et l'énergie pour suivre de près les études des enfants, ce n'est encore moins pour un parent seul.

Mme Lison Chevrefils, qui, à l'époque, avait la garde complète de ses deux enfants, travaillait, étudiait et, «pour con-

server ma santé mentale», dit-elle, militait au sein d'un parti politique.

Lucie elle aussi avait jusqu'à tout récemment la garde de ses deux enfants: «Je revenais du travail à 18h30. Je consacrais mes efforts à voir à ce que les devoirs soient faits, mais tout ce qu'il y avait de rencontres avec les professeurs, je n'avais pas le temps».

L'augmentation du nombre de foyers monoparentaux est l'un des premiers facteurs que mentionnent les enseignants et les directeurs d'école lorsqu'on les questionne sur les difficul-

tés scolaires des étudiants québécois. À la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), 30 p. cent des élèves vivent dans une famille monoparentale.

«Lorsque les jeunes sont ballotés d'un parent à l'autre, estime le professeur de physique Richard Berthelet, ça n'assure certainement pas une stabilité émotionnelle propice au rendement scolaire».

«Avec les situations mono- VOIR L'ANGOISSE EN A 6 SUITE DES INFORMATIONS EN A 6

Ottawa offre de subventionner la papeterie de Matane

MARIE TISON de La Presse Canadienne OTTAWA

Le gouvernement fédéral a dit oui au projet de papeterie à Matane. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Robert de Cotret, a annoncé hier que le gouvernement avait offert son aide à l'établissement d'une papeterie de \$380 millions à Matane.

Le ministre a cependant refusé de révéler la teneur de cette offre tant qu'elle n'aura pas été étudiée et acceptée par les sociétés impliquées, soit Donohue, contrôlée par Quebecor, et la société d'État québécoise Rexfor. Donohue n'avait aucun commentaire à faire sur l'offre gouvernementale, hier.

La papeterie projetée par Donohue et Rexfor produirait 210 000 tonnes par année de papier satiné sur calandre, un papier glacé utilisé pour les catalogues, les magazines et les encarts publicitaires.

Le projet devrait créer 313 emplois en usine, 360 emplois dans le secteur forestier et le transport, et devrait consolider 1 200 emplois dans les scieries de la région.

Le gouvernement fédéral est prêt à donner son appui au moyen des programmes existants, a déclaré le ministre de Cotret. Le gouvernement agirait principalement par le biais du «Plan de l'Est», un fonds spécial destiné au développement de la région de l'Est.

Le ministère des Finances ne consentira aucun crédit d'impôt

spécifiquement pour ce projet, a déclaré l'attaché de presse du ministre des Finances Michael Wilson, M. Richard Rémillard.

Cependant, le ministère a assuré les promoteurs du projet qu'il allait bonifier le programme de crédits d'impôt spéciaux pour la Gaspésie et l'Atlantique, et qu'il allait conserver l'aspect remboursable de ces mêmes crédits, a déclaré M. Rémillard.

Il s'agissait de deux éléments du projet de réforme fiscale du ministre Wilson que les promoteurs tenaient à voir adoptés.

Le maire de Matane, M. Maurice Gauthier, s'est dit très heureux de l'annonce gouvernementale.

«Nous venons de franchir une autre étape dans la réalisation du projet de papeterie, a-t-il déclaré. Nous allons attendre l'autre étape, soit la réponse de Donohue».

M. Gauthier s'est dit confiant de voir l'entreprise accepter l'offre gouvernementale. Il a toutefois ajouté que la région de Matane ne criera pas victoire tant que les promoteurs n'annonceront pas officiellement à Matane la construction de l'usine.

Le ministre de Cotret s'est également montré optimiste quant à la réponse de Donohue.

«Je m'attends à ce que la compagnie soit très heureuse de la réponse du gouvernement fédéral, a-t-il affirmé. L'offre répond aux circonstances, aux données économiques, financières et de marché qui existent à l'heure actuelle. Je pense que les gens de Matane pourront se réjouir».

L'annonce gouvernementale n'a cependant pas fait que des VOIR MATANE EN A 2

Advertisement for 'LA MAISON DE DOMINIQUE' featuring a photo of a man and a woman. Text: 'La maison blanche de Dominique Michel est l'aboutissement d'un rêve que le comédienne caressait depuis longtemps. Avec l'aide du jeune dessinateur industriel Sylvain Plouffe, elle l'a finalement construite, au haut d'une montagne, à une heure à peine de Montréal. D'une simplicité monastique, rien, dans son architecture, ne vient jurer avec le paysage féerique qui l'entoure. «Il n'y a pas un moment de l'année où ce n'est pas beau ici», se plaît à commenter l'heureuse propriétaire. Le reportage de Madeleine Dubuc et Jean Goupil, pages D 1 et D 2'.

Advertisement for Royal LePage real estate. Text: 'Demandez notre pochette: «Tout sur le prêt hypothécaire» à votre agent immobilier Royal LePage'. Phone number: 842-5011. Logo: ROYAL LePAGE. Slogan: CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS.

SONDAGE GALLUP

La position des partis fédéraux

La question posée à l'occasion du sondage était la suivante : « Si une élection fédérale avait lieu, aujourd'hui, quel serait le parti du candidat de votre choix ? »

Le tableau suivant compare, à l'échelle nationale, les résultats du dernier sondage avec ceux des 15 mois précédents.

	P.C.	Libéral	NPD	Autre parti
7-10 octobre 1987..	23	38	38	1
2-5 septembre	25	36	37	2
5-8 août	25	36	37	2
8-11 juillet	23	35	41	1
3-6 juin	24	39	35	2
6-9 mai	26	42	30	3
8-11 avril	24	42	32	3
11-14 mars	24	41	34	1
11-14 février	22	44	32	2
7-10 janvier	28	41	30	1
3-6 décembre 1986	30	45	25	1
6-8 novembre	31	39	29	1
2-4 octobre	31	38	29	1
11-13 septembre	35	36	28	2
14-16 août	33	41	24	2
7-9 août	31	35	33	1
Elections (sept. 1984)	50	28	19	3
Sondage (27-30 août 1984)	50	28	19	3

L'addition des pourcentages ne donne pas toujours 100, les chiffres ayant été arrondis.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 007 entrevues personnelles à domicile, effectuées entre le 7 et le 10 octobre, auprès d'adultes aptes à voter. Paroil échantillon est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

SUITE DE LA UNE

« MAD DOG »

« Mad Dog » ne se laisse pas abattre

ferai du mieux que je pourrai.»

Tout juste après lui avoir parlé au téléphone, l'animateur de télévision Michel Jasmin, dont l'ex-lutteur est devenu le complice et ami sur les ondes de Télévision Quatre-Saisons, a souligné hier que la force de caractère de M. Vachon l'a vivement impressionné.

« J'ai confiance, a dit M. Jasmin. Quoi qu'il arrive, Maurice est prêt. Son moral est bon, même s'il souffrait terriblement quand je lui ai parlé. Tout le monde savait que Maurice Vachon était un homme très fort physiquement. Mais à cause de cette épreuve, j'ai aussi appris qu'il est terriblement fort, psychologiquement. »

M. Jasmin a voulu tempérer les dépêches en provenance d'Iowa City qui parlaient d'une amputation probable à 80 p. cent.

« J'ai décidé de donner une sorte de bulletin de santé quotidien, en ondes, pour remettre les choses à leur place. Tout le monde ne parle que d'amputation. Mais les médecins n'ont pas encore rendu de décision formelle », a précisé M. Jasmin qui n'aime pas, et pour cause, le ton alarmiste qu'ont pris certains médias en parlant de son cas à lui.

On sait que M. Jasmin se remet tranquillement d'une fracture au pied qui s'est mal ressoudée. La lenteur de cette guérison a même fait la manchette d'un quotidien de Montréal qui annonçait, un peu prématurément au goût de l'animateur, qu'il risquait l'amputation. À ce moment-là, a-t-il confié à La Presse hier, c'est Maurice Vachon qui a été le premier à se présenter pour lui remonter le moral.

« La similitude entre les deux cas me renverse, a déclaré hier M. Jasmin. J'ai vécu à peu près la même chose que lui. D'après moi, il va encore passer deux ou trois jours difficiles. Avec l'appui de ceux qui l'aiment, il passera au travers. »

Toute l'équipe de *Jasmin Centre-ville* lui a d'ailleurs fait parvenir une immense carte de souhait, un dessin que « Mad Dog » adore et qui avait été fait pendant l'enregistrement d'une émission de la série.

C'est l'imprésario de Maurice Vachon, M. Michel Longtin, qui le lui remettra demain. M. Longtin s'apprête d'ailleurs à partir pour se rendre au chevet du blessé, hier soir. Il nous a déclaré qu'il avait toute confiance dans la compétence des médecins de l'hôpital universitaire d'Iowa City.

« Maurice s'est battu pendant 44 ans », a dit M. Longtin en parlant de la carrière de lutteur olympique, puis professionnel, de *Mad Dog*. « Il réagit très bien. Pour lui, c'est un autre combat qui commence. »

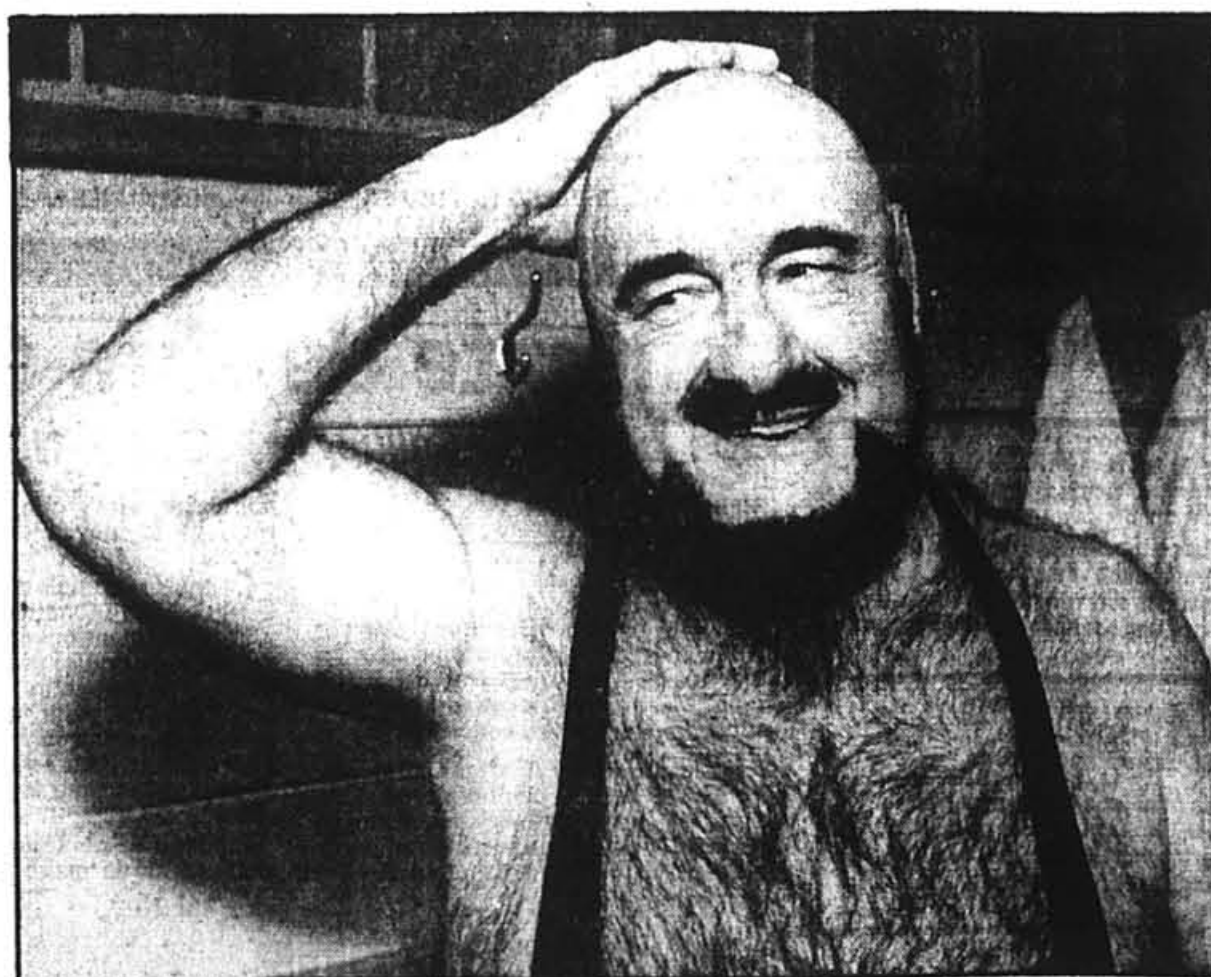
SANCTIONS

Les sanctions minent lentement l'économie de l'Afrique du Sud

blée avant la fin de la conférence de Vancouver.

« En dépit de la croissance record des prix de l'or (principal produit d'exportation de l'Afrique du Sud) entre 1979 et 1981, le produit national brut réel du pays a stagné au cours des cinq années suivantes », dit le rapport.

L'incertitude persistante devant l'avenir, en raison des pres-



Maurice « Mad Dog » Vachon photographié en octobre 86.

sions internes et externes, a miné la confiance des investisseurs et amené une chute annuelle du taux des investissements depuis 1981.

Les changements apportés à la politique gouvernementale pour contrer l'inflation et le déficit de la balance des paiements ont entraîné une « profonde récession » et une croissance importante de la dette extérieure, qui est passée de 6,4 à 27,1 p. cent du produit national brut en 1984.

La monnaie nationale, le rand, a perdu la moitié de sa valeur depuis 1984, ce qui a contribué à l'augmentation rapide de l'inflation, qui atteint maintenant 18 p. cent par année.

Les dépenses militaires et les autres frais encourus pour la défense du régime d'apartheid accablent environ 27 p. cent du budget de l'État sud-africain et poursuivent leur courbe ascendante.

Depuis la fin de 1986, des restrictions volontaires ou obligatoires sur les prêts à l'Afrique du Sud ont été adoptées par la plupart des pays prêteurs, sauf la Suisse.

« D'une façon générale, il n'y a eu aucun nouvel investissement étranger dans ce pays pendant les deux dernières années, ce qui force l'Afrique du Sud à dépendre uniquement de l'épargne interne pour financer l'investissement », souligne le rapport.

Le rappel, en 1985, des prêts à court terme par les banques américaines et le gel des nouveaux prêts ont provoqué une crise financière et conduit le gouvernement sud-africain à imposer un moratoire sur le remboursement des dettes extérieures deux mois plus tard.

Malgré l'adoption de mesures de contrôle des changes, l'Afrique du Sud n'a pas réussi à bloquer la fuite des capitaux et leur flot s'est élevé à \$3 milliards en 1985 et \$3 milliards en 1986.

Soulignant les récents « désinvestissements » annoncés par des entreprises multinationales telles General Motors, IBM et la Banque Barclays, M. Seaga a dit que cela contribuait à miner la confiance dans l'économie sud-africaine.

Hatfield démissionne

Presses Canadienne
FREDERICTON

■ Accablé par la cuisante défaite subie par son parti aux élections provinciales de mardi, le premier ministre sortant du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, a démissionné de son poste de chef du Parti conservateur de cette province.

Après 18 ans à la tête de ce par-

Le gros lot a été gagné dans l'Ouest

■ Les numéros gagnants du tirage d'hier soir du Lotto 6/49 sont 16, 20, 25, 32, 33 et 42, et le numéro complémentaire est 31. Le gros lot de \$3866925,10 a été remporté par un résident de l'Ouest du Canada. Dans la catégorie 5/6 plus, il y a un gagnant de \$731346; dans la catégorie 5/6, 176 gagnants de \$3177,60; dans la catégorie 4/6, 11133 gagnants de \$96,60; et dans la catégorie 3/6, 224471 gagnants de \$10.

ti, et dix-sept années comme premier ministre de la province, Hatfield avait pris à son compte toute la responsabilité de la défaite de son parti mardi.

M. Hatfield continuera d'assumer les fonctions de premier ministre jusqu'à la passation des pouvoirs à son successeur, le libéral Frank McKenna, d'ici un mois au plus tard.

Janice Clarke, présidente du parti, a annoncé hier qu'elle avait accepté la démission du chef tory, qui est effective rétroactivement à 20 h, le soir des élections.

Dès l'annonce des résultats, mardi soir, M. Hatfield a demandé que soit convoquée une rencontre du comité exécutif du parti pour que soit débattue la question du leadership.

« Je vous demande, à titre d'ex-leader du parti, de convoquer une assemblée du comité exécutif aussitôt que possible », a-t-il écrit dans une lettre adressée à Mme Clarke. « J'accepte toute la responsabilité pour cet échec et c'est pour cette raison que je remets ma démission. »

Mme Clarke a fait savoir que le comité exécutif sera convoqué pour le 20 octobre à Fredericton pour discuter de l'organisation d'un congrès au leadership.

Ni Mme Clarke, ni M. Hatfield n'ont pu être rejoints hier pour d'autres commentaires.

Les sanctions économiques retenues jusqu'ici par le Commonwealth ne touchaient que 26 p. cent des exportations sud-africaines, soit \$2 milliards en 1985, note le rapport. L'exclusion de certains produits importants a permis à l'Afrique du Sud de compenser par des ventes accrues sur le marché japonais.

Une étude récente de la South African Federated Chambers of Industry laisse présager un avenir difficile et un déclin certain de l'économie de ce pays advenant le maintien des sanctions et leur extension à d'autres secteurs.

En plus des pertes financières, l'Afrique du Sud est durement touchée par la fuite des cerveaux, affirme M. Seaga. Environ 6000 personnes ont quitté le pays au cours des dix premiers mois de 1986 et le solde migratoire sera déficitaire pour la première fois depuis huit ans.

Ces départs sont d'autant plus graves qu'il s'agit de techniciens, de médecins, d'ingénieurs, de comptables et autres professionnels spécialisés, a-t-il dit.

Le premier ministre de la Jamaïque a dit espérer que ces résultats amèneront éventuellement le gouvernement sud-africain à la table de négociation. D'ici là, il croit que les sanctions doivent être maintenues et même étendues le plus possible.

MATANE

Ottawa offre de subventionner la papeterie de Matane

heureux. Le député conservateur de Jonquière Jean-Pierre Blackburn a tenu à manifester son inquiétude.

Il a expliqué que la firme Abitibi Price avait investi \$150 millions dans son usine de Kéogami pour produire le même type de papier qu'à Matane, sans la moindre subvention gouvernementale. « Il n'y a pas vraiment de marché pour les deux », a-t-il déclaré à l'issue de la période des questions, se disant inquiet.

Il a reconnu que le projet d'une papeterie à Matane a régulièrement refait surface au cours des 20 dernières années, et que les gens de la région avaient toujours vu jusqu'ici leurs espoirs s'évanouir.

« Mais d'un autre côté, quand on voit qu'une entreprise investit \$150 millions sans subvention gouvernementale, on se dit qu'il y a des règles qui ne sont pas les mêmes », a-t-il déploré.

PC

L'entente de libre-échange n'a pas profité au PC

D'après Gallup, dans les provinces de l'Ouest, les conservateurs ont fait quelques gains durant le mois d'octobre, tandis que les deux autres partis perdaient du terrain.

Rectificatif

■ Une erreur s'est glissée dans un des tableaux publiés samedi pour illustrer les résultats du sondage CROP-La Presse sur l'éducation. Le tableau intitulé « Importance des matières au secondaire », indique que 63 p. cent des parents francophones souhaitent qu'on accorde moins d'importance à cette matière. En fait, seulement 6 p. cent interrogés ont exprimé ce vœu.

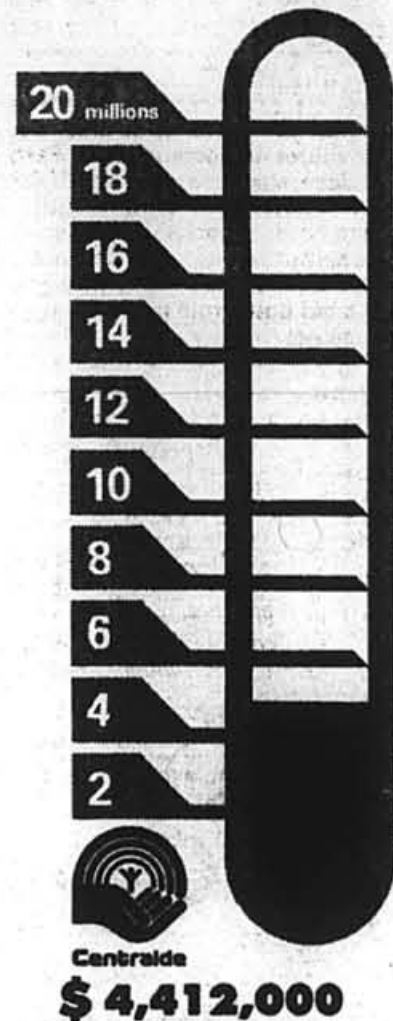
Tel qu'indiqué dans le tableau, 55 p. cent des parents souhaitent qu'on accorde plus d'importance à l'enseignement de l'informatique à l'école secondaire, et 35 p. cent estiment qu'on devrait continuer d'accorder à cette matière autant d'importance qu'actuellement.

Toutefois, la formation d'Ed Broadbent a repris le premier rang dans l'Ouest, récoltant 40 p. cent des intentions de vote. Il s'agit d'une diminution de deux points par rapport au mois précédent.

La troupe de Brian Mulroney se classe deuxième dans l'Ouest avec 33 p. cent et le parti de John Turner est troisième, obtenant 26 p. cent des appuis.

Le nombre de personnes interviewées n'est pas suffisamment élevé dans les provinces maritimes pour que la maison Gallup se risque à y faire des pronostics.

Le taux d'indécis au début d'octobre était encore à la baisse dans l'ensemble du pays et se situait à 21 p. cent, ce qui correspond assez précisément au taux d'abstention des dernières élections, qui était de 24 p. cent.



Où donner son sang

■ La Presse et la Croix-Rouge appellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement de leur sang. Cet automne, joignez les rangs de ceux qui sauvent une vie, car les besoins de sang demeurent les mêmes qu'en tout autre temps de l'année. Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques:

- à Montréal, Centre Permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 20 h;
- à la Standard Life/Alcan/Hotel Ritz Carlton, Hotel Ritz Carlton, Mezzanine, Salon Or et Gris, 1228 ouest, rue Sherbrooke, de 10 h à 16 h 30;
- à la Caisse Populaire Saint-Arsène, salle paroissiale Saint-Arsène, 1025 est, rue Bélanger, de 14 h à 20 h 30;
- à Saint-Bruno-de-Montarville, Caisse populaire de Saint-Bruno, Salle des Fondateurs, 1649, rue Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30.
- à Saint-Constant, Caisse populaire Roussillon, 159, de LaSalle, de 15 h à 20 h 30.

Contrat de plusieurs milliards avec le Vermont

Presses Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministre québécois de l'Énergie, John Ciaccia, a déclaré hier à Radio-Canada que le Québec devrait signer d'ici Noël avec le Vermont un contrat de vente de 500 mégawatts d'électricité ferme.

Québec est sur le point de s'entendre avec deux sociétés américaines, la Green Mountain Power et la Central Vermont Utility, pour une livraison de 200 à 500 mégawatts.

Le contrat, d'une durée de vingt ans et pour livraison à partir de 1995, vaudrait entre trois et huit milliards de dollars.

Un contrat semblable a déjà été signé avec le Maine et un autre est en négociation avec l'État de New York.

Le ministre Ciaccia estime que grâce aux différents contrats obtenus, on sera en mesure de pouvoir commencer la Phase II de la Baie-James dans les délais prévus dans le plan

de développement d'Hydro-Québec, soit d'ici 1990.

Par ailleurs, l'Office national de l'énergie a fait savoir, hier, qu'il tiendra des audiences publiques, à compter du 1^{er} décembre, sur une demande d'Hydro-Québec d'exporter de l'électricité en Nouvelle-Angleterre.

Les séances de l'ONE commenceront à Ottawa et se poursuivront à Montréal, le 7 décembre.

La demande d'Hydro-Québec, soumise en août, est semblable à une demande antérieure déjà rejetée par l'ONE, mais elle tient compte cette fois-ci de la nécessité d'offrir auparavant l'électricité aux autres provinces canadiennes.

Hydro-Québec veut vendre 70 millions de kilowatts à la Nouvelle-Angleterre sur une période de 10 à 14 ans, à partir de 1990.

La transaction, qui s'élève à \$3 milliards, exige qu'Hydro-Québec garantisse son approvisionnement en électricité au cours de la période.

La CÉCM perd une voix critique

■ Le seul commissaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui, de temps en temps, se soit opposé aux visées religieuses et politiques du conseil actuel, ne sera pas candidat aux élections scolaires du 15 novembre prochain. M. Bernard Grégoire, commissaire depuis 1978, a annoncé sa décision hier à La Presse.

M. Grégoire s'est fait connaître au conseil des commissaires en déplorant certaines décisions relatives à la promotion de la religion dans les écoles, et en s'opposant aux tentatives de la CÉCM de quitter le Conseil scolaire de l'île de Montréal. Mais l'opposition de M. Grégoire a toujours été modérée. Il

a notamment appuyé la longue et coûteuse bataille juridique menée par la Commission contre les lois du gouvernement du Québec visant à déconfessionnaliser les commissions scolaires.

D'expliquer M. Grégoire hier: « Je ne voulais pas que la Commission serve à l'opus dei, mais je ne pensais pas qu'il fallait condamner tout ce qui était catholique. »

M. Grégoire a été nommé au début de l'année vice-recteur aux affaires publiques de l'Université de Montréal. Il explique sa décision de ne pas être candidat aux prochaines élections scolaires par l'important travail qu'exige cette nouvelle fonction.

Le Lotto 6/49 16 20 25 32 33 42 (31)
Tirage d'hier

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	10	Ensol., nuag.
Outaouais	2	15	Ensol., nuag.
Laurentides	0	12	Ensol., nuag.
Cantons de l'Est	2	12	Ensol., nuag.
Mauricie	2	12	Ensol., nuag.
Québec	1	12	Ensol., nuag.
Lac-Saint-Jean	1	10	Ciel varia.
Rimouski	2	10	Ciel varia.
Gaspésie	2	10	Ciel varia.
Baie-Comeau	2	10	Ciel varia.
Sept-Îles	2	10	Ciel varia.

États-Unis	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	5	13	N.-Orléans	7	22
Buffalo	2	13	Pittsburgh	-2	13
Chicago	7	18	S. Francisco	12	19
Miami	19	25	Washington	4	15
New York	6	13	Dallas	12	25

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	7	14	Madrid	7	18
Athènes	17	23	Moscou	3	11
Acapulco	25	34	Mexico	9	26
Berlin	6	13	Oslo	6	11
Bruxelles	9	17	Paris	8	17
Buenos Aires	8	17	Rome	14	25
Copenhague	10	12	Stoukholm	10	22
Genève	3	13	Stockholm	10	22
Hong Kong	26	29	Tokyo	15	23
Le Caire	18	28	Trinidad	24	32
Lisbonne	14	20	Vienne	14	16
Londres	8	14			

La Quotidienne

Tirage d'hier
à trois chiffres 070
à quatre chiffres 8407

42-4-01
Jeudi 15 octobre 1987

M. Glémaud peut avoir recours à plusieurs lois, dit le ministre Paradis

Le travailleur d'origine haïtienne a été congédié après avoir écrit «En français svp» sur une note de service

ANDRÉ NOËL

■ Carol Glémaud, un ouvrier d'une usine de Pointe-Claire congédié après avoir écrit «En français svp» sur une note de service écrite en anglais a plusieurs recours pour retrouver son emploi, a dit hier le ministre du Travail, Pierre Paradis.

«Je ne connais pas tous les détails de cette affaire», a-t-il dit à des journalistes qui lui demandaient de commenter une information parue hier dans *La Presse*, avant son entrée au conseil des ministres.

«Mais cet employé peut avoir recours à plusieurs lois, dont le Code du travail, la Charte de la langue française, la loi des normes minimales du travail et la Charte québécoise des droits et libertés», a ajouté M. Paradis, qui est aussi ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu.

M. Glémaud, un machiniste de 36 ans d'origine haïtienne, s'est

vu signifier son renvoi par le patron de la compagnie Willsup Inc., vendredi dernier, deux heures après avoir écrit «En français svp» sur une note de service portant sur les vacances de Noël.

Le patron, George William, a expliqué qu'il n'avait pas apprécié ce geste, ni l'altercation qui l'a suivi.

La nouvelle du congédiement a suscité plusieurs réactions hier.

■ Pierre Marc Johnson, chef du Parti québécois, a dit qu'il n'était pas étonné. «Ce genre d'incident est tout à fait prévisible dans un contexte où le gouvernement n'envoie pas de message clair aux entreprises pour qu'elles respectent la Charte de la langue française. Il est proprement scandaleux que des employés soient congédiés parce qu'ils réagissent à une situation provoquée par des gens qui ne respectent pas la loi.»

■ Cérald Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux, a dit que le congédiement de M. Glémaud prouvait que la francisation des entreprises est loin d'être finie au Qué-



M. Carol Glémaud.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

bec. «Le français va demeurer une bataille de tous les jours, et dans les plus petits recoins.» M. Larose a rappelé que la CSN demande depuis longtemps que les entreprises de 50 employés et moins soient elles aussi obligées d'avoir des comités de francisation (la compagnie Willsup Inc. a 20 ouvriers).

■ Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat, a dit qu'il voulait rester prudent, le congédiement ayant pu selon lui être provoqué par le comportement général de M. Glémaud. «Mais si le congédiement est effectivement en relation avec la note de service, a-t-il ajouté, il est difficile de soutenir l'employeur.»

■ Kathleen Weil, directrice des Affaires juridiques à Alliance-Québec, a, elle aussi, réagi avec prudence. «On n'a pas tous les faits devant nous. Si cet employé a été congédié parce qu'il a demandé ça (une traduction), ce serait pour le moins choquant. Cependant, pour Alliance-Québec, de tels actes sont isolés. Ils don-

nent une fausse impression quant aux progrès réels effectués par la communauté anglophone.»

■ Nicole Boudreau, présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste, a rétorqué qu'il s'agissait au contraire d'une situation assez répandue. «Le cas de M. Glémaud est un cas sur 1000. Nous connaissons beaucoup d'immigrants qui ont vécu la même chose mais qui n'osent pas porter plainte. Imaginez l'impact: à la longue, les immigrants se disent qu'ils sont aussi bien de travailler en anglais. Il est ridicule que les employés doivent eux-mêmes demander que leur employeur communique avec eux en français.»

■ Me Pierre Bouchard, responsable des communications à la Commission de protection de la langue française, a expliqué que M. Glémaud pouvait difficilement s'appuyer sur la Loi 101. Un jugement de la Cour d'appel rendu en 1984 a interprété de façon très restrictive l'article de la loi qui imposait à chaque employeur de communiquer en français avec ses employés.

Depuis le jugement, les employeurs sont obligés de communiquer en français seulement si un de leurs employés en fait la demande expresse. Me Bouchard a noté que M. William a fait traduire la note de service après que M. Glémaud eut demandé une version française.

Par ailleurs, le commissaire Jacques Bégin a estimé que le patron n'a pas congédié M. Glémaud parce que celui-ci parlait seulement français — ce qui aurait été illégal — mais parce qu'il n'a pas aimé la façon avec laquelle M. Glémaud a demandé une traduction, a dit Me Bouchard.

«La Commission juge que M. Glémaud n'a pas beaucoup de recours. Mais il n'est pas exclu qu'on puisse se pencher sur son dossier s'il fait une demande écrite.»

La Commission a traité 18 cas de congédiements pour des causes semblables l'année dernière. Beaucoup ont été référés à la Commission des normes du travail.

Dupras tient un Conseil général du Parti civique et attaque Doré

JEAN-PAUL SOULÉ

■ Évaluation et taux de taxation, financement de la CTCUM, de la police, redressement économique de l'Est de Montréal, solution alternative aux Maisons de quartier que veut implanter l'administration Doré-Feinstat, le chef du PCM, Claude Dupras se révélait hier soir beaucoup plus au courant des dossiers municipaux qu'il ne l'était pendant la dernière campagne municipale. «J'ai beaucoup appris», admet-il en riant.

Le candidat malheureux à la succession du maire Jean Drapeau présidait hier le premier Conseil général du parti qu'il dirige, le PCM, qui n'est représenté à l'Hôtel de Ville que par un seul conseiller, M. Germain Prigent, du quartier Saint-Henri. Il avait candidement que «ça n'avait pas été facile de créer des structures démocratiques au Parti civique, surtout après une défaite aussi cuisante». Cette première réunion du Conseil général après les élections avait pour but la préparation du congrès du Parti civique qui doit avoir lieu dans trois semaines.

M. Dupras a déblaté la série des derniers déboires montréalais dont son parti attribue la paternité au RCM de Jean Doré: plus de Grand Prix, plus d'Alouettes, un Palais de la civilisation qui ne présentera pas l'exposition prévue sur la civilisation française ni les Étrusques, des sinistres «dont on se moque» et un projet Overdale qui va se réaliser sans qu'il soit tenu compte des conclusions de la commission créée pour étudier ce projet.



Claude Dupras

M. Dupras a réclamé des journalistes présents «une tribune qui dépasse le rôle de l'unique conseiller du PC, M. Prigent». Et, soucieux de se faire entendre, il accordait à sept heures quarante cinq une entrevue aux journalistes prévue pour 21 heures. «Je veux vous aider à respecter vos heures de tombée!»

Au sujet des compressions budgétaires qui obligent le service de police à réduire ses effectifs, M. Dupras a souligné que «le problème est délicat, et ne peut se régler sans se mettre à l'écoute des dirigeants de la police».

Sur le rôle d'évaluation et le taux de taxation, le chef du Parti civique propose que la valeur de remplacement soit privilégiée, plutôt que la valeur marchande. Il ne pense pas que des transactions entre courtiers et spéculateurs pouvaient influencer sur la hausse vertigineuse des prix dans l'immeuble, mais il constate que «nous vivons dans une spirale inflationniste». Il faut selon lui faire plafonner les comptes de

taxe par Québec et créer une commission d'enquête sur l'évaluation. «On est pris dans un système qui fait mal à beaucoup de monde», note M. Dupras. Le Parti civique demande donc de réduire les dépenses de la Ville de Montréal pour réduire les taxes et surtout de réduire le taux de taxation d'un pourcentage égal à celui de l'augmentation de l'évaluation foncière moyenne.

Pour régler le problème du redressement économique de l'Est, M. Dupras, réaliste, réclame un taux de taxes compétitif avec celui des autres municipalités.

Réalisme encore dans la gestion du déficit de la CTCUM. Il ne faut pas prendre Québec pour une vache à lait, dit le chef du PC. Les tarifs du transport à Montréal doivent être mis au diapason de ceux des grandes villes nord-américaines, ce qu'ils ne sont pas en ce moment, et il ne peut être question, pour respecter une promesse électorale du RCM de M. Doré, de couper le service à Longueuil. La Rive Sud et Laval doivent payer le part, mais il faut parvenir à un accord.

Enfin, sur l'antique problème de la fluoration de l'eau, M. Dupras et son parti préconisent un référendum. Mais c'est sur la question des Maisons de quartier que le chef du Parti civique a été le plus acerbe. «La population ne trouvera aucun service dans ces maisons de quartier qui vont coûter deux millions de dollars. Et dans deux ans, Montréal sera équipée d'un réseau de Minitel semblable à celui dont bénéficient déjà les Parisiens! Le CRTC a déjà accordé deux permis! Les Maisons de quartier sont une dépense tout à fait inutile.»

La CUM retarde à son tour la présentation de son budget

YVON LABERGE

■ N'ayant pas encore reçu les prévisions budgétaires de la STCUM, la Communauté urbaine de Montréal (CUM) doit remettre à une date indéterminée le dépôt de son budget pour l'année 1988, a annoncé hier le président du Comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin.

En vertu de l'article 209 de la Loi de la CUM, le président de ce comité exécutif est tenu de présenter ses prévisions budgétaires au plus tard le 15 octobre de chaque année et les soumettre, pour étude, un mois plus tard au Conseil de la Communauté urbaine de Montréal.

«Dès que nous aurons le budget des dépenses de la STCUM, a précisé M. Hamelin en conférence de presse hier, la CUM pourra présenter ses prévisions budgétaires 1988.»

La STCUM, on le sait, retarde la présentation de son budget parce que ses administrateurs sont dans l'impossibilité de déposer des prévisions de dépenses sans déficit, comme le prévoit la loi de la société de transport.

Malgré un exercice rigoureux de compressions des dépenses, la STCUM estime son manque à gagner à quelque \$17 millions et, cela, même si on a déjà annoncé une hausse minimale des tarifs de quatre p. cent pour la prochaine année et une augmentation équivalente de la contribution des villes de la Communauté urbaine.

Les dirigeants de la société de transport attendent toujours de connaître la participation financière du gouvernement du Québec au financement du transport en commun. Dans la meilleure des hypothèses, malgré une aide accrue de Québec, le déficit d'opération de la STCUM atteindrait \$10 millions en 1988. A moins, bien sûr, que le ministre québécois des Transports n'oblige



Michel Hamelin

les banlieues nord et sud à contribuer au financement du transport sur l'île de Montréal.

Rôle d'évaluation: plus 23 p. cent

Par ailleurs, le président du Comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin, a officiellement déposé hier le rôle d'évaluation foncière 1988 des 29 municipalités de l'île.

Ce faisant, M. Hamelin est venu confirmer ce qu'il avait déjà confirmé la semaine dernière, à savoir que la valeur au rôle est en hausse de 23,1 p. cent par rapport à cette année.

M. Hamelin estime que cela reflète à la fois la vitalité économique, l'importante activité immobilière de la dernière année et l'accroissement du stock des immeubles sur l'ensemble du territoire de la CUM.

À Montréal, la valeur des propriétés augmente en moyenne de 23,2 p. cent. La même année, c'est l'évaluation des immeubles de quatre à onze logis (multiplex) qui fracasse tous les records avec une hausse moyenne de 42,1 p. cent. Mais, faut-il préciser, c'est justement cette catégorie d'immeubles qui, généralement,

fait les belles heures des spéculateurs de l'immobilier.

Toujours à Montréal, la valeur des maisons unifamiliales est en hausse de 24,3 p. cent, tous les quartiers confondus. Cependant, celle des duplex et des triplex augmente respectivement de 32,7 p. cent et 34,1 p. cent et des condominiums de 19,1 p. cent. A Montréal également, la valeur moyenne des conciergeries est en hausse 29,6 p. cent. Les immeubles commerciaux et industriels suivent la tendance générale et leur valeur est en hausse de 20,5 p. cent et 26,7 p. cent par rapport à cette année.

En 1987, à Montréal, le rôle d'évaluation foncière avait augmenté, toutes catégories confondues, de 13 p. cent par rapport à 1986.

Dans les autres villes de la CUM, la valeur moyenne d'une maison unifamiliale est en hausse 31,3 p. cent; d'un duplex, de 30,6 p. cent; d'un triplex, de 29,4 p. cent; d'un multiplex, de 39,1 p. cent; d'une conciergerie, de 18,5 p. cent; et d'un condominium, de 27,1 p. cent.

La valeur des immeubles commerciaux et industriels augmente moins en banlieue qu'à Montréal. Ainsi, en banlieue, la valeur des immeubles commerciaux est en hausse moyenne de 17,6 p. cent et celle des immeubles industriels, de 15,1 p. cent.

En 1987, toutes catégories confondues, la valeur au rôle des villes de banlieue avait augmenté de 14,9 p. cent, contre 23,1 en 1988.

Hier, le président de la CUM a rappelé que la hausse de l'évaluation ne signifie pas nécessairement une augmentation équivalente du compte de taxes. Surtout que Québec s'approprie à déposer un projet de loi modifiant la loi de la fiscalité municipale de manière à permettre un certain plafonnement de l'évaluation foncière pour les fins de la taxation municipale.

EN BREF

ACCUSÉS DE FRAUDE

■ Quatre percepteurs du métro de Montréal ont comparu, hier, devant le juge André Duranleau, de la Cour des Sessions de la paix, pour répondre à 236 accusations d'usage de cartes CAM contrefaites. Les quatre accusés auraient, selon l'esquade des fraudes de la police de la CUM, qui a mené l'enquête, profité, entre le 31 octobre et le 2 novembre 1986, de la mise en circulation d'un nouveau format de cartes CAM, au prix de \$28,50, pour écouler près de 2000 fausses cartes. Les inculpés sont: Robert Tellier, 36 ans, Guy Verchères, 35 ans, Jean-Paul Frank, 35 ans et Roy McDonald, 36 ans. Ils subissent leur examen volontaire le 24 novembre. Entre-temps, le juge a permis qu'ils soient libérés sans cautionnement parce qu'ils ne représentent, selon lui, aucun danger pour le public.

CADAVRE IDENTIFIÉ

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a enfin identifié la victime du 44^e meurtre survenu sur son territoire depuis le début de l'année. Il s'agit de Robert Matton, 22 ans, qui habitait au 1562, rue Logan. Il a été assassiné en pleine rue, le 3 octobre.

RECHERCHÉS

■ La police recherche deux individus qui ont attenté à la vie d'un homme de 23 ans, en l'atteignant de deux coups de feu tirés d'une voiture en marche, peu avant 3h, hier matin, rue Sainte-Clothilde, dans le quartier Saint-Henri. Blessé à un bras et à une hanche, le jeune homme a été conduit à l'hôpital Royal Victoria, où les médecins n'ont aucune inquiétude pour sa vie.

ACCIDENT MORTEL

■ Un automobiliste de 64 ans a perdu la vie hier lorsque sa voiture a fait une embardée dans une courbe non loin de Cherry River, dans le Canton d'Orford, en Estrie. La victime a été identifiée comme étant le Dr Maurice Bernier, domicilié dans le Canton de Magog. Il était à l'emploi de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Une autopsie sera pratiquée car la Sûreté du Québec n'écarte pas la possibilité qu'un malaise cardiaque ou autre ait entraîné la perte de contrôle du véhicule.

VITE, MON PERMIS!

■ Une octogénaire a fait sensation hier au bureau où elle se rendait subir un test obligatoire pour le renouvellement de son permis de conduire. Alors qu'elle stationnait son automobile près de l'édifice du ministère ontarien du Transport, Mme Velma Buckwell a accidentellement enfoncé l'accélérateur, expédiant le véhicule à reculons dans le mur arrière du bâtiment. Prise de panique, elle passa alors en marche avant et repartit aussi vite en sens inverse, pour traverser à toute allure le terrain de stationnement, escaladant l'un après l'autre une série de blocs de béton servant de divisions, pour aboutir dans un terrain vague. Aucune accusation n'a été portée contre Mme Buckwell, qui est rentrée chez elle sans passer son examen de conduite.

Adrien Pelletier aurait avoué à sa fille son intention de tuer Hélène Lizotte

Le procès aura lieu au début de 1988

JOYCE HAPIER
SAINT-JÉRÔME

■ Quelques jours avant la mort de sa femme, Adrien Pelletier a dit à sa fille qu'il avait l'intention de lui régler son compte. «Elle va y goûter», avait annoncé M. Pelletier à sa fille Louise, lors d'une fin de semaine d'août, dans un camping de Saint-Jérôme.

C'est ce qu'a dit Louise Pelletier hier lors de son témoignage à l'enquête préliminaire d'Adrien Pelletier, 47 ans, accusé du meurtre prémédité de sa femme, Hélène Lizotte.

Après avoir entendu les témoignages de la fille de l'accusé, de policiers et du médecin-légiste, le Dr Claude Pothel, le juge Roger Lagarde, de la Cour des sessions, a cité Pelletier à son procès pour le meurtre au premier degré de son ex-femme dont le corps a été retrouvé dans un bois, près de Bellefeuille, en août dernier. Elle avait des fractures au crâne. Une balle lui avait transpercé la nuque.

Le juge Lagarde a noté hier à la fin de cette enquête préliminaire qui n'a duré qu'une journée, que la preuve qu'il avait entendue était suffisante pour citer l'accusé à son procès qui n'aura lieu qu'au début de l'année prochaine.

Assis dans le box des accusés, menottes aux poignets, l'accusé semblait quelque peu perturbé par le témoignage de sa fille. Il baissait souvent la tête.

La fille de l'accusé, âgée de 25 ans, qui témoignait pour la Couronne, a dit à la cour que son père lui avait dit quelques jours avant la disparition d'Hélène Lizotte, 33 ans, qu'il avait l'intention de tuer sa femme. Elle faisait du tort à une de ses autres filles, Nancy, 7 ans, issue d'un autre mariage, avait-il dit, et il ne pouvait plus la supporter. Son projet: tuer sa femme puis se suicider.

«Si je mets la main dessus, elle n'a pas fini avec moi», avait dit Pelletier à sa fille Louise. Que tu aimes ça ou pas, ça va être ça. C'est un des derniers soirs que je passe avec toi.»

Dans son témoignage, la jeune femme a dit à la cour qu'elle n'avait pas pris ces remarques au sérieux. Tout le monde avait bu, a-t-elle fait remarquer hier, et on s'était réuni pour faire la fête.

Deux jours plus tard, Hélène Lizotte devait disparaître. Son corps affreusement décomposé était retrouvé dans un fossé, le 19 août dernier.

Cette conversation entre le père et sa fille a eu lieu dans un camping de Saint-Jérôme où Louise Pelletier passait la fin de semaine du 8 août avec son mari et quelques amis. Son père et son cousin, Jean-Claude Pelletier, accusé de complicité après le fait dans le meurtre de Mme Lizotte, étaient venus l'y rejoindre.

Là, Louise Pelletier avait fait promettre à son père qu'il ne lui parlerait pas de sa femme, avec laquelle il ne faisait plus vie commune, mais dont il était encore éperdument amoureux. Quand il parlait d'Hélène Lizotte, de dire le témoin, son père devenait triste, il pleurait et disait qu'il n'arrivait pas à comprendre ce qui s'était passé entre eux.

Le 14 août, plusieurs jours après la disparition de la victime, événement qui avait défrayé les manchettes étant donné que Pelletier avait été accusé d'avoir battu sa femme et avait été malgré cela libéré par les tribunaux, l'accusé appela sa fille. Celle-ci lui annonçait que les journaux rapportaient qu'il était recherché pour enlèvement et peut-être même pour meurtre. Pelletier, qui s'était réfugié en Louisiane,



Adrien Pelletier

lui demanda tout d'abord si on avait retrouvé le corps de sa femme. Lorsque sa fille lui répondit par la négative, il lui dit que le corps se trouvait près de Bellefeuille, en bordure du chemin de fer à côté d'un restaurant, dans un fossé. Il lui dit alors d'appeler la police et de lui indiquer l'endroit. Il lui demanda également d'appeler sa fille Nancy et de lui dire qu'il l'aimait tendrement.

Cinq jours après la découverte du corps d'Hélène Lizotte, l'accusé décida de se rendre à la police de Laval. Là, il a fait une déclaration de 13 pages dont le contenu ne peut être dévoilé en vertu d'une ordonnance émise par le tribunal. Cette déclaration, l'accusé a refusé de la signer mais il a accepté par contre d'initialier les ratures, ont dit les témoins policiers. Pelletier était au courant de l'accusation qui pesait contre lui; il ne pouvait pas faire appel à son avocat, Me Robert Flahiff, qui était en vacances, mais n'en voulait pas d'autre. De son propre chef il a accepté de parler «aimablement» avec les enquêteurs et de leur donner sa version des faits.

En début de journée hier, le procureur de la Couronne avait demandé qu'on émette une ordonnance de non-publication empêchant ainsi les journalistes de rapporter les témoignages. La défense, menée par Me Flahiff, a fait valoir au juge que cette histoire avait déjà fait couler beaucoup d'encre et que les commentaires allaient bon train. Les «impressions et suppositions», plutôt que le reportage des faits du procès, pourraient porter préjudice à son client. Le juge a cependant décidé que l'enquête serait publique.

Louise Pelletier a dit hier qu'elle n'en savait pas très long sur les rapports entre son père et sa belle-mère. Elle n'avait connu l'accusé, son vrai père, qu'au mois d'avril dernier. Elle avait grandi dans des foyers d'accueil, et voulant désormais adopter le nom de son tuteur, elle avait besoin de la signature de son père. Aussi l'avait-elle contacté pour ces formalités. Elle apprenait que son père était marié à Hélène Lizotte mais que les choses ne roulaient pas toujours rond avec sa femme. Ils devaient se séparer vers la mi-mars. Elle avait également connu le neveu de l'accusé, Jean-Claude, 24 ans, qu'elle avait vu à plusieurs reprises avant les incidents du mois d'août.

Ce qu'elle savait par contre, a dit le témoin au procureur de la Couronne, Me Paul Chevalier, c'est que son père aimait boire et parfois fumer quelques joints. La victime aimait fumer, tout comme son ex-mari, et consommait également de la cocaïne.

Centres d'accueil: les collègues des 14 libérés s'opposent à leur réinsertion

MARTHA GAGNON

Plus de 30 syndiqués demandent par vote secret que les 14 soient exclus

Des employés du centre d'accueil montréalais où a éclaté une retentissante histoire de moeurs ont fait savoir hier qu'ils s'opposeraient à la réintégration de 14 anciens collègues de travail, même s'ils ont tous été libérés des accusations d'agressions sexuelles sur des enfants.

Au cours d'une assemblée syndicale à laquelle participaient près d'une soixantaine de personnes, les employés ont majoritaire-

ment exprimé leur désir de ne plus travailler avec les ex-accusés. Ils ont émis ce voeu par un vote secret dont les résultats n'ont pas été divulgués officiellement. On sait toutefois que plus d'une trentaine de syndiqués demandent à la direction de ne pas réembaucher ces gens.

Même si les poursuites criminelles ont été abandonnées faute de preuve, les employés estiment que le doute persiste et qu'il vaut

mieux tenir ces personnes éloignées du centre d'accueil.

Quelques instants avant le vote, des anciens accusés avaient obtenu l'autorisation de donner leur version des faits. Pour la première fois depuis l'éclatement du scandale, en 1976, ils faisaient face à leurs anciens collègues de travail. Aux dires de certains, il y avait de la tension dans l'air! D'un côté comme de l'autre, on se dévisageait.

L'assemblée étant à huis clos, les journalistes ont dû se contenter des commentaires que leur ont fait certaines personnes. Curieusement, les médias d'information ne sont pas parvenus à rencontrer et à identifier ceux qui

avaient convoqué une conférence de presse à cet endroit. Quant aux représentants syndicaux de la Fédération des affaires sociales (CSN), ils ont affirmé n'avoir jamais contacté les journalistes. De toute évidence, certains individus tenaient à ce que le résultat du vote soit connu.

En plus de crier leur innocence, les ex-accusés ont tenté d'expliquer ce qui leur était arrivé. « Ce n'était pas facile. Je sentais que je me butais à un mur d'incompréhension », a dit l'un d'eux qui était encore présent à l'arrivée des journalistes.

Mme Hélène Choquette, de la Fédération des affaires sociales, a expliqué que le vote ne change

rien aux procédures de grief qui débiteront prochainement devant le tribunal du travail. « Ces gens ont le droit d'être défendus et ils le seront. » Elle s'est bien gardée de commenter la réaction des employés. Depuis le début de cette histoire, le syndicat, comme on le sait, est sous la tutelle de la Fédération des affaires sociales. Ce sont les membres qui ont pris cette décision pour éviter les situations conflictuelles.

Visiblement nerveuse, Mme Yolande Thibodeau, qui représente le syndicat, a expliqué que les employés étaient déchirés et tirillés par les événements. Elle a refusé de discuter du résultat du vote. « Nous n'avons pas encore pris le temps de l'analyser. »

La direction du centre d'accueil a déjà rencontré les employés, il y a quelques semaines, pour leur rappeler qu'ils devaient avant tout faire confiance aux enfants dont ils ont la charge. A mots couverts, on a laissé entendre à ceux qui pensaient autrement, qu'il valait sans doute mieux changer leur orientation.

On attend toujours que le ministère de la Justice annonce la forme que prendra l'enquête qui pourrait faire la lumière sur ces événements. En attendant, le débat est maintenant devant le tribunal du travail où des enfants devraient être appelés à témoigner à nouveau. Une procédure qui risque d'être pénible et difficile.

Statut de réfugié: les demandes baissent

LILY TASSO

Le nombre de voyageurs qui revendiquent le statut de réfugié à leur arrivée à l'aéroport international de Mirabel, ou au poste frontière de Lacolle, a diminué de moitié en septembre. Ils n'étaient que 643 à demander l'asile ou la résidence permanente, alors que depuis le début de l'année, la moyenne mensuelle s'établissait à 1 203, dont environ 60 p. cent à Mirabel et 40 p. cent à Lacolle.

En effet, du 1^{er} janvier à la fin du mois d'août, le Québec a reçu à ces deux points d'entrée 9 626 revendicateurs du statut de réfugié, ainsi que le soulignait *La Presse* du 2 septembre dernier. Ce nombre comprend 1 024 demandes de résidence permanente, considérées par les autorités de l'immigration comme des demandes d'asile.

Sur les 499 revendicateurs arrivés de 24 pays en septembre à Mirabel, les plus nombreux, selon les chiffres transmis par le surintendant d'équipe, M. Pierre Trempe, étaient les Iraniens (114 + 10 demandes de résidence permanente), les Srilankais (76 + 4), les Ghanéens (70 + 6) et les Honduriens (39 + 16).

À Lacolle, sur les 144 demandes, 31 provenaient de Somaliens qui étudiaient pour la plupart aux États-Unis, 29 de Srilankais, 26 de Salvadoriens et 13 de Honduriens, ainsi que l'a précisé à *La Presse* l'agent supérieur, Raymond Lalonde. À noter que le gouvernement canadien impose, depuis le 18 septembre 1987, un visa aux ressortissants du Honduras. Ils étaient jusqu'à cette date les plus nombreux à demander l'asile.

Du 1^{er} au 13 octobre, Mirabel a reçu 157 requérants du statut de réfugié plus huit pour la résidence permanente. Il s'agit de ressortissants de 20 pays. Comme en septembre, les plus nombreux restent les Iraniens (47), suivis des Srilankais (28), des Ghanéens (23) et des Irakiens (12). A cause du visa dorénavant requis pour les Honduriens, un seul d'entre eux a atterri à Mirabel et un seul s'est présenté à Lacolle.

À ce poste frontière, on note 61 arrivées du 1^{er} au 13 octobre. Les plus nombreux cette fois sont les Somaliens (18), les Salvadoriens (16) et les Srilankais (9).

Départs volontaires et expulsions retardées

« Il y a peu de renvois », déclare M. Normand Racicot, directeur intérimaire du Centre d'immigration à Mirabel.

Il ajoute que 300 cas étaient passibles de renvoi après toutes les étapes prévues par la loi y compris la Cour d'appel de l'immigration. Les personnes concernées ont choisi d'aller encore en appel, cette fois à la Cour fédérale. Ce qui peut prendre au minimum un an.

Par contre, M. Racicot note un phénomène qui touche deux ethnies en particulier, les Chiliens et les Turcs. « Depuis avril dernier, 85 Chiliens et 74 Turcs ont demandé à partir, parce que les épouses ne pouvaient pas les rejoindre en raison du visa de transit exigé à partir de février, ou pour d'autres raisons familiales. Ils avaient le mal du pays et se voyaient dans une impasse », explique M. Racicot.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Marc Therrien, qui subit son procès sous 19 chefs d'accusation allant de la sodomie à la bestialité, en passant par la grossière indécence, connaîtra son sort au cours des prochaines heures. Après 29 jours d'audiences, le jury, composé de huit hommes et de quatre femmes, a commencé à délibérer ce matin, au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Therrien, qui vit aujourd'hui du bien-être social après avoir roulé en luxueuses Cadillac Seville durant des années, a déjà été propriétaire de huit maisons de « familles d'accueil », valant chacune environ \$100 000, pour adolescents aux prises avec différents problèmes. Aujourd'hui, ces maisons sont au nom de sa maîtresse. Celle-ci, qui occupe le poste de directeur adjoint d'une succursale montréalaise des Caisses

populaires Desjardins, habite avec l'ex-femme de l'accusé.

C'est à la suite de plaintes portées à la Commission des droits de la personne par des ex-pensionnaires de Therrien que la Sûreté du Québec a entrepris une enquête qui a conduit à ce procès devant le juge Jean Filiatrault, de la Cour supérieure. Les délits reprochés auraient été commis entre 1978 et 1980.

Les crimes sexuels reprochés à Therrien, auxquels auraient participé des jeunes hommes, comportant aussi l'utilisation de chiens et de chevaux, auraient été commis à Bois-des-Filons et à Saint-Hippolyte.

Domination

Therrien, 47 ans, soutient avoir voulu diriger des maisons pour jeunes afin de se créer des familles. Dans son témoignage, il a rappelé qu'il n'avait jamais pu avoir d'enfants car sa femme, avec qui il a été marié durant plus

de 20 ans, a fait sept fausses-couches.

Dans sa déposition en défense, Therrien a affirmé qu'il n'avait jamais eu de relations homosexuelles avec des jeunes. « C'est un frame-up! », a-t-il lancé, en réponse à une question de son avocat, Me Daniel Lafleur.

Mais pour le procureur de la couronne, Me François Brière, c'est plutôt l'accusé qui a fait un frame-up en entraînant des jeunes dans son « Club med de Saint-Hippolyte », en leur faisant croire que s'ils voulaient un jour dominer — comme il le faisait lui-même — ils se devaient de l'écouter.

C'est ainsi que cinq jeunes hommes sont venus au cours des dernières semaines faire le récit des ébats qui ont eu lieu chez Therrien.

Dans ses directives aux jurés, le

juge Filiatrault, en plus de traiter des points de droit qu'ils doivent respecter dans leurs délibérations, a fait un résumé des principaux témoignages. C'est ainsi qu'il a rappelé qu'un jeune homme a dit sous serment avoir participé à quelque 600 ou 700 séances de sado-masochisme dont Therrien était le principal acteur. Un autre est venu mentionner qu'il avait pour sa part été figurant dans 300 séances et plus, parfois même avec des chiens. Selon les versions des témoins, Therrien se faisait souvent attacher afin de jouir sans doute davantage.

Un sergent-détective de l'escouade des stupéfiants de la police de la Communauté urbaine de Montréal a raconté, en déposition devant le juge Filiatrault, que Therrien était venu le voir afin de lui faire une offre troublante: il voulait que le policier, contre dédommagement, lui envoie des jeunes aux prises avec des problèmes de drogue.

ENCAN PUBLIC TAPIS D'ORIENT

Liquidation d'une cargaison aérienne arrivée trop tard et transportée par Iran Air et d'autres compagnies aériennes. Marchandise dédouanée par les courtiers en douane et transitaires canadiens. Chargement de magnifiques tapis d'Orient noués main à vendre à l'encan. Chaque tapis sera vendu un à un. Les taxes gouvernementales et autres ont été acquittées. Frais d'entreposage de 10% ajoutés au prix de vente. Conformément à la loi canadienne, le pays d'origine est indiqué sur chaque tapis (Iran, Pakistan, Inde, Chine, etc.). L'encan aura lieu à l'adresse suivante:

Endroit: RAMADA INN Centre-ville, 1005 rue Guy, angle Dorchester (GRAND SALON)

Date: JEUDI 15 OCTOBRE à 19 h 30 (exposition à partir de 18 h 15)

Conditions: comptant, cartes de crédit, chèques + pièces d'identité.

Encanteurs autorisés

LA MODE À VOTRE MESURE



En deux semaines, Belmonti Geoffrion confectionne pour vous, dans son atelier, un complet personnalisé. Venez découvrir nos plus beaux tissus automne/hiver: ZEGNA, DORMEUIL, REDA, CERRUTI...

Belmonti & Geoffrion.

1499, rue Fleury est
381-4267



L'auto à gauche vaut 30% de moins que l'autre à droite.

L'auto à gauche, sans égratignure aucune, a subi une dépréciation d'environ 30% en moins d'un an.

L'auto à droite est considérée comme une perte totale par la compagnie d'assurances. Pourtant, elle vaut presque le montant original qui a été déboursé par son acheteur.

C'est tout simplement parce que son propriétaire bénéficie de l'option Pare-Choc.

Un exemple: si votre auto neuve de \$12.000 devient une perte totale à la suite d'une collision ou d'un incendie, au cours des 12 mois qui suivent l'achat, votre compagnie d'assurances pourrait seulement vous accorder le montant de la valeur dépréciée (\$8.400) et non pas la somme que vous avez payée à l'origine. Nous créditerons votre emprunt de la différence (\$3.600) ou du solde restant, au jour de la perte. Le plus petit montant prévaudra, selon le cas.

L'option Pare-Choc coûte normalement \$25 pour une année complète. En ce moment, nous vous l'offrons gratuitement. Vous pouvez vous en prévaloir en choisissant un Prêt-Rachat Royal^{MD} ou un prêt ordinaire.

Si vous avez déjà obtenu un prêt ailleurs, vous pouvez le transférer chez nous et y ajouter l'option Pare-Choc pour le restant de la première année. Renseignez-vous dès aujourd'hui... ça vaut vraiment la peine.

L'option Pare-Choc s'applique aux autos et camions légers destinés à l'usage personnel. *La Banque Royale du Canada est un usager inscrit de cette marque.

BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Inauguration à Winnipeg de la centrale nucléaire transportable Slowpoke

Une alternative peu coûteuse pour le chauffage urbain

CAROL THIBAUDEAU
envoyée spéciale de La Presse
WINNIPEG

Le Slowpoke, cette petite centrale nucléaire transportable inaugurée hier matin à Whiteshell, Alberta, par Énergie Atomique du Canada, sera vraisemblablement, dans le secteur du chauffage urbain, une alternative moins coûteuse et plus écologique que l'énergie fossile et que l'énergie hydroélectrique.

Selon les experts en la matière, la première commande d'un Slowpoke commercial pourrait être signée d'ici trois mois. Le Slowpoke, petit frère du Candu, chauffe depuis 10 h 40, heure locale, hier, les bureaux de l'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell, petite localité en banlieue de Winnipeg.

Énergie atomique du Canada estime qu'au cours des prochaines années, le marché sera de quelques dizaines de Slowpoke au Canada, et de quelques centaines à l'étranger.

D'une capacité de 10 MWt (Mégawatts thermiques), autrement dit apte à chauffer 1 000 appartements, le Slowpoke tient son nom de la contraction de « Soft low power critical experiment ». Sa capacité en Kilowatt

relativement petite (le Candu fait 600 KW), de même que la grande simplicité de sa conception et ses conditions douces d'utilisation (température maximale de 95 degrés C et pression normale) garantissent une grande sécurité. Le Slowpoke peut fonctionner sans aucune surveillance, et il ne demande pas de dispositifs de sécurité extérieurs.

Contrairement à la filière Candu, dont l'envergure exige que la centrale soit construite sur place, le Slowpoke peut être fabriqué au Canada et exporté sur les lieux d'utilisation. Son coût se situe autour de \$10 millions, incluant le combustible d'uranium, qu'il faut remplacer environ tous les six ans (la valeur du combustible est d'environ \$1,5 million).

« Le premier Slowpoke commercial fera démarrer l'industrie en flèche ou signera son arrêt de mort », de dire S. Hatcher, président de la Société de recherche d'Énergie atomique du Canada.

Si le ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse, ne s'est pas présenté hier tel que prévu, un groupe d'environ 75 personnes, des ingénieurs canadiens et des délégués commerciaux, ont assisté au lancement, parmi lesquels un Tchèque et deux Coréens.

« Nous sommes intéressés à un partenariat avec le Canada, affirme Viktor Horak, consul et conseiller commercial de la République socialiste tchécoslovaque. Très compétents en ingénierie, les Tchèques ne voient pas pourquoi ils achèteraient du Canada des centrales qu'ils peuvent fabriquer eux-mêmes. Mais ils acquiescent volontiers une licence pour le Slowpoke, de même qu'ils sont ouverts à la formation de « joint ventures » et d'échanges technologiques. »

Nous avons beaucoup de charbon dans notre pays, explique M. Horak, mais il est très polluant, ce qui nous oblige à adopter des procédés antipollution. Comme ces derniers sont très coûteux, l'énergie nucléaire devient compétitive.

Les Coréens, de leur côté, utilisent déjà la technologie nucléaire canadienne, puisqu'ils possèdent une centrale Candu de 600 MW. Peu disert selon l'habituel hermétisme asiatique, ils se contentent d'assurer qu'ils étudieront le Slowpoke comme une alternative intéressante au chauffage urbain.

« Au Canada, l'énergie nucléaire n'est pas ressentie comme un besoin urgent étant donné

l'abondance et la diversité de nos ressources énergétiques, explique Gerry Lynch, un ingénieur d'ÉAC. Les marchés du Québec et de l'Ontario pourraient cependant être très prometteurs.

On sait que le Canada consacre 25 p. cent de sa demande énergétique au chauffage des immeubles, ce qui est justement la spécialité du Slowpoke. Ce dernier a un rendement calorifique de plus de 90 p. cent, alors que l'électricité, qu'elle provienne d'un Candu ou d'un barrage hydroélectrique, ne se transforme en chaleur qu'avec un rendement de 30 p. cent, le reste de l'énergie se dissipant dans le procédé de conversion. De plus, le Kilowatt heure thermique du Slowpoke coûte moins de 2 cents, alors que celui d'Hydro-Québec coûte 5 cents et celui obtenu par le gaz naturel 2 cents.

Comment le Québec accueillera-t-il cette nouvelle technologie qui promet de nous chauffer à moindre coût qu'Hydro-Québec? Assistera-t-on à l'émergence d'un nouveau concept de bi-énergie où l'Hydro se contentera de compléter en hiver l'apport énergétique du Slowpoke?

L'histoire est à suivre.

Le Conseil consultatif de l'environnement prône la création d'un fonds de recherche

BERNARD RACINE
de La Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Conseil consultatif de l'environnement (CCE), dans un avis au ministre Clifford Lincoln, recommande la création d'un fonds de recherche en environnement et affirme que ce fonds devrait être placé sous la maîtrise du ministre de l'Environnement.

Ce n'est là qu'une des 20 recommandations contenues dans le rapport de 140 pages remis au ministre le 10 juin et rendu public hier par le président du CCE, Marcel Junius, lors d'une conférence de presse.

Le rapport, a expliqué M. Junius, a pour but ultime d'arriver par la recherche et le développement à assurer une qualité de vie aux citoyens.

Le rapport met en évidence la disparité des sommes consacrées à la recherche au Québec et le peu d'emphasis mise sur la recherche en sciences sociales et humaines en ce domaine. C'est pour re-

médier à cette situation que le CCE recommande la création d'un fonds regroupant tous les efforts de recherche en environnement sous la direction du ministre responsable.

« Nous savons que ce ne sera pas facile à faire à cause des structures ministérielles, à cause de la gestion administrative de ces structures, mais nous pensons néanmoins qu'un fonds en environnement doit être géré par le ministre de l'Environnement, qui pourrait redistribuer l'argent recueilli pour des projets de recherche compatibles avec les objectifs principaux du ministère de l'Environnement. »

Le fonds de recherche en environnement devra être placé à des endroits précis, stratégiques, pour favoriser véritablement le contrôle de la qualité de l'environnement et pour favoriser aussi les entreprises qui se dévouent véritablement à la cause de dépollution ou celle de la conservation et de la préservation industrielle en environnement.

Le CCE recommande aussi la

production régulière de bilans sur l'état de notre environnement qui seraient préparés et publiés par un organisme indépendant du gouvernement et qui seraient largement diffusés parmi les chercheurs, les industries et les citoyens.

« Nous sommes souvent assez surpris que les citoyens soient un peu dans les brumes », a déclaré M. Junius.

Le CCE croit qu'il faut faire de la recherche, pure et de développement, mais qu'il faut éviter de réinventer la roue. Allons chercher là où elle est, importons la technologie et adaptons-la au système québécois. À ce sujet, le conseil croit que les technologies françaises ou américaines ne sont pas nécessairement celles qui conviennent ici. Des pays scandinaves ont développé des attitudes envers la protection de l'environnement, pourquoi ne pas s'en inspirer, demande-t-il.

Tout le document a été rédigé avec, comme objectif, la conservation et la préservation des ressources.



Le prêt-à-porter printemps 88, vu de Paris: frisons très robe du soir à l'encolure et jambes libérées. PHOTO REUTERS

La jambe se portera longue

ANNE RICHER
envoyée spéciale de La Presse
PARIS

Dans les rues de Paris grises, pluieuses, automnales et où tout le monde semble avoir mille et une choses à courir, à faire et à vivre, la mini jupe sévit. Elle montre toutes les jambes, les jolies, les parfaites, les jeunes, les autres.

C'est difficile pour marcher, c'est difficile pour monter dans les taxis, c'est devenu un art que de s'asseoir avec ce qui reste de pudeur et heureusement qu'il y a le bas culotte noir! Mais tous les couturiers ont fait du court et il faut voir chez Saint Laurent comme ailleurs que la petite jupe noire fait un malheur.

Et dans les collections qui commencent, qui parlent du printemps 88, la mini jupe fleurit encore mieux, puisqu'avec un brin de soleil tout peut arriver. C'est sans doute qu'on a envie de montrer son corps, de montrer qu'on a de quoi acheter ce qui est cher, même si c'est tout petit, de bien faire savoir qu'on a une jolie silhouette, qu'il a fallu beaucoup d'efforts parfois pour l'obtenir ou la maintenir et qu'il est temps que cela porte fruit.

Mais la Parisienne, c'est la Parisienne. Qu'en sera-t-il des autres femmes? « Habillerons-nous notre Canadienne ainsi? » se demande Michel Robichaud, en voyant à Paris toutes ces femmes vêtues de court, mais surtout couvertes de noir. Le couturier repart cependant à Montréal, les yeux pleins d'images, la tête pleine d'idées pour ses créations futures.

Coco Chanel, elle, disait: « Pas une femme sur cent n'a de jolis genoux ». Et elle montrait les jambes mais elle cachait les genoux. C'est ça la longueur « Chanel ». « Si j'avais une fille, il faudrait qu'elle ait les genoux rudement bien faits pour que je lui permette de les montrer. »

On peut croire que c'est cette longueur que les femmes en général vont privilégier, c'est la plus logique, la plus raisonnable quand on a un certain âge, une certaine taille ou tout simplement une certaine notion de l'élégance. On voit déjà dans la rue bien des femmes qui ont fait ce choix. Et c'est déjà rudement joli.

Mais en attendant, cette charmante bataille des ourlets démontre une chose: tout va bien; sur les plans économique et psychologique. Les femmes assument leur indépendance, elles sont bien dans leur peau.

Et à montrer ainsi leurs cuisses, certaines marquises (des anges!) qui veulent à tout prix suivre la mode, deviennent carrément attendrissantes.

Entre la rue d'automne à Paris et le printemps présenté aux Tuileries sur de longues passerelles, par de longues filles filiformes, un point commun donc: le court.

Pour le reste c'est encore à venir. Mais c'est déjà impitoyable.

On sait d'ores et déjà qu'il ne faudra pas un gramme de graisse sur tout le corps, que les tissus élastiques vont l'enfermer comme un corset, le galber, que les épaules vont se découvrir, la taille s'étrangler, les seins rebondir. Qu'il faudra avoir 20 ans ou du courage pour montrer tout cela!



Veste classique sur jupe fleurie coupée au dessus du genou. PHOTO REUTERS

À la grande question que se posent les hommes et les femmes: qu'est-ce qui sera à la mode au printemps?, les Cerruti, Daniel Hechter, Comme des Garçons, Thierry Mugler, Chanel, Dior, Balmain, Valentino, Ungaro, Lacroix, Saint Laurent et tous les autres, vont répondre à tour de rôle durant les huit jours ininterrompus que dure la présentation des collections de Paris.

La machine est bien rodée et est en marche. Comme d'habitude des centaines de journalistes et photographes du monde entier vont se ruer sous la tente aux Tuileries pour assister à la mode comme on va au spectacle. Et s'empresser de répandre la bonne nouvelle.

Que le printemps s'annonce court ou long, sa légèreté et ses froufrous seront plus doux à vivre de toute façon que l'hiver.

Le Chandelier

Quelle belle découverte!

Menu classique
Menu création
825, rue Côte Vertu
à l'ouest de l'autoroute des Laurentides
Ville Saint-Laurent
Pour réservations: 748-5800
Stationnement gratuit

SON ET IMAGE
À LA TOUTE NOUVELLE MODE!

GRATUIT avec tout achat, sac de sport SONY

SYSTÈME DE SON COMPLET comprenant:

- amplificateur d'une puissance de sortie de 35 watts x 2, sous 8 ohms, de 20 à 20 000 Hz
- magnétophone avec réducteur de bruit Dolby B & C
- tourne-disque à entraînement par courroie semi-automatique
- enceintes à contre-résonance, à deux voies
- meuble support, en option

749\$

TÉLÉCOULEUR 20" modèle KV-1001R

- convertisseur • télécommande
- décodeur stéréo M.T.S.
- minuterie sommeil
- sortie vidéo

795\$

SUPER AUBAINE 795\$

RABAIS de 200 \$

A. Fortin
Electronique

CENTRE ÉLECTRONIQUE COMPLET

• Télé • Vidéo • Audio

47, rue Fleury Ouest

381-9261

Service à domicile par nos techniciens
Caméra - vidéo à louer pour vos vacances

L'AVENTURE

Gagner un voyage au Maroc!

Participez au concours 20^e Anniversaire de Place Bonaventure et vous pourriez GAGNER UN DES 6 VOYAGES DE REVE POUR DEUX AU MAROC.

Ces magnifiques voyages, gracieusement de Royal Air Maroc et Tours Vogue, comprennent le transport aérien aller-retour, six nuits à l'hôtel Atlas/Amadil et deux repas par jour. Des voyages d'une valeur de 2 118\$ chacun!

Un voyage sera tiré au sort tous les vendredis du 18 septembre au 23 octobre. Les bons de participation sont disponibles chez tous les marchands de Place Bonaventure. BONNE CHANCE!

Félicitations aux deux derniers gagnants!

De gauche à droite: Jean-Pierre Brouillette, Tours Vogue; Joanne Nicholson, Gagnante; Robert Weisbloom, Gagnant; Kingsley Scanlon, Association des Marchands de Place Bonaventure

Place Bonaventure
Galerie des Boutiques

Partez à l'aventure!
135 Magasins et Boutiques

Pierre Foglia

Foglia, en vacances, revient samedi

L'ÉCOLE: les devoirs des parents

Les parents doivent se battre pour que leurs enfants aient l'aide requise

ANDRÉ PRATTE

France consacre au moins deux heures par soir aux devoirs de son garçon de neuf ans. Elle n'est pourtant pas de ces parents ambitieux qui rêvent de voir leur enfant devenir premier ministre ou président de Provigo.

Le petit garçon de France souffre de troubles d'apprentissage. C'est pour lui assurer un minimum d'avenir qu'elle devra passer des heures à travailler avec lui, des journées à rencontrer professeurs et spécialistes, et des années à se battre pour que l'école donne à son enfant l'aide dont il a besoin.

France n'est pas la seule. Il y a, croit-on, plus de 100 000 enfants québécois aux prises avec des difficultés d'apprentissage.

Certains ont simplement mal digéré quelques apprentissages de base à cause de circonstances défavorables: maladies fréquentes, nombreux changements d'école, conflits avec un professeur. Sur ces fondations mal construites, les échecs se sont accumulés. Une fois identifiée la source du problème cependant, celui-ci peut être facilement surmonté.

Les troubles qui affectent des milliers d'autres enfants sont plus graves. Ils résultent d'un mauvais fonctionnement du système nerveux causé, par exemple, par un problème génétique ou par un accident lors de la naissance. Les

difficultés d'apprentissage de ce type sont permanentes. Au mieux, elles peuvent être compensées ou contournées. Mais, souligne l'orthopédagogue Denise Thériault, «il faut une montagne de patience aux parents».

«Les enfants qui s'en sortent ont eu des parents extraordinaires, parce que ça peut durer des années, à chaque étape importante de la scolarité, c'est à recommencer.»

Certains de ces enfants sont hyperactifs et se concentrent difficilement, d'autres ont des problèmes de motricité, plusieurs écrivent ou lisent difficilement (dyslexie). Résultat: dès leur entrée à l'école, bien qu'ils soient aussi et parfois plus intelligents que la moyenne, ils accusent un important retard dans une ou plusieurs matières.

Des signes inquiétants

Les histoires se ressemblent. Quelques part entre la naissance et les premières années d'école, les parents perçoivent des signes inquiétants: l'enfant tarde à parler, ne peut pas suivre en classe, se comporte bizarrement.

Les parents consultent un médecin. Celui-ci se fait rassurant: avec le temps, tout va s'arranger. Mais avec le temps, au contraire, les problèmes s'aggravent.

À l'école aussi, enfant et parents se heurtent à l'incompréhension et à l'ignorance. Les causes et les manifestations des troubles

d'apprentissage sont encore mal connues. Souvent, les professeurs, les médecins et les psychologues ne savent ni les reconnaître ni les traiter. Des enseignants jurent qu'ils vont parvenir à régler le problème. Mais leurs efforts sont vains.

Certains enseignants s'en prennent à l'enfant. Cela est arrivé à Natalie Desnoyers. Aujourd'hui âgée de 16 ans, Natalie étudie en secondaire III dans une petite école réservée aux enfants qui souffrent de difficultés d'apprentissage. Une école mise sur pied par des parents.

Entre autres problèmes, Natalie ne peut apprendre un mouvement si on se contente de le lui montrer. On doit lui dire quoi faire. Lorsqu'elle était en quatrième année, un professeur qui tentait de lui montrer un pas de danse s'est impatienté devant toute la classe: «C'est quoi ton problème? Tu devrais pouvoir le faire, ça fait cinq fois que je le fais devant toi!»

«Cela t'enlève toute estime de toi», raconte Natalie. «Les autres enfants croient ce que le professeur dit et à leur tour se mettent à l'insulter.»

D'un spécialiste à l'autre

Pris de panique, les parents passent d'un spécialiste à l'autre. Cela prend du temps. Dans les hôpitaux et les CLSC, il faut attendre six mois avant de rencontrer un psychologue. Les diagnostics

sont contradictoires, souvent erronés. Trois psychologues ont déclaré à la mère de Natalie, Gail, que sa fille était déficiente mentale. «Quand je leur dit aujourd'hui que Natalie va à l'école secondaire, ils ne me croient pas.»

Il faut donc des mois, parfois plus avant que les parents apprennent que leur enfant souffre d'un trouble neurologique, qu'il n'est pas «retardé», qu'ils ne sont pas responsables de ses problèmes.

Un temps précieux a été perdu. «Six mois dans le développement d'un enfant, c'est très important, on peut presque dire que chaque minute compte», affirme Gérard Boutin, professeur en sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal.

En 1982, M. Boutin a mis sur pied à Laval un programme de dépistage et de correction des difficultés d'apprentissage au niveau pré-scolaire. Selon lui, l'intervention précoce est capitale: «On dit que de 10 à 13 p. cent des enfants ont des difficultés d'apprentissage, mais il n'y en a qu'une toute petite fraction dont les problèmes sont graves. Pour les autres, si on était intervenu plus tôt, on aurait évité la marginalisation.»

«Même dans les cas plus graves, renchérit l'orthopédagogue Denise Thériault, plus on intervient tôt, plus on a de chances de compenser tellement bien que l'enfant va pouvoir passer normalement à travers l'école.»

Sachant enfin de quoi souffre leur enfant, les parents demandent à l'école qu'un spécialiste s'occupe de lui, ou qu'on le place dans une classe spéciale. Mais le système scolaire a ses règles, financières surtout. Si les problèmes ne sont pas jugés assez graves, si on n'a pas assez de spécialistes, l'enfant n'aura pas d'aide.

Quels parents, voyant leur enfant subir échec sur échec, accepteraient de se plier à des normes administratives? Ils apprennent à se battre.

«Pendant quatre ans, raconte Estelle, on a refusé de fournir des services à mon garçon parce qu'on considérait ses difficultés comme légères. Jusqu'à un matin où je me suis levée et je me suis dit: «C'est assez.»»

Ça commence par une engueulade avec le directeur de l'école. Lorsqu'un parent est particulièrement fonceur, comme cette mère d'un garçon de 14 ans atteint d'une maladie métabolique rare, ça va beaucoup plus loin: «Nous sommes organisés avec un autre couple pour demander les services d'un orthophoniste et d'un neuro-psychologue. On a réuni les commissaires, contacté le gouvernement, foiné dans les lois. Ça a bougé quand on a menacé d'aller à l'Office des droits de la personne.»

«J'ai été un parent super-merdant», admet-elle. Pour ces parents, comme pour

ceux d'enfants handicapés, il y a toujours une bataille à mener. Que ce soit pour éviter que leur enfant soit ballotté d'une école à l'autre ou pour empêcher la commission scolaire de réduire des services déjà insuffisants.

Hors de l'école, ces parents consacrent des heures et des heures aux thérapies, aux nombreuses activités qu'ils font avec leur enfant pour lui permettre de se développer le plus possible, et aux travaux scolaires.

Tout ce travail pour que leur enfant puisse plus tard se débrouiller seul, trouver un emploi «pas trop complexe, quelque chose qui lui plaît».

Les parents rencontrés admettent qu'ils poussent beaucoup leur enfant, peut-être trop. Mais, souligne Mme Desnoyers, qui est présidente de l'Association québécoise pour enfants et adultes ayant des troubles d'apprentissage (AQETA): «Lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte, ces enfants disent tous que c'est grâce à leurs parents s'ils sont passés au travers.»

NOTE: Les parents qui veulent des informations sur les difficultés d'apprentissage et les services disponibles peuvent communiquer avec l'AQETA, 1181 de la Montagne, Montréal, Québec, H3G 1Z2. Tél.: 861-5518.

De la maternelle au secondaire I: des moments difficiles pour les enfants... et pour les parents

ANDRÉ PRATTE

Huit heures et 15, le matin du 8 septembre, à l'entrée de l'école Hochelaga dans l'est de Montréal. Des mères regardent, l'inquiétude et les larmes aux yeux, leurs petits de quatre ans se placer en file indienne. Dans quelques minutes, les enfants entreront pour la première fois à l'école, en pré-maternelle.

L'enseignante donne le signal. Un petit se jette dans la jupe de sa mère en pleurant. Une mère essuie une vingtième larme.

Bien que les enfants soient contents de commencer l'école, les premières heures sont souvent difficiles. Séparés de leurs parents, entourés de petits inconnus, obligés d'attendre leur tour pour parler à la maîtresse, plusieurs se sentent tristes et frustrés.

Les parents peuvent aider leur enfant à passer à travers ces pénibles moments. D'abord en contrôlant leurs propres angoisses. «On n'a pas tellement de problè-

même. S'il a un problème avec un copain, le parent doit l'amener à trouver lui-même la solution.»

L'année la plus difficile

Pour beaucoup d'enfants, l'entrée en première année est plus difficile que l'entrée à la maternelle. En plus d'être à l'école toute la journée plutôt qu'une demi-journée, ils doivent rester assis, et le jeu fait place à un apprentissage plus systématique.

Les parents ne doivent pas s'étonner qu'au cours des premiers jours, leur petit se plaigne d'être fatigué, veuille se faire bercer, parle en bébé, ou soit très agité. Ils doivent être compréhensifs. «Pour les enfants, explique Mme Berthelet, c'est un moment très stressant, comme pour tout gros changement l'est pour un adulte, la recherche d'un logement par exemple.»

«Il y a des enfants qui s'adaptent la première journée, raconte l'enseignante Monique Desmarais de l'école Hochelaga, et d'autres pour qui ça prend trois mois.»

Si l'enfant ne veut plus retourner à l'école, il faut chercher à savoir ce qui exactement lui déplaît, et le rassurer, l'aider.

Les parents peuvent préparer l'enfant à son entrée en première année de la même façon qu'ils l'ont fait pour la maternelle: en lui expliquant ce qui va se passer, en lui faisant rencontrer l'enseignante de première si l'école elle-même n'organise pas une telle rencontre, etc.

Doit-on lui apprendre son alphabet, la lecture, l'écriture, pour lui donner une longueur d'avance? Beaucoup de parents disent que oui: «Ma plus vieille, raconte M. Jacques Boulay, père de cinq enfants, je l'ai préparée, elle savait compter et savait son alphabet quand elle est arrivée en première. Ça a été important pour elle parce qu'elle s'est située comme quelqu'un qui savait, comme un leader.»

Les éducateurs sont plus prudents: certes, ils veulent que les parents intéressent leur enfant très tôt à la lecture et à l'écriture en lui lisant des histoires, en lisant et en écrivant devant lui, en lui montrant quelques mots, mais ils soulignent aussi que les parents doivent respecter le rythme de leur petit: «Il faut sensibiliser l'enfant à l'importance de la lecture et de l'écriture, mais sans trop pousser pour ne pas l'écoeur», affirme Mme Berthelet. «Quand il sera prêt à écrire, il va le demander, il va vouloir écrire son nom.»

«S'il est trop avancé, fait remarquer Mme Desmarais, il va s'ennuyer à l'école, et risque d'avoir des troubles de comportement.»

En somme, ce qui est important lorsque l'enfant entre en première année, ce n'est pas tellement qu'il puisse lire et écrire, c'est qu'il ait le goût d'apprendre, qu'il sache qu'il est agréable et utile de savoir lire et écrire.

C'est souvent l'inquiétude qui incite les parents à donner une longueur d'avance à leur enfant. «Pour plusieurs parents, explique Mme Carole Marcoux, qui a donné des cours sur les relations parents-enfants à la CECM, c'est comme si tout se jouait là: c'est là qu'ils vont voir si leur petit est intelligent ou pas, c'est là qu'ils vont voir les effets de l'éducation qu'ils lui ont donnée.»

Ils sont parfois amèrement déçus. Comme Mme Monique Boulay l'a été il y a deux ans lorsque sa petite fille a commencé sa première année: «Je disais tout le temps à mon mari qu'elle était très éveillée, qu'elle allait être bonne à l'école. Mais ça a été le contraire.»

Que faire? D'abord et avant tout, éviter de paniquer, comme l'a fait Mme Boulay: «Je l'ai écoeurée au dernier degré, je la faisais travailler 4 ou 5 heures par soir». En poussant l'enfant de façon excessive, les parents risquent d'aggraver ses difficultés. Le seul moyen de découvrir ce qui ne va pas, c'est d'interroger l'enfant, de l'écouter et de l'observer attentivement, et de discuter avec l'enseignant.

Souvent, il ne s'agit que d'un petit problème d'adaptation. «Il y a des enfants, rappelle Mme Berthelet, qui ont besoin de plus de temps pour s'intégrer. En décembre, il se peut qu'ils ne lisent pas couramment alors que les autres le font. Mais en janvier, ils rattraperont probablement le terrain perdu.» S'il y a lieu, l'enseignant suggérera aux parents des activités qui aideront l'enfant.

Si la situation ne s'améliore pas cependant, les parents ne devraient pas hésiter à consulter des spécialistes, quoiqu'en disent l'enseignant et le directeur de l'école.

À l'école secondaire

Rien n'inquiète plus les parents que le passage de leur enfant à l'école secondaire, surtout lorsqu'il s'agit d'une polyvalente, un mot qui fait encore frémir bien des gens. «C'est comme un gros monstre, la bouche ouverte», explique Mme Monique Bezeau, dont la fille est entrée au secondaire l'an dernier. «J'étais là dans le temps du «peace and love», c'était un bordel ambulatoire, il y avait de la drogue partout.»

Depuis, estime Mme Bezeau et plusieurs autres parents que nous avons interrogés, les choses ont changé. Mme Nicole Felton, membre du comité de parents à la polyvalente Henri-Bourassa, affirme: «En cinq ans, j'ai vu seulement deux batailles, et on ne voit pas de drogues nulle part.»

Mais les craintes demeurent. «Les parents qui ont des enfants en sixième ont l'impression qu'ils les lâchent dans la jungle avec de la drogue, du sexe, et 2000 personnes», raconte Mme Céline Legault, qui a donné pendant huit ans à des parents de la CECM un cours sur les relations parents-enfants.

Aussi les parents multiplient-ils les avertissements avant que leur jeune pénétre dans la gueule du monstre. Surtout au sujet de la drogue. «Mes parents m'ont dit de faire attention, de rester avec des personnes de mon âge, de ne pas m'occuper de la drogue», nous a raconté une étudiante de secondaire I. Des avertissements efficaces, au moins à court terme: «Si on m'en offre, c'est non.»

Mais à plus long terme, les avertissements, les interdictions ne suffisent pas. «Le problème, dit Mme Jacqueline Côté, c'est la communication. J'en ai cinq, et c'est seulement à 22, 23 ans que chacun m'a avoué qu'il avait déjà essayé.»

Mme Denise Desmarchais, une mère de quatre filles, estime que le parent doit faire confiance à l'enfant: «Il faut l'amener à pren-

dre ses décisions, garder un bon contact avec lui.»

M. Réjean Loyer, père d'une fille qui est en secondaire IV à la polyvalente Henri-Bourassa de Montréal, abonde dans le même sens: «Il faut dire ce que sont les méfaits de la drogue, et leur dire que s'il arrive quelque chose, on aimerait qu'ils nous en parlent.»

À cause de ce que leurs parents, leurs amis, et leurs aînés leur ont dit, à cause de ce qu'ils ont vu à la télévision, les jeunes aussi ont peur de la drogue et de la violence lorsqu'ils entrent à l'école secondaire: «J'ai peur que les plus vieux m'en offrent, qu'ils me fassent des problèmes si je refuse», explique Nancy Lavigne, étudiante de secondaire I à la polyvalente Lucien-Pagé.

Mais cela ne semble pas être leur principale inquiétude. «Quand tu en parles, raconte une mère, tu fais rire de toi, ils te disent «ben, voyons donc!»». Les grandes craintes des nouveaux de secondaire I, c'est que les cours soient trop difficiles et qu'ils aient peine à se retrouver dans un bâtiment si grand. Ils se demandent s'ils auront assez de cinq minutes entre deux cours pour se rendre du local A-1025 au local C-3245, situé à des miles de là. Mais ces craintes se dissipent en quelques jours.

Enfants et parents ont une autre inquiétude: les professeurs connaissent-ils leurs élèves, ont-ils le temps de s'occuper de ceux qui ont des difficultés? Plusieurs parents soulignent une nette amélioration de l'encadrement dans les écoles secondaires publiques depuis quelques années. Mais même les enseignants et les directeurs admettent qu'étant donné le nombre d'élèves, il leur est encore difficile de bien les connaître tous.

Faciliter le passage

Comme pour la maternelle et la première année, les parents peuvent faciliter le passage au secondaire, pour l'enfant et pour eux.

D'abord en parlant avec le jeune, pour le sensibiliser aux dangers qui le guettent et pour connaître ses craintes et ses espoirs. Les avertissements devraient être basés sur la réalité plutôt que sur ce qu'on a vu, lu ou entendu depuis 20 ans. Les polyvalentes ont changé, et chaque école est différente. Les parents devraient s'informer sur la future école de leur enfant, auprès de lui (il a son réseau d'informateurs...) et auprès d'autres parents.

«Ça aide beaucoup les parents qui sont inquiets quand on leur dit qu'on en a deux qui ont fini leur secondaire et qui ne sont pas des drogués», prétend Mme Desmarchais.

Les parents et les jeunes sont souvent rassurés une fois qu'ils ont visité l'école, qu'ils se sont renseignés sur son fonctionnement, et qu'ils ont rencontré le directeur et les professeurs. Plusieurs écoles secondaires organisent des visites pour les parents et les élèves. Si ce n'est pas le cas de la future école de votre enfant, vous ne devriez pas hésiter à prendre des arrangements pour que vous puissiez la visiter et rencontrer un membre de la direction.

Si votre visite ne vous rassure pas, vous devriez aller voir ailleurs, magasiner, avec votre enfant. Achetez-vous une maison que vous n'auriez pas visitée?

L'ANGOISSE

SUITE DE LA PAGE A 1

parentales et la société de consommation, ajoute M. Pierre Lupien, directeur-adjoint de la polyvalente André-Laurendeau, les parents ont tendance à laisser l'éducation à l'école, l'élève est un peu laissé à lui-même.»

Plusieurs recherches, au Québec, aux États-Unis et en Angleterre montrent qu'en moyenne, les enfants de foyers désunis ont de moins bons résultats scolaires que ceux qui vivent avec leurs deux parents. Un exemple: une étude faite l'an dernier dans une école secondaire de la région de Lanaudière indique que les enfants de foyers désunis ont, en moyenne, des notes de 6 p. cent inférieures à celles des enfants de foyers unis.

Mais il faut être prudent dans l'interprétation de telles données. Les études anglaises et américaines ont démontré que si les enfants de foyers monoparentaux ont de moins bonnes notes que les autres, c'est surtout parce qu'en général, ils vivent dans de moins bonnes conditions socio-économiques.

Lorsque les conditions matérielles sont égales, démontrent ces recherches, la différence de performance entre les élèves vivant avec un parent et leurs camarades vivant avec deux parents est beaucoup moins grande. Et rien n'indique que l'écart qui reste soit attribuable au fait que le parent seul ne s'occupe pas assez des études de ses enfants.

En fait, pensent certains chercheurs, ce pourrait être la période de conflit qui a précédé la séparation qui est responsable des difficultés scolaires de certains enfants du divorce. En quel cas on peut croire que si les parents ne s'étaient pas quittés et avaient continué à se battre, l'enfant aurait eu des notes pires que celles qu'il a obtenues après la séparation.

Quoi qu'il en soit, comme le souligne à la fin d'une vaste étude sur la question la chercheuse britannique Elsa Ferri, «ce ne sont pas tous les enfants vivant avec un seul de leurs parents qui réussissent moins bien à l'école que leurs camarades vivant dans une famille «normale». Le fait que l'écart entre les différents groupes d'enfants soit relativement modeste indique que bon nombre de parents seuls ont très bien réussi à élever leurs enfants.»

Les parents séparés que nous avons rencontrés dans le cadre de notre enquête ne nous ont pas paru moins soucieux de l'éducation de leurs enfants que les autres. Parmi leurs enfants, comme parmi ceux des familles unies, certains réussissent très bien et d'autres ont des difficultés.

Si le petit garçon de Lison, dont nous parlons au début de cet article, a eu des problèmes dès la maternelle, sa sœur aînée Corinne «a toujours été première de classe».

Liette, que son mari a abandonnée il y a 20 ans avec cinq enfants, raconte: «De mes quatre garçons, il y en a deux qui ne voulaient rien faire à l'école, et deux autres qui étaient très bons. Pourtant, je n'ai pas consacré plus de temps aux uns qu'aux autres.»

Les parents admettent que parce qu'ils ont peu de temps à leur disposition, ils en consacrent peu aux devoirs et aux réunions organisées par l'école. «Je disais aux professeurs, raconte Huguette, mère d'un garçon de 13 ans séparé depuis neuf ans, que je n'avais pas le temps de suivre mon gars, que s'il y avait un problème, c'était à eux de m'appeler.»

«J'ai dit à mon garçon que l'école c'était son affaire, même s'il y a des moments où j'ai dû resserrer un peu.»

Les parents séparés sont des ennemis jurés des devoirs. «C'était rare les soirs où je n'avais pas de réunions ou du travail», explique Lison. «Alors, il faut que tu les bouscules, tu les fais avaler leur steak en vitesse, c'est la chicane tous les soirs.»

Bill, père de deux enfants: «Il y a des professeurs qui donnent beaucoup de devoirs, pas pour faciliter l'apprentissage, mais pour impliquer les parents. Mais ça ne marche pas dans toutes les maisons.»

«Un de mes fils laisse trainer ses devoirs mais, affirme Bill, tant qu'il continue à apprendre, je ne le suivrai pas de plus près.»

Ces parents estiment qu'en remettant à leurs enfants la responsabilité de leurs études, ils leur rendent service. «Ça fait des enfants plus autonomes, plus débrouillards», croit Liette.

Le temps qu'ils passent avec leurs jeunes, ils le passent à des choses qui leur paraissent plus importantes que le contrôle des devoirs. «Je consacre beaucoup de temps à écouter mes enfants, à garantir la communication», raconte Bill. «Je me suis endetté en consacrant moins de temps à mon travail pour être plus présent auprès de mes enfants.»

Lucie, elle, s'est occupée des scouts: «C'était le loisir de mes enfants, c'était une façon de m'occuper d'eux tout en me donnant un loisir. Mon travail, ça me regardait, l'école, ça me regardait avec leurs professeurs.»

Les parents séparés se plaignent de l'incompréhension que manifeste l'école à leur égard.

«Quand j'expliquais aux professeurs de Maxime qu'une heure de devoirs par soir c'était assez, que je n'avais pas le temps de faire plus, c'était comme si je venais de la planète Mars!»

Ils accusent les enseignants et les directeurs d'école de mettre automatiquement sur le dos de leur situation personnelle les difficultés scolaires de leurs enfants: «Les professeurs te font sentir coupable, affirme Lison, ils te laissent entendre que la mère n'est pas assez présente.»

Dans un sondage effectué en 1980 auprès de 1 200 parents seuls des États-Unis, 45 p. cent d'entre eux faisaient le même reproche aux écoles de leurs enfants.

Un grand nombre de parents américains se plaignaient par ailleurs du fait que les professeurs demandaient aux enfants de fabriquer des cadeaux destinés spécifiquement à leur mère ou à leur père, sans tenir compte du fait que plusieurs enfants ne vivaient qu'avec un de leurs parents. Un problème soulevé aussi par les parents québécois: «Quand l'école demandait de faire des cartes pour la fête des pères, raconte Liette, il y a un bon nombre d'enfants qui restaient pris avec leur carte, ma fille trouvait ça très dur.»

Les parents seuls dont les enfants ont eu des difficultés à l'école se sont demandés pendant un moment si leurs problèmes personnels — la séparation — et le peu de temps qu'ils avaient consacré aux études de leurs jeunes n'étaient pas responsables de ces difficultés. Aujourd'hui, ils se disent convaincus que cela n'a pas été le cas. De dire Lison: «Maxime est ce qu'il est. Si j'avais été plus présente, ça n'aurait pas été mieux, j'aurais été absorbée par les problèmes matrimoniaux.»

«Il ne prendra pas de drogue à 18 ans parce que je me suis séparée quand il avait quatre ans.»



PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

Mme Claire Berthelet, conseillère pédagogique à la CECM: «Pour l'enfant, l'entrée en première année est un moment très stressant.»

més avec les enfants, raconte l'enseignante Rollande Vigneux, c'est surtout les parents qui sont en larmes à la porte.»

«C'est sûr que si la mère braille à la porte, l'enfant va brailer aussi», constate Mme Jacqueline Vadnais, mère de trois enfants.

Les éducateurs demandent aux parents de faire de cette première rentrée un événement amusant plutôt que déchirant, le matin même et avant. Dans les semaines qui précèdent, ils devraient expliquer à l'enfant ce qui va se passer, en parler en termes favorables, visiter l'école avec lui, répondre à ses questions, le rassurer.

Mme Vigneux conseille aux parents de faire garder leur enfant de temps en temps et de le laisser aller jouer au parc avec des amis pour qu'il s'habitue, avant d'arriver à l'école, à être séparé de ses parents et à jouer avec d'autres enfants.

Mme Claire Berthelet, conseillère pédagogique à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), suggère d'habituer l'enfant à se débrouiller seul: «L'enfant doit apprendre à résoudre des problèmes par lui-

T E T E S D ' A F F I C H E



Guy Pinard

Retrouvailles

■ **Robert Hazel**, président d'Amitiés Canada-Rwanda, invite tous les amis du Rwanda à participer à un voyage dans ce pays d'Afrique, en juin 1988, pour souligner le 25^e anniversaire de fondation par le R.P. **Georges-Henri Levesque** de l'Université nationale du Rwanda. Pour renseignements: 875-9911.

■ Le collège des Eudistes soulignera, en 1988, le 35^e anniversaire de sa fondation, par des célébrations auxquelles il convie tous les anciens. Pour informations: 376-5740.

■ La Fédération des amicales Jésus-Marie organise une rencontre qui aura lieu le 24 octobre à la maison-mère, 1420, boulevard Mont-Royal, à Outremont. Pour informations: 273-4271, poste 214.

■ Tous les anciens employés des relations publiques de la Société d'énergie de la baie James sont conviés à des retrouvailles qui auront lieu le samedi 31 octobre, à 19 h, à la salle Tudor du magasin Ogilvy. Pour informations: **Jean-Paul Fontaine**, au 289-5544.

■ L'Association des diplômés de l'Université du Québec à Rimouski est à la recherche des quelque 10 000 étudiants qui ont obtenu un diplôme de la maison. Pour informations: **Francis Belzile**, au (418) 724-1484.

AU GÉNÉRIQUE

Le professeur d'architecture **Louis Pretty**, de l'Université de Montréal, offrira des conseils précieux pour l'achat d'une maison dans le cadre des *Belles soirées* de l'éducation permanente de l'Université de Montréal les mercredis 21, 28 octobre et 4 novembre, à 19 h 30. Pour informations: 343-6090.

C'est le gala de la Société des graphistes (un lapsus m'a fait écrire artistes) du Québec que notre président et éditeur, **Roger D. Landry**, présidera demain soir au Grand Hôtel.

Le Congrès national des Italo-Canadiens et les Presses de l'Université de Montréal procéderont au lancement de *Le débat linguistique au Québec: la communauté italienne et la langue d'enseignement*, oeuvre de **Donat J. Taddeo**, de la faculté des études en communications de l'Université Concordia, et de **Raymond Tarras**, de la faculté des sciences politiques de l'Université Tulane, à la Nouvelle-Orléans. Le lancement aura lieu ce soir à 17 h, à la maison d'Italie.

André Beaumier, directeur musical du Mouvement international *A coeur joie*, souligne avec fierté que son groupe a été choisi pour l'opération *100 000 voix pour les sans-voix* organisée par le Mouvement international ATD-Quart-Monde et présentée samedi. Pour informations: 387-6651.

Le Service des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal a eu la brillante idée d'offrir un nou-

veau stage qui permettra aux participants d'apprendre une foule de petits trucs pour l'animation des fêtes annuelles ou autres réceptions du genre. Le stage aura lieu samedi, de 9 h à 16 h, au centre Saint-Mathieu. Pour renseignements: **Luce Lamoureux**, au 479-1008.

Sœur Berthe révélera les secrets de ses meilleures recettes pour les fruits de mer samedi à 11 h, dans le cadre d'une dégustation de fruits de mer qui aura lieu au marché Atwater.

Le vernissage des peintures récentes de **Henriette Le Tellier** aura lieu samedi à 20 h, au 1577, avenue Laurier est. L'exposition se poursuivra jusqu'au 16 novembre. Pour informations: 521-2934.

Patrick Picker, de Rock Forest, a reçu le Prix au mérite Ernest C. Manning, récemment, en Alberta, pour la mise au point d'un «microcalorimètre à écoulements». Le prix est accompagné d'une bourse de \$25 000.

L'usine Pétromont, de Varennes, est la lauréate provinciale du mérite industriel 1987, une distinction décernée depuis cinq ans par l'Association canadienne de l'électricité pour souligner l'excellence des réalisations en matière d'efficacité énergétique. La présentation a été faite par **Gaëtan Marois**, vice-président, région Richelieu, à Hydro-Québec. Soulignons que l'usine est dirigée par **Jacques Lanctôt**.

Le maire **Jean Doré** recevait



Blanche Martel et Hervé Dépot célèbreront récemment leur 65^e anniversaire de mariage, à Saint-Faustin, en compagnie de leurs neuf enfants et de leurs descendants. Les heureux époux sont d'anciens résidents de la 25^e Avenue, à Rosemont, où ils ont élevé leurs enfants. La Presse se joint à leurs parents et amis pour leur offrir ses meilleurs voeux de santé et de bonheur.

mardi **Ronald Corey**, président du Canadien de Montréal et de la campagne de souscription de Centraide, pour une conférence de presse au cours de laquelle on a dévoilé les grandes lignes de l'implication des maires des villes de banlieue.

L'Association des réalisateurs et réalisatrices de films du Québec élitait récemment son comité exécutif. En sus de la présidente **Yolande Cadrin-Rossignol**, reconfirmée dans ses fonctions, on retrouve les réalisateurs **Michel Bouchard**, **Jean Chabot**, **Mirreille Dansereau**, **Sylvie Groulx**, **Louise Lamarre**, **Roland Paret** et **Paul Tana** (le communiqué ne précise malheureusement pas leurs responsabilités respectives).

L'exposition *Hommage à Jules Verne*, qui regroupe des artistes et illustrateurs de Montréal et Québec se poursuit jusqu'à dimanche au 5237, rue Saint-Denis. Pour informations: **Philippe Labelle**, au 274-8473.

Monique Jérôme-Forget, présidente-directrice générale de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, sera l'invitée lors du colloque d'information consacré aux maux de dos, ainsi qu'aux lésions aux mains et aux

yeux, le 20 octobre, au centre des congrès de Laval.

L'Institut de recherche et d'information sur la rémunération vient de se doter d'un comité consultatif provisoire. Il sera formé de **Nicole Blouin**, présidente de N.B. Communication relations publiques Inc.; **François Charbonneau**, directeur général de l'Association des optométristes du Québec; **Jean-Guy Duchaine**, vice-président, ressources humaines chez Quebecor; **Suzanne Forest**, syndic et conseiller juridique à la Corporation professionnelle des psychologues du Québec; **Renée Lacoursière**, directeur des avantages sociaux chez Bell Canada; et **Maurice Lemelin**, professeur titulaire aux H.E.C.

Gisèle Bouchard, animatrice communautaire à Parrainage civique les marronniers est à la recherche de volontaires pour aider des personnes handicapées intellectuellement. On peut la joindre au 255-4026.

Le centre communautaire Place-Vermeil, pour personnes âgées, est à la recherche de bénévoles pour visiter des personnes âgées à domicile. Pour renseignements: 527-7822.

Paul A. Quesnel, secrétaire général du CN, est le lauréat du Prix de haut mérite professionnel pour 1987, honneur conféré par l'Institut des secrétaires et administrateurs agréés du Canada.

La laine et le lin, du rouet au métier. Tel est le thème de la conférence de la série *À l'heure de la Nouvelle-France* présentée dimanche à 11 h, au château Rametzay. Pour informations: 861-7182.

Dans le cadre de la série *Sons et brioches*, la place des Arts propose dimanche à 11 h, à la salle Maisonneuve, un spectacle de **Michel Dupire** intitulé *À la découverte du Brésil: autour de la samba*. Pour informations: 842-2112.



Place à la prévention!

Les quelque 13 200 employés des 24 principaux édifices de la société Bell Canada ont été sensibilisés à la prévention des incendies par les pompiers de 14 municipalités, et la démarche s'est soldée par un succès complet. **Clément Beaugard**, directeur opérationnel chez Bell Canada, est en compagnie de **Gilles Dumals**, chef de division du Service de prévention des incendies de Montréal.

Le Dr **Howard S. Shapiro** sera l'invité de l'hôpital de Montréal pour enfants dimanche à 13 h, à l'auditorium de l'hôpital. C'est une initiative de la Société du Lupus du Québec.

Le Ladies' Morning Musical Club propose dimanche à 15 h 30, à la salle Pollack, un récital du pianiste **Michel Dalberto**. Pour informations: **Gisèle LeFebvre**, au 341-1869.

La galerie du Vieux village procédera au vernissage des peintures récentes de **Christian Bergeron** dimanche à 13 h, au 22, de Montbrun, à Boucherville. L'exposition se poursuivra jusqu'au 1^{er} novembre. Pour renseignements: 641-1757.

Le café Timénès, 4857, avenue du Parc, procédera dimanche à 20 h, au vernissage de photos de **Dominique Hugon**, réunies sous le thème *Perspectives*. Pour renseignements: 272-1734.

A quoi sert l'école? Tel est le thème du colloque organisé par la Société de recherche en orientation humaine et présenté dimanche à 14 h 30, à l'hôtel Renaissance du Parc. Pour informations: **Andrée M. Dupont**, 523-5677.

Porte-Folio, du 2080A, rue Saint-Denis, propose, jusqu'au 22 octobre, une exposition de photographies de Montréal. Pour informations: **Guy Ouellet**, au 374-0416.

A SAMEDI

Delta Montréal

Passez votre fin de semaine chez nous.

Vous aurez plus à dépenser ailleurs.

79,000\$* A Montréal, il y a tant à faire et à voir qu'on ne sait plus par où commencer. Heureusement, si vous séjournez au Delta Montréal, vous pouvez presque tout faire à pied: les boutiques, les boîtes de nuit, les restaurants et tous les endroits intéressants. Après les courses, rentrez vous détendre à l'hôtel. La plupart des chambres ont un balcon et plusieurs d'entre elles offrent une vue superbe sur la ville. Gardez-vous en forme aux piscines intérieure et extérieure, au sauna, au bain à remous, dans les salles de conditionnement ou sur l'un des courts de squash que vous aurez réservés.

Quant aux petits, ils sont bien gardés au Centre créatif pour enfants. Nous avons prévu un menu spécial pour eux, et bien sûr, le séjour est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, s'ils partagent la chambre de leurs parents.

Tous ces avantages sont compris dans le tarif spécial de fin de semaine du Delta. Réservez tôt, car il y a un nombre limité de chambres à ce tarif. Pour réserver, composez sans frais 1-800-268-1133.

Delta Montréal

Vous apprécierez la différence Delta.

450, rue Sherbrooke ouest
Entrée sur l'avenue du Président - Kennedy
Montréal.

*Par chambre, par nuit. Tarif sujet à changement sans préavis. Valable le vendredi, le samedi et le dimanche des longues fins de semaine ferries.

Vancouver, Whistler, Penticton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Mississauga, Ottawa, Montréal, Saint John, Halifax, Orlando (Floride).

WEIGHT WATCHERS CÉLÉBRERA SON 25^{ÈME} ANNIVERSAIRE EN 1988. ET POUR INAUGURER LES FESTIVITÉS D'ANNIVERSAIRE, NOUS AVONS PLANIFIÉ TOUTE UNE SÉRIE D'ACTIVITÉS SPÉCIALES, À PARTIR DU 17 OCTOBRE.

RÉSERVEZ LE 17 OCTOBRE

Vous êtes invités à une réunion d'accueil, samedi, le 17 octobre, de 10 heures à midi, à la Plaza St-Hubert, 7040 St-Hubert, 2^{ème} étage.

Venez "vous renseigner à fond" sur Weight Watchers et goûter la nourriture Weight Watchers. Gagnez des prix. Parlez à des membres à vie. Rencontrez nos animatrices et le Membre de l'année Weight Watchers pour le Québec.

VENEZ ASSISTER À UNE RÉUNION GRATUITE

Au cours de la semaine d'accueil (du 17 au 24 octobre), vous pouvez, si vous ne faites pas partie de Weight Watchers, assister à une réunion, tout à fait gratuitement.

Vous verrez combien ces réunions sont intéressantes et stimulantes...et vous apprendrez tout sur Weight Watchers.

VENEZ À NOTRE SEMAINE D'ACCUEIL.

Vous pourrez ensuite choisir le style de réunion qui vous convient le mieux: la réunion régulière, au sein d'un groupe agréable ou le Programme au travail, à l'endroit même où vous travaillez.

DES AUBAINES EXCEPTIONNELLES, CET AUTOMNE.

Si vous profitez de notre offre exceptionnelle d'automne, vous bénéficierez d'un important rabais. Pour les nouveaux membres: 12 réunions pour 70 \$ - une économie de 29 \$.

Pour ceux qui sont déjà membres: 12 réunions pour 60 \$ - seulement 5 \$ par réunion!

Vous voudrez sûrement participer à nos activités pré-anniversaire...c'est le moment où jamais de devenir membre de Weight Watchers.

Pour plus d'information, téléphonez au centre Weight Watchers de Montréal: 727-3788; en province, composez 1-800-361-6564.

O	C	T	O	B	R	E
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24

Weight Watchers et Le Programme au Travail sont des marques de commerce déposées de Weight Watchers International Inc. © 1987

Plaza Saint-Hubert 7040, Saint-Hubert, 2^e étage
Montréal

La Mode En



Mouvement!

CONFORT RACÉ



Paletot d'auto fait en Finlande. Extérieur 100% coton, col et revers de manches en velours côtelé. Vert émeraude. 425\$.

Parka mode en duvet. Col montant et capuchon amovible. 70% duvet / 30% plume. Gris argent. 325\$.

Paletot d'auto habillé. Col en cuir, ceinture à la taille. 2 poches appliquées. Verde. 325\$.

Caban très élégant. Devant à boutons et fermeture-éclair. 2 poches appliquées, garniture de cuir. Pied-de-poule gris/noir, marine uni. 325\$.

LE «DOWNHILL» EST EN VILLE



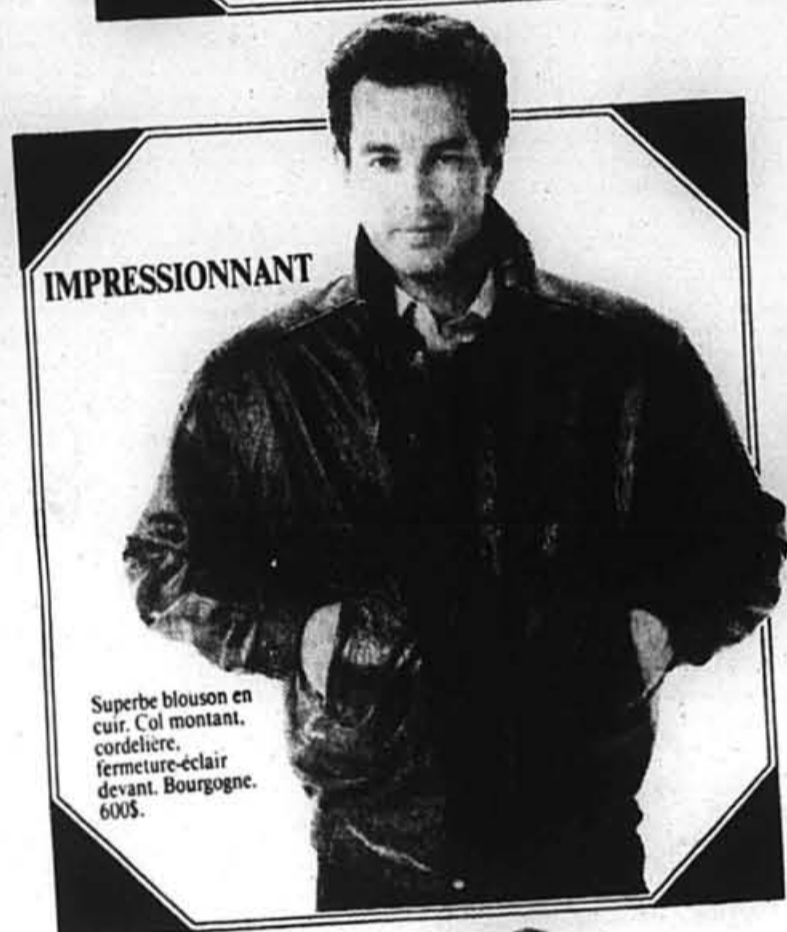
Paletot d'auto court fabriqué en Finlande. 70% coton / 30% polyamide. Bleu roi. 300\$.

Parka trois-quarts fabriquée en Finlande. Capuchon garni de tricot, cordelière. Beige garni de jaune. 450\$.

Élégant blouson court à motif imprimé. importé de Finlande. Gris/mauve. 400\$.

Blouson court de Finlande, avec scène de ski imprimée au dos. Vert/marine. 450\$.

IMPRESSIONNANT



Superbe blouson en cuir. Col montant, cordelière, fermeture-éclair devant. Bourgogne. 600\$.



ORIGINAL

Blouson en cuir haute mode, grande qualité. Fini tabac. Rabat à fermeture-éclair asymétrique. Brun Mexique. 575\$.

REMARQUE



Élégant paletot d'auto, fini cuir «viewbuck». Cordelière à la taille, épaulettes larges. Brun sierra. 670\$.



MODE TOUTES OCCASIONS

FAIT EN FINLANDE
Manteau de grande allure, avec ceinture à la taille et boutons de métal. 58% coton / 42% polyamide. Gris pâle. 400\$.

DUVET TOUT-ALLER
Une belle valeur. Extérieur 100% coton retenant le duvet. 80% de canard / 20% plume. Tan rustique. 435\$.

TRENCH MODE
Trench léger et en mesure d'affronter l'hiver. Boutonniers et col en cuir, ceinture à la taille. Verde, noir, marine. 325\$.

ÉCONOMISEZ 145\$
Superbe manteau de duvet. Extérieur en poly/coton retenant le duvet. 70% duvet / 30% plume. Gris, fauve, vert sarcelle, bleu. Ord. 395\$. Solde 250\$.

CROISÉ
Manteau de duvet haute mode, empiecement devant et derrière. Extérieur 100% coton, 80% duvet de canard / 20% plume. Marine. 435\$.

FAIT EN FINLANDE
Joli manteau mode, col montant et ceinture à la taille. 70% coton / 30% polyamide. Bleu. 395\$.

PLACE VERTU • CENTRE ROCKLAND • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. •



• LES PROMENADES SAINT-BRUNO
• LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Carte Blanche, Diners, A. Gold & Sons

Postes: Ottawa veut adopter demain une loi pour forcer le retour au travail

Presse Canadienne

Le gouvernement fédéral a déposé aux Communes, hier, une motion pour s'assurer que la loi spéciale de retour au travail des 23 000 postiers sera adoptée au plus tard demain.

Le ministre responsable des postes, M. Harvie Andre, s'est demandé, à cette occasion, « comment il fallait de blessures et d'os fracturés pour que l'opposition permette à cette loi d'être appliquée ».

Ce commentaire n'a pas semblé impressionner le leader néo-démocrate Ed Broadbent, qui a réaffirmé sa volonté de faire de l'obstruction, « parce que cette loi est injuste (et) qu'elle va à l'encontre de la Charte des droits ».

Les libéraux, pour leur part, ont présenté trois amendements, qui ont tous été rejetés, « dans le but de rendre plus facile l'adoption du projet de loi », selon l'expression de M. Herb Gray, leur leader en Chambre.

Les libéraux voulaient que le gouvernement supprime les articles de la loi qui empêcheraient les chefs syndicaux de détenir des postes de direction pendant cinq ans, si un syndiqué défie la loi; qui assureront la nomination d'un arbitre après trois mois de médiation infructueuse; qui demandent à l'arbitre éventuel de



Un policier d'Ottawa agrippe un géviste des Postes au cours d'une manifestation devant le poste de police de la capitale PHOTO REUTER.

tenir compte d'un rapport de conciliation qui appuie le principe du franchisage.

Droits et libertés

Dans une interview à Victoria, le président de la Fédération canadienne des droits et libertés, M. Ross Lambertson, a déclaré que l'interdiction de détenir des postes de direction au sein d'un syndicat constituait « certainement une violation des libertés civiles ».

« Je crois, a-t-il poursuivi, qu'il s'agit probablement d'une violation inconstitutionnelle. C'est probablement une violation de la Charte des droits. »

Le président de l'Association canadienne des libertés civiles, M. Alan Borovoy, a pour sa part assuré, à Toronto, que cet article de la loi contrevenait clairement

à la liberté d'association et semblait être une tentative « répugnante » de la part du gouvernement « pour démanteler un syndicat ».

Du côté des gévistes, le leader syndical Jean-Claude Parrot et une centaine de postiers ont défilé devant le poste de police principal d'Ottawa, hier, en distribuant des tracts qui demandaient « la neutralité de la police, non la brutalité, sur les piquets de grève ».

À Mississauga, en banlieue de Toronto, trois policiers ont été atteints par des pierres dans une échauffourée sur les piquets de grève. Des accusations de méfait et de voies de fait ont été portées contre trois individus.

À Summerside, Ile-du-Prince-Édouard, un géviste a été accusé de voies de fait sur la personne d'un briseur de grève.

Explosion: 26 blessés

Reuter
SAN FRANCISCO

Une explosion a dévasté hier les cuisines d'un restaurant de Chinatown, le quartier chinois de San Francisco, faisant 26 blessés, selon les pompiers.

Causée probablement par un défaut de fonctionnement d'un appareil de cuisine, l'explosion a projeté dans toutes les directions des débris de verre et de vaisselle et les blessés, la plupart des employés du restaurant, souffrent de coupures et de lacérations.

CKOI FÉLICITE MIREILLE PRÉVOST, EMPLOYÉE DE LA CHARCUTERIE PARENT À LA PLACE VERSAILLES, QUI, LE 3 OCTOBRE DERNIER, A GAGNÉ 5 000 \$ EN NOUS RAPPORTANT UN DOLLAR CANADIEN DONT LE NUMÉRO DE SÉRIE ÉTAIT : BAR8787207

Faites comme Mireille Prévost.

Jusqu'à **100 000 \$** à gagner!

Écoutez CKOI et vérifiez les numéros de série qui vous sont communiqués en ondes une fois l'heure, entre 6 h et 20 h. Comparez ces numéros avec vos propres dollars. Si vous avez



un des dollars recherchés, CKOI paiera gros pour le retrouver. Tous les détails à CKOI. Les règlements du concours sont disponibles à CKOI, 211, avenue Gordon, à Verdun.

C K O I 9 7 F M

SUPER SOLDE Camps musicaux

ÉPARGNEZ JUSQU'À
1500 \$
POUR UN TEMPS LIMITÉ

En super spécial, 50 pianos qui n'ont servi que 2 mois. Prêtés par Archambault Musique aux camps musicaux d'Orford et de Lanaudière, ces pianos vous sont offerts avec la garantie originale, le banc, la livraison dans le grand Montréal et un accord à domicile.



Baldwin MODÈLE 243 (45")
à partir de seulement **3795 \$**
Disponible en fini chêne (3795\$), noyer (3895\$) ou ébène (3995\$)

(non illustré)
Baldwin modèle E-140B (40") 2895\$ disponible en fini noyer

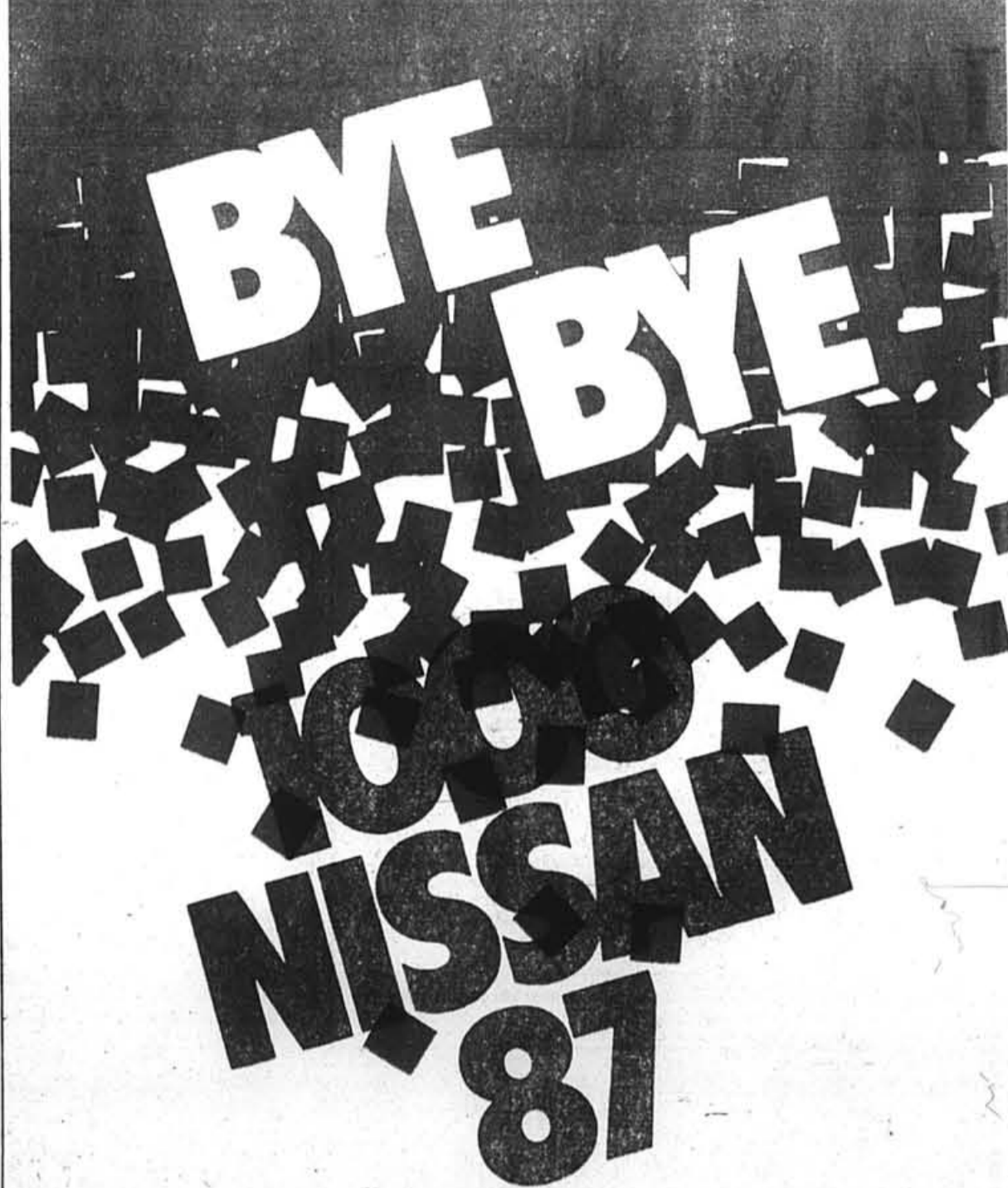
☆☆☆
MODÈLE SÉLECTIONNÉ PAR LE CAMP MUSICAL D'ORFORD

☆☆☆
YAMAHA MODÈLE U1A (48")
à partir de seulement **4650 \$**
Disponible en ébène satin (4650\$), ébène poli ou noyer poli (4750\$)

☆☆☆
MODÈLE SÉLECTIONNÉ PAR LE CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE

90 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE DEPUIS 1896
ARCHAMBAULT
M U S I Q U E

500 est. rue Ste-Catherine, Montréal (métro Berri) 849-6201



Le nouvel an de l'automobile approche...
et les Pros offrent des

RABAIS-CADEAUX!

JUSQU'À
3 000 \$

Air conditionné
Toit ouvrant
Plaques d'immatriculation
Taux d'intérêt réduit
1 000 \$ de rabais
et bien d'autres choses!

1987 a été une excellente année pour Nissan.
C'est pourquoi nous vous invitons à venir célébrer avec nous.

JUSQU'AU 30 OCTOBRE
Venez profiter de rabais spectaculaires sur tous nos modèles 87. On négocie et on fête.

Les rabais-cadeaux sont dans les autos!
Rien n'est laissé au hasard!
Il y a un des rabais-cadeaux dans chaque véhicule, certains valent jusqu'à 3 000 \$. Il vous sera présenté avant la signature du contrat.
C'est la façon des Pros de remercier leurs clients.



NISSAN

LES PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL

- | | | | |
|---|--|--|---|
| LABELLE NISSAN
BLAINVILLE
818, boul. Labelle 430-4120 | BRUCY AUTO INC.
VALDREUIL
900, boul. Harwood, route 342
455-1434 | FAIRVIEW NISSAN LTÉE
POINTE-CLAIRE
345, boul. Brunswick 697-9141 | ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE
SAINT-EUSTACHE
801, boul. Souv. 472-8666 |
| ALEXANDER NISSAN
ST-LOUIS DE TERREBONNE
4100, chemin Gascon 477-1444 | CITÉ NISSAN MONTRÉAL
3500 ouest, rue Jean-Talon 739-3175 | AUTO GOUVERNEUR INC.
LAVAL
1501, boul. des Laurentides 668-1650 | ST-LÉONARD NISSAN INC.
SAINT-LÉONARD
770, rue Colbert 374-4421 |
| CHOMÉDEY NISSAN
LAVAL
745, boul. Labelle 682-4400 | CENTRE-VILLE NISSAN
7085 ouest, rue Ste-Catherine 932-6677 | MANOIR NISSAN INC.
REPENTIGNY
225, boul. Brien 585-5824 | METRO NISSAN INC.
LACHINE
1125, rue Notre-Dame 634-7211 |
| BELLEMARE NISSAN LTÉE
MONTRÉAL
10305, avenue Papineau 382-2780 | BAILLARGEON NISSAN INC.
LONGUEUIL
768 est. rue Saint-Charles 677-8953 | MERCIER NISSAN INC.
MIRABEL
55 ouest, St-Jean Baptiste 691-9541 | BROSSARD NISSAN INC.
BROSSARD
9105, boul. Taschereau 445-9811 |
| BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
LA SALLE
7550, rue Broadway 366-8931 | GARAGE DUMOULIN LTÉE
Saint-François, L'AVEL
8115, boul. Levesque 665-7450 | GARAGE MODELAUTO INC.
POINTE-AUX-TREMBLAIS
12230 est. rue Sherbrooke 645-4546 | |

La municipalité du Lac Brome détournera une route pour faciliter un projet de condos

LIJAHNE LACROIX

■ Malgré le désaccord manifeste de la majorité de la population, le conseil municipal du Lac Brome

le mardi ont de demander des excuses pour le détournement de la route 242 qui longeait l'ancienne voie ferrée maintenant délaissée. En gros, cela signifie que le conseil municipal a décidé de passer outre à un nouveau projet de 210 unités d'habitation à quelque 550 mètres de la route provinciale passera maintenant derrière.

« Avant une égalité de 33 des six conseillers, c'est le vote du maire, M. Homer Blackwood, qui a fait pencher la balance. »

« Le grand gagnant, dans tout cela, c'est le promoteur, M. Maurice Pinsonneault, lance M. Berné Kahane, directeur général de l'Association municipale. Quant aux habitants du lac Brome, ils devront déboursier \$1,81 million pour que le nouveau projet de condos de M. Pinsonneault ait un accès direct au lac. »

Le maire Homer Blackwood ne voit pas du tout les choses de la même façon : « Dans le fond, ce sont les propriétaires des nouveaux condos et leurs taxes, qui paieront pour tout cela. Evidemment, la municipalité devra d'abord déboursier le montant, mais les revenus générés par le projet et les retombées qu'il amènera seront telles que ça ne coûtera rien aux contribuables actuels. Les gens qui m'ont élu n'auront pas un cent à payer... ou très peu. Au plus quatre ou cinq cents pour chaque ranche de \$100 d'évaluation. »

« Ce que le maire nous dit, retorque alors M. Kahane, c'est : « Faites-moi confiance, ça ne coûtera rien ». Cela ressemble aux promesses olympiques du Maire Drapeau. Pourtant, l'histoire a toujours prouvé que le développe-

ment municipal n'est pas un jeu d'enfant. »

Le maire ne se contente pas de dire que la résiliation du mode de vote est une bonne chose. Malgré le fait qu'il est possible de voter par correspondance, il n'est pas sûr que cela change quelque chose.

Les chiffres sont complexes, mais peuvent être regroupés pour plus de compréhension. Le coût des travaux totalisera \$5,77 millions. Cela comprend le détournement, les aménagements qui se révéleront nécessaires ainsi que la pose du système d'aqueduc et d'égouts pour les nouveaux condos et pour 75 résidents qui ont du se contenter jusqu'à maintenant d'une fosse septique et d'un puits artésien. De ce total, le gouvernement provincial assumera \$2,95 millions, le promoteur \$682 000, les 75 résidents \$528 000 et la municipalité de Lac Brome \$1,81 million.

Un problème auquel la municipalité doit faire face, c'est que le \$5 millions du provincial lui seront remis en divers versements. « Le problème majeur, c'est ça, déclare le maire. On devra faire un emprunt en attendant de recevoir l'argent. Mais ça n'a rien d'insurmontable. »

Pour le promoteur, la situation est revenue. Ses condos auront maintenant un accès direct sur le lac et verront ainsi leur valeur marchande augmentée. De plus, il voit sa propriété gonfler, sans frais, de la bande de terrain actuellement occupée par route 243 qui sera reconstruite sur la voie ferrée, elle aussi propriété du gouvernement. Certains auraient souhaité que ce terrain devienne un sentier de la nature.

« Nous n'avons rien contre le projet de condos, explique M. Kahane. Il est excellent. Mais nous aimerions que M. Pinsonneault respecte les règles du jeu. Tant mieux pour lui si on détourne la route à son seul avantage. Mais au moins, qu'il paie pour cela, comme il l'avait promis ! »

Des élections doivent se dérouler le 1^{er} novembre au Lac Brome. Alors que M. Kahane prétend représenter la majorité de la population (au moins 90 p. cent seraient d'accord avec lui, dit-il), le maire affiche encore là un tout autre point de vue : « Toutes ces discussions sont le fait de quelques agitateurs. Il n'y a pas une raison au monde pour laquelle nous ne devrions pas soutenir ce projet de toutes nos forces. Ceci dit, je serai réélu sans problème. Je n'ai aucun doute. »



ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT une réalité qui nous touche...

Aux personnes désireuses de connaître les multiples dimensions de l'environnement ou qui veulent acquérir la formation nécessaire à leur pratique et à leur engagement social.

L'Université de Montréal offre le CERTIFICAT EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT qui comporte les cinq axes suivants :

- AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENTALE
- ÉCOLOGIE APPLIQUÉE
- ÉCOLOGIE HUMAINE
- APPLICATIONS THÉMATIQUES

Conditions d'admission

Avoir 21 ans et détenir le diplôme d'études collégiales ou l'équivalent ou posséder des connaissances et une expérience appropriée au programme.

Date limite d'admission: 1^{er} novembre 1987

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tel. 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente



La Fondation des Maladies Mentales, un organisme sans but lucratif qui se voue à la recherche et à l'information sur les différentes Maladies Mentales est à la recherche de

FONDATION DES MALADIES MENTALES

BÉNÉVOLES

pour oeuvrer dans les secteurs d'activités suivants:

- Planification et tenue d'événements spéciaux
- Relations publiques et financement
- Secrétariat et informatique

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae et une courte lettre expliquant vos intérêts à vous impliquer au sein de notre Fondation avant le 30 octobre à:

FONDATION DES MALADIES MENTALES
7401, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 3M5

VENTE HISTORIQUE D'OUVERTURE

40 à 60% d'escompte

Nos fameux escomptes de tous les jours qui sont de 30 à 50% sur la valeur réelle des bijoux et sur le prix suggéré des montres, seront augmentés à 40 jusqu'à 60% d'escompte sur la plus belle collection de bijoux et de montres au Canada!

Du 14 au 17 octobre
aux deux nouvelles bijouteries à

LAVAL et
BROSSARD
et aussi au légendaire C.M. Michaud
de **MONTREAL**



Les bijouteries C.M. Michaud, maintenant trois adresses:

LAVAL
2000, boul. Le Corbusier,
au nord de St-Martin
(514) 687-8444

MONTREAL
937 est, Bélanger
(514) 279-4527

BROSSARD
5705, boul. Taschereau,
un peu à l'est du Pont Champlain
(514) 443-3400

Prix spéciaux en regard du stock. Nous n'avons que 20-30 articles les quantités par client. Pas de plus de stock de côté.

LA GRANDE BIJOUTERIE... PLUS PRÈS DE VOUS.



45¢

ORDINATEUR MICRO-POLE
Magasin - Entrepôt
EPSON
9725, boul. St-Laurent (près de Sauvé)
Montréal (514) 385-1605
Voir notre annonce dans le cahier Économie d'aujourd'hui

DÉNEIGEMENT

**NE PELLETEZ PLUS CET HIVER
APPELÉZ DENIS, C'EST PAS CHER!**
441-0533
LES ENTREPRISES DE DÉNEIGEMENT
DENIS DUBE INC.
Nous desservons les régions de:
Brossard, Greenfield Park, Saint-Lambert, Longueuil, Saint-Hubert, Boucherville, Sainte-Julie, Saint-Amable, Saint-Bruno, Chambly, McMasterville, Beloeil, Saint-Hilaire, Otterburn Park, St-Basile le Grand, Richelieu, Gangnan.

HABITS SUR MESURE

Pour ceux qui apprécient les beaux tissus et la coupe raffinée
À partir de **750\$**
ERMENEGHIO ZEGNA
WAIN SHIELD

GIANTONIO
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN
7396 St-Hubert
271-5771
VISA-MASTERCARD-AMERICAN EXPRESS

La Société de transport de Laval perd le contrat du CIT des Moulins

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Société de transport de Laval vient de perdre un autre contrat et elle se retrouve avec onze chauffeurs de trop. Afin de ne pas les mettre à pied, la STL a demandé au syndicat de rouvrir la convention collective de travail.

Le Conseil intermunicipal de transport des Moulins a en effet décidé de ne pas renouveler son contrat avec la STL concernant le transport en commun sur son territoire. Ce CIT est formé notamment des municipalités de Mascouche et de Terrebonne.

Ce CIT veut créer son propre système de transport en mettant sur la route des minibus. Le terminus de ces véhicules va être situé au centre commercial du boulevard des Seigneurs, à Terrebonne, où les autobus de la STL iront cueillir les usagers qui voudront poursuivre leur chemin jusqu'à Laval ou au métro Henri-Bourassa.

Abus de transports ambulanciers: l'enquête se poursuit à Longueuil

PIERRE BELLMARE

L'enquête préliminaire d'André Douillette, propriétaire de la firme Ambulance Robert, à Longueuil, s'est poursuivie hier, au Palais de justice de Longueuil, devant le juge Guy Fortier, des Sessions de la paix.

Cette enquête a été mise en branle en juin dernier et, selon l'accusation de la Couronne, M.

Un porte-parole de la STL, M. Pierre Desjardins, a expliqué qu'à la suite de décision du CIT des Moulins, l'organisme qu'il représente se trouvait avec onze chauffeurs en trop. « Nous sommes prêts à leur donner d'autres affectations, mais nous devons obtenir la permission du syndicat », a-t-il précisé.

Les chauffeurs se sont réunis hier soir pour prendre connaissance de la demande patronale pour ensuite l'adopter ou la refuser. Cette réunion qui s'est déroulée à l'église Saint-Norbert a entraîné une légère perturbation sur certains circuits.

C'est la troisième fois que des CIT ne renouvellent pas des contrats avec la STL.

Depuis plus d'un an, elle ne s'occupe plus du transport en commun au CIT des Basses-Laurentides et tout récemment, le CIT Deux-Montagnes a décidé d'avoir recours à des minibus au lieu des lourds véhicules de la STL.

Douillette aurait effectué, depuis trois ans, 207 transports jugés non nécessaires par les médecins des hôpitaux de la région.

Cependant, l'avocat de la défense, Me Pierre Poupart, a réclamé et obtenu du juge une ordonnance de non publication. Le témoin principal était hier le Dr Michel Petit.

Le procureur de la couronne, Ellen Paré, a interrogé le Dr Petit et l'enquête se poursuivra encore aujourd'hui et demain.

RÉSIDENCE MONT-CARMEL



LE CHOIX DES PERSONNES ACTIVES DU 2e ET 3e ÂGE

PRESTIGE • SÉCURITÉ CONFORT

Notre résidence offre des appartements confortables et sécuritaires au centre-ville près des centres commerciaux, hôpitaux et moyens de transport.

- Clinique médicale
- Pharmacie
- Restaurant
- Dépanneur
- Piscine
- Saunas
- Chapelle
- Loisirs et activités organisés

App. 2 1/2 - 3 1/2

DU GRAND LUXE \$575 PAR MOIS à partir de

au 955 est, boul. Dorchester 842-4184

GRANDE 8 & 9 Magasins OUVERTURE

PLAZA ST. HUBERT
6260 Rue St. Hubert (près Bellechasse)
(En face de Mariette Clermont)

276-4654

REPENTIGNY

190 Notre Dame
(En face de McDonalds)

581-0873

CENTRE HI-FI

1 SUPER ENTREPÔT MONTREAL
10215 Boul. St. Laurent
(Près de Fleury) 387-6484

2 MONTREAL
6952 Sherbrooke Est.
(Près du métro Radisson) 259-3882

3 LAVAL
404 Boul. des Laurentides (Pont Viau)
(Face à la Pharmacie Jean coutu) 662-1133

4 CHOMEDEY
806 Curé La Belle
(Près de Notre Dame) 682-1377

5 LONGUEUIL
3138 Chemin Chambly
(Près de Roberval) 646-9805

6 WEST ISLAND
3367 Montée des Sources
(Plaza centennial D.D.O.) 685-4932

7 LA SALLE
7794 Boul. Newman (Ville La Salle) 366-9922

8 PLAZA ST. HUBERT
6260 Rue St. Hubert (près Bellechasse)
(En face de Mariette Clermont) 276-4654

9 REPENTIGNY
190 Notre Dame
(En face de McDonalds) 581-0873

Jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER
Aucun Dépôt Requis

CRÉDIT INSTANTANÉ DISPONIBLE SUR PLACE
1ER PAIEMENT JANVIER 1988

Demandaes de crédit acceptées par téléphone.
Commandes téléphoniques acceptées.

VISA MasterCard
Aucun frais additionnels pour les cartes de crédit

CENTRE HI-FI

JVC

TEINTE
COULEUR
IMAGE
LUMINOSITE
DETAILS
TONALITE
BALANCE

Avec ce télécommande vous pouvez contrôler les fonctions suivantes

21" COULEUR 599

Entrée RF double, minuterie de sommeil, tube écran plat 21", câblelecteur intégré

JVC

VHS

HR-D180

4 TÊTES HQ 499

Télécommande avec accès direct, câblelecteur intégré, fameux système à 4 têtes, programmation 14 jours/4 émissions

JVC

InnoVox en Qualité HI

CCD VHS VideoMovie

GR-C9

Accessoires Nécessaires: Batterie, Adaptateur VHS, Chargeur, Cassette, Courroie de transport

799

Jusqu'à 1 heure d'enregistrement, Système HQ, Nouveau Circuit CCD, Ajustement Automatique des blancs

SYSTEME DE SON COMPLET TÉLÉCOMMANDE

JVC DOUBLE CASSETTE

ÉGALISATEUR 5 BANDES

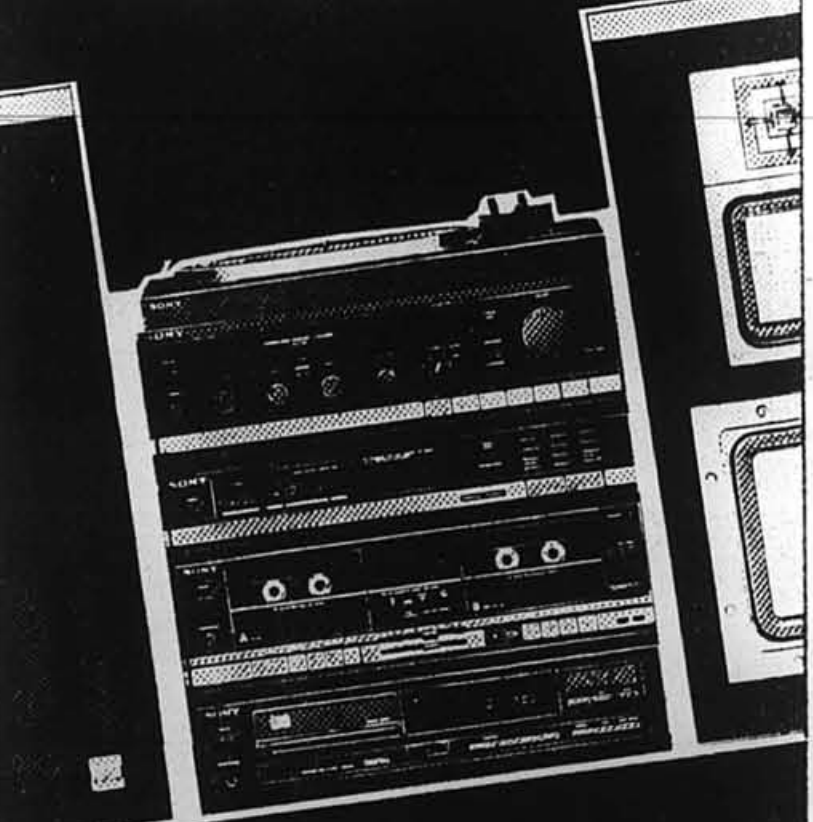
36 MOIS POUR PAYER AUCUN DÉPÔT REQUIS

699

RX-3 Récepteur 45 Watts par canal avec télécommande et égalisateur 5 bandes mixte, TD-W11 Platine Cassette Double avec système Donly, AL-A10 Table Tournante semi-automatique avec cerceaux, Haut-Parleurs haute qualité 2 voies

Où peut-on entendre une chaîne stéréo

SONY



A-400 CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE DE HAUTE PUISSANCE

• amplificateur stéréo intégré, syntonisateur numérique, magnétocassette jumelé et enceintes compactes (correcteur graphique en boni SEQ-130)

1499\$

et où le service est compris?



Rien à payer avant 1988. La Carte-Privilege SPEC. Demandez-la. Profitez-en!

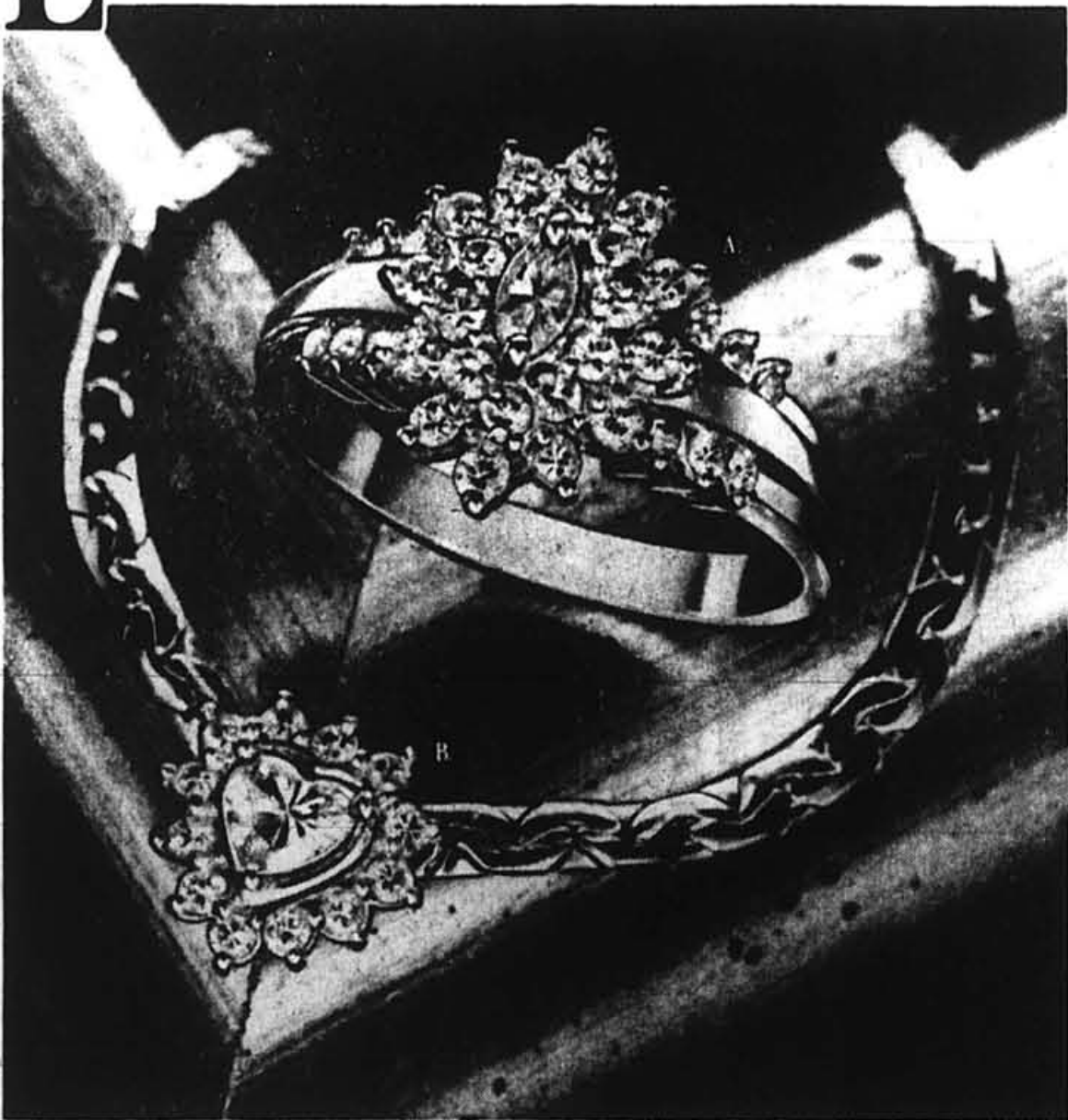
- | | |
|--|--|
| AUDIOTRONIC (1975) ENR.
368 rue Ste-Catherine ouest
Montreal 861-5451 | A. FORTIN TELEVISION INC.
47 rue Fleury ouest
Montreal 381-9261 |
| ATELIERS ELECTRONIQUES
BROSSEAU INC.
3256 rue Grande Allée
St-Hubert 678-3430 | MAGIC TOUCH
LA TOUCHE MAGIQUE
5343 Queen Mary
Montreal 481-2702 |
| TV & ELECTRONIQUE COUTU
6394 rue St-Hubert
Montreal 273-9121 | ELECTRONIQUE MAMBO INC
400 Boul Cartier
Laval 663-2351 |
| CENTRE A T. VIDEO INC
5559 Boul Legel
Montreal-Nord 321-5155 | PERRON & GAGNE TV INC
3774 boul Levesque
Chomedey Laval 681-6466 |
| DUBE ELECTRONIQUE INC
2719 rue Des Ormeaux
Montreal 352-2130 | |

SPEC

ELECTRONIQUE

80 marchands... service compris!

LES CHEFS-D'OEUVRE



LA COLLECTION ÉDITION LIMITÉE

C'est dans tout le respect d'une tradition de perfection que Mappins présente la collection Édition Limitée. Chaque joyau qui la compose est un chef-d'oeuvre en soi. On y retrouve des diamants de qualité, sertis sur de superbes montures en or 14 k. Chacun n'est offert qu'en quelques exemplaires. Soyez l'une des personnes privilégiées à en posséder un... un trésor diamanté unique, signé Mappins.

Pour vous exclusivement, à compter de **1 295\$**

A. Éclatante bague à épi de diamants de forme marquise. À nous exclusivement **1 295\$**
 B. Collier ras le cou, avec épi de diamants en forme de coeur. À nous exclusivement **1,795\$**

C. Superbe bague pour hommes, à diamants taillés en quadrillon. À nous exclusivement **2 495\$**

D. Bague à diamant de forme marquise, rehaussée de diamants ronds et carrés. À nous exclusivement **1 995\$**

Jonc assorti À nous exclusivement **495\$**

Le choix peut varier selon les magasins.



Mappins
 POUR VOUS EXCLUSIVEMENT

1000, rue Sainte-Catherine ouest, 866-7431
 Centre d'achats Fairview, 695-4955 • Place Vertu, 332-6320
 Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke, 562-1583

Montréal demande à la Cour de chasser Miron de sa carrière

GERMAIN TARDIF

La Cour supérieure a été saisie, hier, d'une requête en injonction interlocutoire contre la société Miron au sujet de l'utilisation de la carrière connue sous le même nom et dont la Ville de Montréal avait fait l'acquisition en 1984.

Elle prie la cour, présidée par le juge Jean Marquis, d'ordonner à la compagnie, à ses fondés de pouvoir et à ses employés de cesser toutes activités industrielles et commerciales relatives à l'exploitation de la carrière, de la cimenterie, des usines de béton situés sur l'emplacement de la carrière et de ne faire aucun geste susceptible de nuire à l'occupation immédiate, par la Ville, des terrains et immeubles qui constituent

l'emplacement ou qui y sont situés.

La requérante rappelle qu'elle a acquis l'emplacement, le 29 juin 1984, pour le prix de \$45 millions et auquel s'ajoutait une compensation additionnelle de \$2 millions et demi.

Il était prévu, toutefois que la compagnie conserverait l'occupation et la jouissance de l'emplacement pour y continuer l'exploitation de la carrière, de la cimenterie et des usines jusqu'au 1er octobre 1986, date à laquelle l'occupation devait se terminer automatiquement.

Mais une entente intervint, par la suite, pour permettre à l'intimée de prolonger son occupation de certains bâtiments jusqu'au 30 septembre 1987.

Il était entendu, également, que Miron conserverait, jusqu'au 31 décembre 1987, l'occupation et la jouissance d'une partie de l'emplacement nécessaire à ses opérations d'enfouissement des déchets.

Mais la date de départ est dépassée, en ce qui concerne les immeubles de la cimenterie, et Miron s'y trouve toujours, soutient la Ville, et va même jusqu'à refuser à celle-ci l'occupation des lieux et l'accès à certaines bâtisses ainsi que l'installation d'un système de gardiennage et d'affiches démontrant ses droits.

Au surplus, toujours selon la requérante, la compagnie continue ses activités commerciales relatives aux produits qu'elle fabrique.

LOUER C'EST ÉCONOMIQUE CHEZ LE NO 1 NISSAN À LAVAL

MICRA E 1987 N° de stock 87-1551
 à boîte automatique

18360\$*

terme 48 mois



MAXIMA GXE 1987

N° de stock 87 1251
 à boîte automatique

43472\$*

terme 48 mois



200 SX 1987

N° de stock 87 5011

31974\$*

terme 48 mois



*transport
 préparation et
 taxe en sus

AUTO GOUVERNEUR INC

1501, boul. des Laurentides, Vimont, Laval 668-1650
 VILLE LAVAL, QUÉ.



La Laurentienne, DMR, Bombardier, Lévesque Beaubien, Cascades, Banque Nationale et... IBM.

Le Mercure de l'entreprise de l'année a été décerné en 1987 à IBM Canada Ltée par la Chambre de commerce du Québec.

1987 - L'entreprise de l'année, un trophée, un titre, un témoignage.

Cette année, la Chambre de commerce du Québec vient ajouter le nom d'IBM à celui des sociétés prestigieuses qui ont mérité cet honneur par le passé.

C'est en ces termes qu'elle a rendu hommage à IBM lors de la présentation du trophée:

«C'est en 1911 qu'IBM a pris racine au Québec et sa présence a profondément marqué les débuts et l'évolution de la haute technologie chez nous. Oeuvrant dans un univers où les générations se succèdent rapidement, elle a su allier une capacité d'adaptation technologique à un souci constant de développer ses ressources humaines. La culture d'entreprise qu'elle a implantée et affirmée au cours des années a certainement contribué à sa

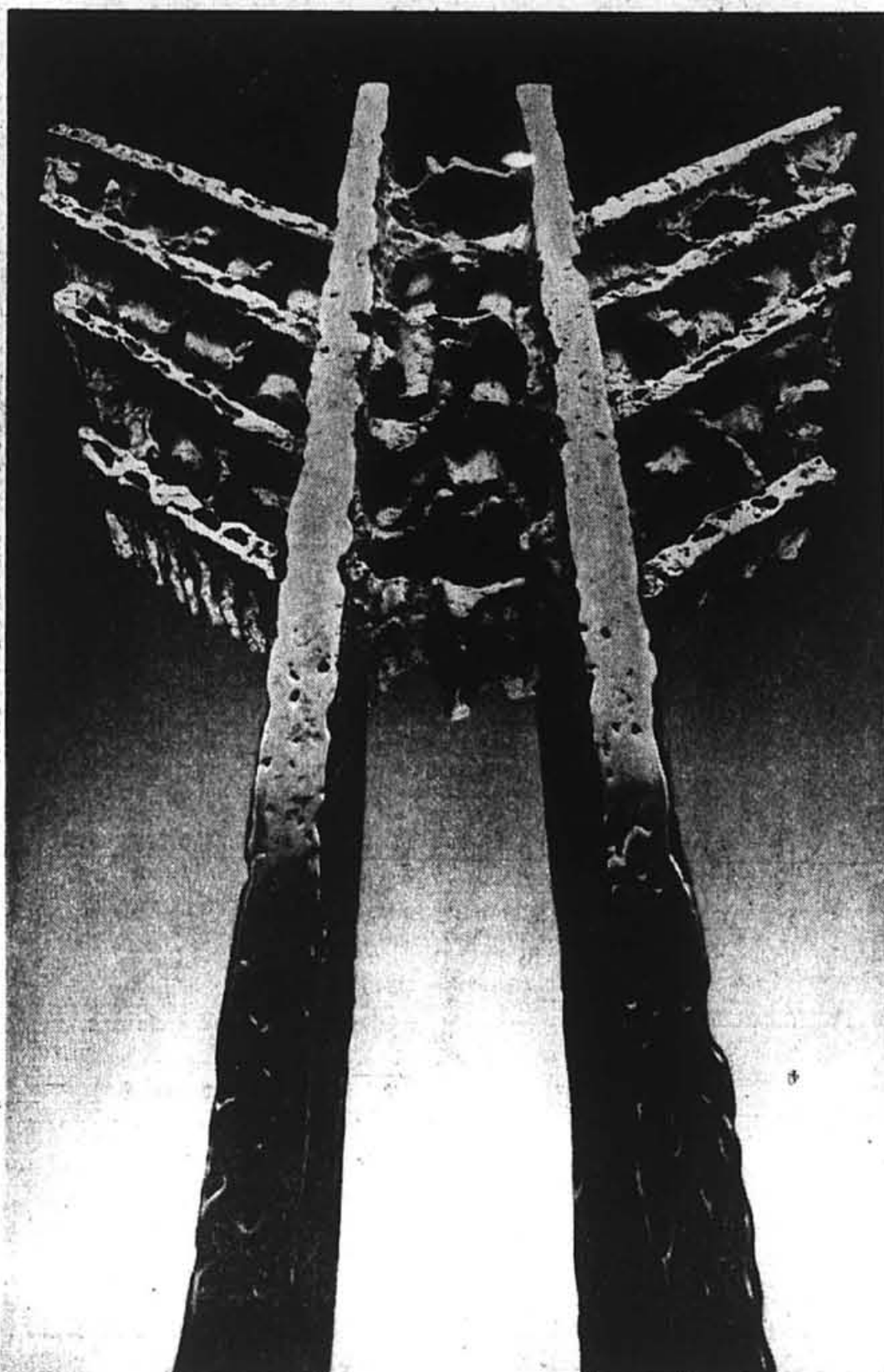
position concurrentielle, tout en permettant aux Québécois de faire valoir leur talent sur la scène internationale.»

Mais tout cela n'aurait pas été possible sans les efforts soutenus des employés d'IBM, de ses intermédiaires, de ses partenaires, et l'appui de ses clients. Sans la motivation constante de tous ceux qui croient que la réussite est un engagement de tous les jours.

«L'entreprise de l'année», un trophée, un titre, un témoignage, mais surtout une motivation pour l'avenir.

IBM

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

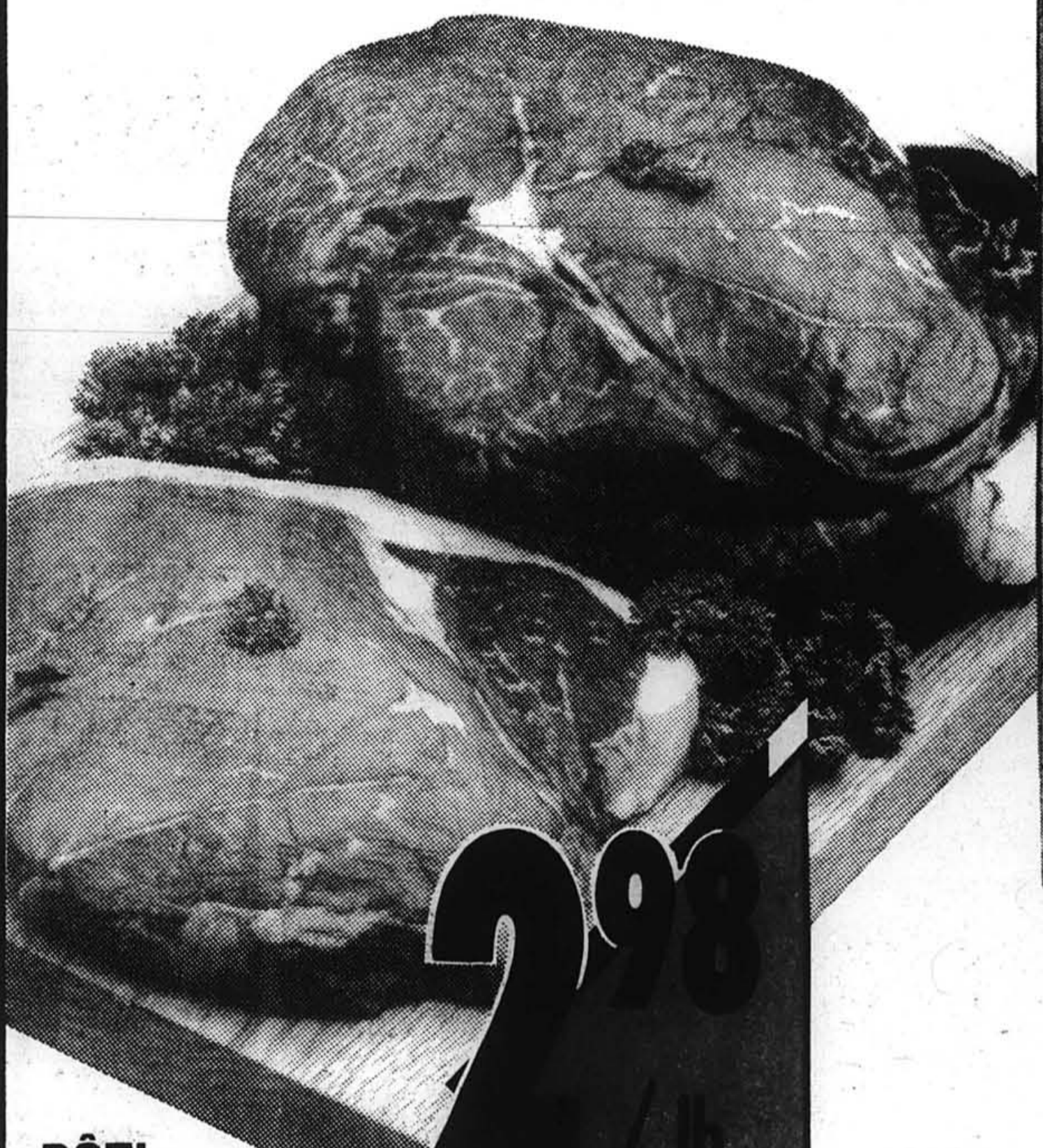


Trophée du Mercure de l'entreprise de l'année. Oeuvre de Giuseppe Benedetto. Commandité par la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée.

Prix en vigueur du
13 au 17 octobre
1987 inclusivement.

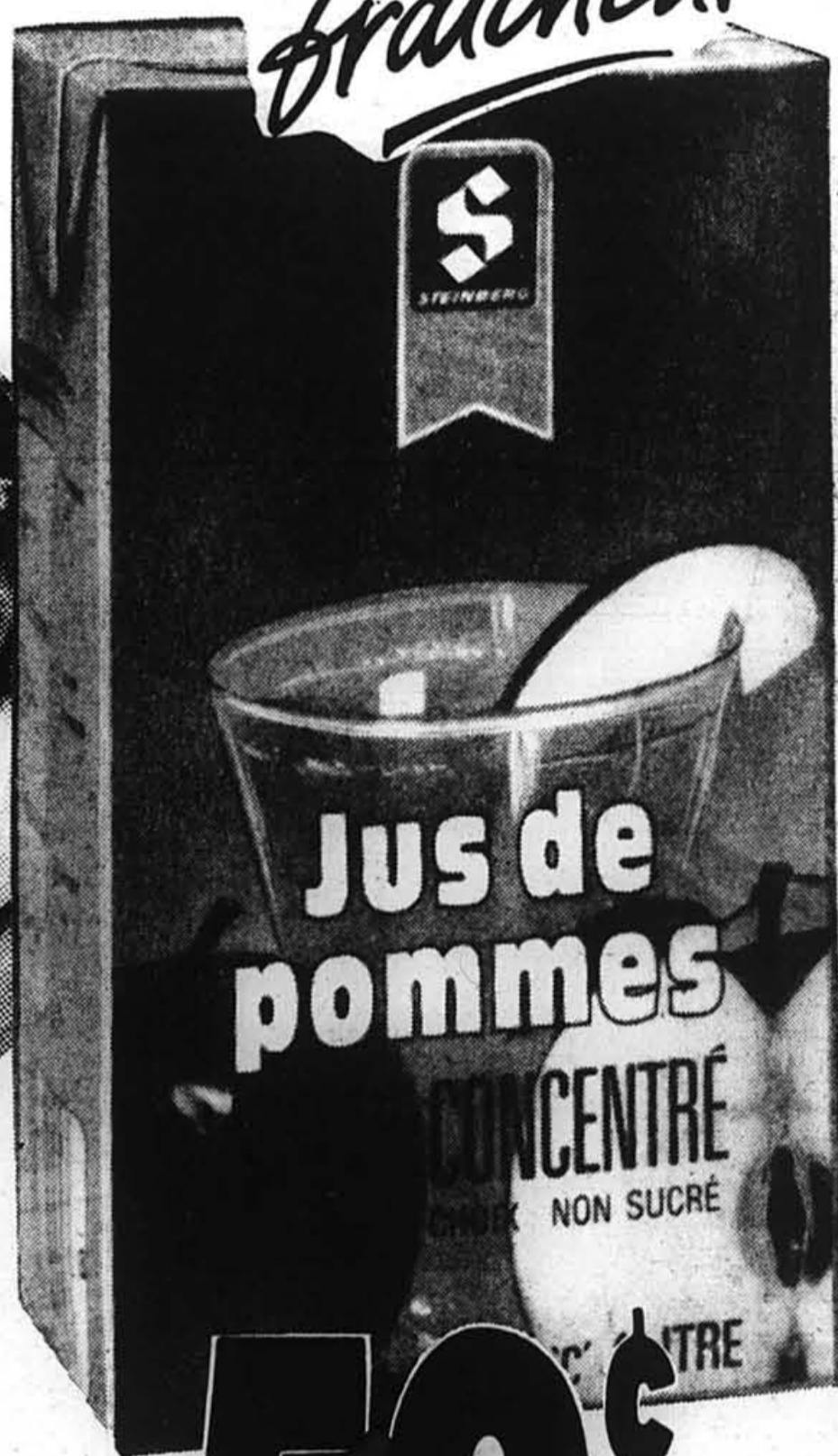
STEINBERG

Venez vite nous voir! *en toute fraîcheur*
On vous attend!



299
65¢ / kg

**RÔTI
ou BIFTECK
DE POINTE DE
SURLONGE
COUPE ORDINAIRE**
BOEUF ESTAMPILLÉ CATÉGORIE CANADA "A"



50¢

**JUS DE POMMES - STEINBERG
NON SUCRÉ - 1 L**

**ESSUIE-TOUT
HI-DRI
AU CHOIX
2 ROUL.**

99¢



ÉCONOMISEZ

50¢

**EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE
JAVEX
PARFUM DE FRAÎCHEUR - 3,6 L**

Valeur au comptoir: 1/20¢. Un coupon par article.
En vigueur jusqu'au 17 octobre 1987.
A.C. NIELSEN LTEE 3153679 H

99¢ AVEC COUPON **149** SANS COUPON



Les articles annoncés sur cette page sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix offert sur le marché. Pas de garantie de prix sur certains articles non alimentaires. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Le détaillant affilié peut vendre à un prix inférieur. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.

Passer aux Salons

1\$

Passer aux Salons et économisez 1\$ lors de votre visite à la Semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation. Avec ce coupon-rabais vous avez droit à une réduction de un dollar sur le prix d'admission «Adulte» à la Place Bonaventure (en semaine seulement). Limite d'un coupon-rabais par personne.

SEMAINE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

De la Semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation Du 17 au 25 octobre

Place Bonaventure

Encore cette année, vous pourrez visiter 4 grands Salons dans le cadre de la Semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation.

Salon international de l'agriculture et de l'alimentation

- Tous les aliments et produits de la ferme
- Une mini-ferme
- La «Super Machine à Lait» présentée en collaboration avec la Fédération des Producteurs de lait
- La cuisine de la Marine
- Des filots d'horticulture ornementale...

Salon international des vins et spiritueux

- Plus de 2000 vins et spiritueux provenant de tous les coins du monde
- Plus de 500 nouveaux produits présentés uniquement pour l'occasion
- Dégustation avec billets modérateurs
- Des conseils sur les caves à vin...

Grand Salon d'art culinaire (18 au 21 octobre)

- Les plus grands chefs du Québec en compétition pendant 4 jours avec des pièces montées spectaculaires
- Exposition des oeuvres gagnantes jusqu'au 25 octobre
- Réalisé en collaboration avec la Société des chefs de cuisine et pâtisseries du Québec

Salon des plaisirs de la table

- Tout pour la table et la cuisine, du raffiné au pratique: orfèvrerie, porcelaine de Limoges, des «gadgets» utilitaires
- Conseil sur l'art de dresser la table...
- Une corne d'abondance remplie de prix à gagner.

HORAIRE		ADMISSION	
Salons	Casino	Moins de 6 ans	gratuit
Place Bonaventure	Palais du Commerce	6-11 ans	3\$
17-24 octobre 11h00 - 22h00	1650, rue Berri	Groupe de 20 personnes et plus	4\$
25 octobre 11h00 - 20h00	16-25 octobre 12h00 - 2h00	Âge d'or et étudiants avec carte d'identité	4\$
		Adulte	6\$

SEMAINE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

au Palais du Commerce, du 16 au 25 octobre

Fusillade à Pasco: 5 morts, un blessé

Reuter
PASCO, Washington

■ Une fusillade mardi soir dans un garage de Pasco, une ville de 20000 habitants dans le sud de l'État de Washington, a fait cinq morts et un blessé grave, a-t-on appris de sources policières. Selon le chef de la police de Pasco, M. Don Francis, deux hommes sont entrés dans le garage où six employés étaient en train de travailler sur la carrosserie d'un véhicule. Après avoir observé la scène pendant un moment, ils sont allés chercher des armes à l'extérieur et ont ouvert le feu, apparemment sans aucune explication, avant de prendre la fuite. Quatre employés ont été tués sur le coup et un cinquième est mort des suites de ses blessures après avoir été hospitalisé. Le sixième employé, M. Jesse Rocio, 20 ans, qui s'était caché quand la fusillade a éclaté, a été blessé par balle hospitalisé après avoir réussi à donner l'alerte.

Gates

GBS

GENERAL BEARING SERVICE INC.

Montréal: 254-8038 ou 744-2721
Lével: 688-5330
Rive-sud: 679-2550

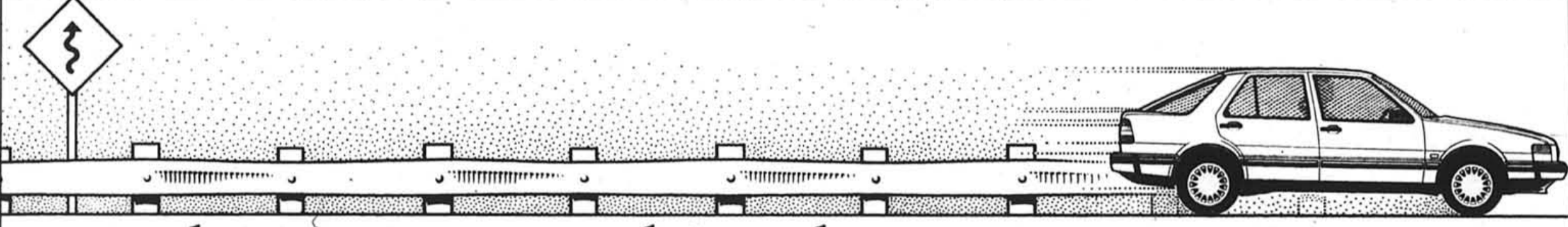
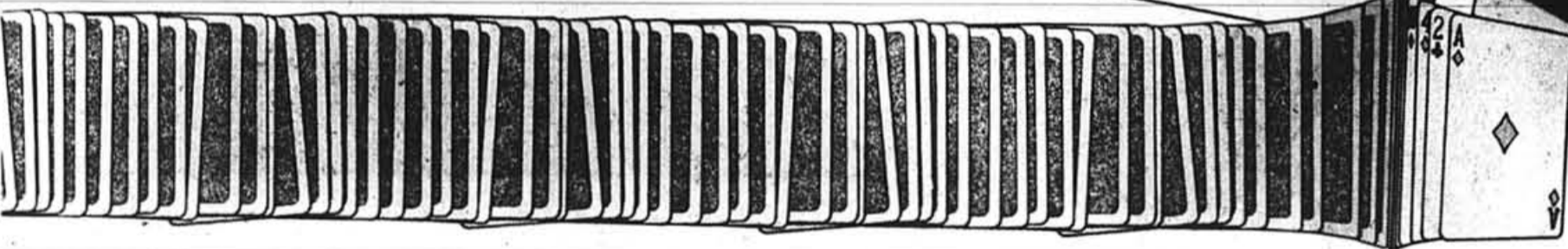
COSTUMES IMPORTÉS D'ITALIE



Seulement 395\$ le costume

100% laine, coupe exclusive, finis main, tissus griffés des plus grands noms de la mode italienne: Marzotto, Luigi Botto, Reda, Policarpo, Zegna, etc.

Club 402 - HOMME
1237, rue de la Montagne, 3e étage, Montréal
861-3636

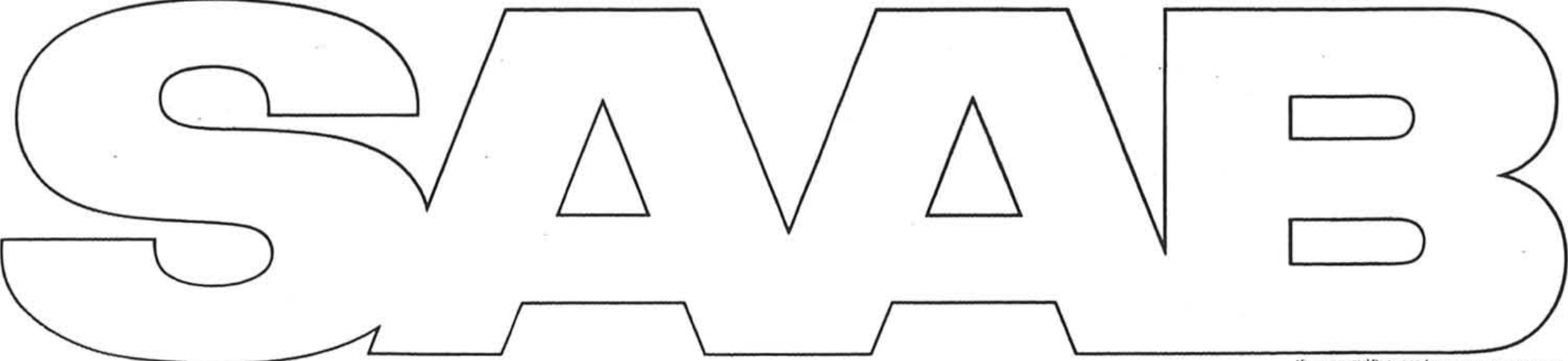


La Saab 9000S: pour vouloir rouler encore et encore et encore...

Pour que chacun de vos déplacements soit une joie en soi, nous sommes fiers de vous présenter notre superbement bien pensée Saab 9000S.

La Saab 9000S possède un intérieur si généreux que L'EPA* l'a qualifiée de "grande routière". Seules deux voitures importées recurent pareil honneur, l'autre étant la limousine Rolls Royce Silver Spur. La 9000S possède aussi un puissant moteur de 2L avec 16 soupapes et injection du carburant, un climatiseur à commande automatique assisté par ordinateur et une traction avant. Elle est livrable avec une boîte automatique ZF 4 vitesses ou une boîte manuelle ZF 5 vitesses. Mais pour apprécier pleinement la Saab 9000S, il faut l'essayer! Venez y faire un tour, et nous sommes convaincus que vous aussi, vous voudrez la conduire encore et encore et encore...

Les nouvelles Saab... pour saborder vos habitudes.



Saab Élégante 7965 Langelier (au nord du boul. Métropolitain) St. Léonard 322-0104

Robert Barrell Auto Inc. 11355 Cote de Liesse Dorval 631-4387

Lavigne Garage Inc. 37 Rue St. Anne Ste. Anne De Bellevue 457-5537

*Environmental Protection Agency organisme américain

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Les absents ont toujours tort!

Plus d'un million d'électeurs pourront aller voter aux élections scolaires du 15 novembre prochain. Pour être sûr d'avoir votre mot à dire, vérifiez si votre nom apparaît sur la liste des électeurs de votre commission scolaire. S'il n'y est pas, il est encore temps de le faire inscrire. Il suffit de vous rendre aux endroits indiqués ci-dessous et de remplir un formulaire à cette fin. Si vous êtes déjà inscrit, assurez-vous que votre nom et votre adresse apparaissent correctement sur la liste électorale.

Vous pouvez également demander que le nom d'une personne autre que vous-même soit ajouté à la liste ou en soit retranché ou que des corrections concernant le nom ou l'adresse de cette personne soient apportées.



DU 16 AU 20 OCTOBRE, C'EST LA PÉRIODE DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
 Pour obtenir plus de renseignements, veuillez téléphoner au Bureau du président d'élection de votre commission scolaire.

Commission des écoles catholiques de Montréal 354-6751	Commission des écoles catholiques de Verdun 765-7501	Commission des écoles protestantes du Grand Montréal 483-6540	Commission scolaire Baldwin-Cartier 697-8613	Commission scolaire du Sault-Saint-Louis 365-4600	Commission scolaire Jérôme-Le Royer 642-9520	Commission scolaire de Lakeshore 697-2480	Commission scolaire Sainte-Croix 748-6991
---	---	--	---	--	---	--	--

AVIS PUBLICS CONCERNANT LE DÉPÔT DES LISTES ÉLECTORALES

La liste électorale confectionnée pour chacune des huit commissions scolaires de l'île de Montréal en vue des élections scolaires du 15 novembre 1987 a été déposée le 13 octobre 1987 conformément à l'article 88 de la Loi sur l'instruction publique.

On peut demander des corrections à cette liste. La demande doit être faite par écrit et parvenir au plus tard le 20 octobre 1987 au directeur général de la commission scolaire ou, dans le cas de la Commission des écoles catholiques de Montréal et de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, au président d'élection.

On trouvera ci-après, pour chaque commission scolaire, les renseignements voulus concernant les endroits et les moments où l'on peut consulter la liste et se procurer des formulaires de demande de correction.

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX
 La liste électorale peut être consultée les 16, 19 et 20 octobre, de 13 h à 21 h et les 17 et 18 octobre, de 13 h à 17 h aux endroits suivants:

La Commission scolaire Sainte-Croix
 Bureau du directeur général
 1100, Côte-Vertu
 Saint-Laurent, Qué. H4L 4V1
 Tél.: 748-6991

École secondaire Paul-Gérin-Lajoie
 475, avenue Bloomfield
 Outremont, Qué. H2V 3R9

École secondaire Pierré-Laporte
 1101, chemin Rockland
 Ville Mont-Royal, Qué. H3P 2X8

Des formulaires de demande de correction à la liste électorale sont disponibles à ces trois endroits.

La liste électorale peut également être consultée dans chacune des écoles de la commission scolaire durant les heures de classe.

Saint-Laurent, le 15 octobre 1987
 Le Directeur général
 Pierre Grou

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE VERDUN

La liste électorale peut être consultée les 16, 19 et 20 octobre, de 13 h à 21 h et les 17 et 18 octobre, de 13 h à 17 h à l'endroit suivant:

Commission des écoles catholiques de Verdun
 Bureau du directeur général
 1100, 5^e Avenue
 Verdun, Qué. H4G 2Z7
 Tél.: 765-7501 ou 7580

Des formulaires de demande de correction à la liste électorale sont disponibles au même endroit.

Verdun, le 15 octobre 1987
 Le Directeur général
 Jacques Plante

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAKESHORE

La liste électorale peut être consultée les 16, 19 et 20 octobre, de 13 h à 21 h et les 17 et 18 octobre, de 13 h à 17 h à l'endroit suivant:

Commission scolaire de Lakeshore
 Bureau du directeur général
 257, boul. Beaconsfield
 Beaconsfield, Qué. H9W 4A5
 Tél.: 697-2480

Des formulaires de demande de correction à la liste électorale sont disponibles au même endroit.

Beaconsfield, le 15 octobre 1987
 Le Directeur général
 Peter Krause

LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS

La liste électorale peut être consultée les 16, 19 et 20 octobre de 13 h à 21 h et les 17 et 18 octobre, de 13 h à 17 h à l'endroit suivant:

La Commission scolaire du Sault-Saint-Louis
 Bureau du directeur général
 8700, boul. Champlain
 LaSalle, Qué. H8P 3H7
 Tél.: 365-4600 ou 3025

Des formulaires de demande de correction à la liste électorale sont disponibles au même endroit.

LaSalle, le 15 octobre 1987
 Le Directeur général
 Pierre Gabrièle

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

La liste électorale peut être consultée les 16, 19 et 20 octobre de 13 h à 21 h et les 17 et 18 octobre, de 13 h à 17 h aux endroits suivants:

La commission scolaire Baldwin-Cartier
 Centre d'élection
 24, boul. des Sources
 Pointe-Claire, Qué.

Centres de révision:
 QUARTIERS 1, 2, 3
 Centre administratif
 12, boul. des Sources
 Pointe-Claire

QUARTIERS 6 et 7
 École Ste-Geneviève
 35, rue Ste-Anne
 Ste-Geneviève
 Tél.: 626-7811

QUARTIERS 10 et 11
 École Lalonde
 50, 3^e Avenue-Sud
 Roxboro
 Tél.: 684-3423

Des formulaires de demande de correction à la liste électorale sont disponibles à tous ces endroits. Les demandes de correction sont adressées comme suit:

Le Directeur général
 La commission scolaire Baldwin-Cartier
 10, boul. des Sources
 Pointe-Claire, Qué.
 H9S 5K8

Pointe-Claire, le 15 octobre 1987
 Le Directeur général
 Marcel Arsenault

LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER

La liste électorale peut être consultée les 16, 19 et 20 octobre de 13 h à 21 h et les 17 et 18 octobre de 13 h à 17 h au bureau du président d'élection, 550, 53^e Avenue, Montréal (P.A.T.) de même qu'aux centres de révision suivants:

Centres de révision:
 QUARTIERS 1, 2, 3 et 4
 Centre administratif
 La commission scolaire Jérôme-Le Royer
 550, 53^e Avenue
 Montréal (P.A.T.)

QUARTIERS 5, 6 et 7
 École polyvalente Anjou
 Local: vie étudiante
 8205, rue Fonteneau
 Ville d'Anjou

QUARTIERS 8 à 13
 École polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry
 Salle Suzanne-Turenne
 5150, boul. Robert
 St-Léonard

Des formulaires de demande de correction à la liste électorale sont disponibles à tous ces endroits.

Ces demandes de correction sont adressées comme suit:
 Le Directeur général
 La commission scolaire Jérôme-Le Royer
 550, 53^e Avenue
 Montréal (P.A.T.)
 H1A 2T7

Des extraits de la liste électorale pour chacun des quartiers ci-après mentionnés peuvent également être consultés dans les écoles suivantes, pendant les heures de classe:

QUARTIER NUMÉRO 1
 École Ste-Marie-Goretti
 15 700, rue Notre-Dame Est
 Montréal (P.A.T.)

École Notre-Dame
 14 425, rue Notre-Dame Est
 Montréal (P.A.T.)

QUARTIER NUMÉRO 2
 École Ste-Germaine-Cousin
 1880, 48^e Avenue
 Montréal (P.A.T.)

École secondaire
 Daniel-Johnson
 1200, boul. du Tricentenaire
 Montréal (P.A.T.)

QUARTIER NUMÉRO 3

École St-Marcel
 1470, 16^e Avenue
 Montréal (P.A.T.)

École François-La-Bernarde
 950, rue Pierre-Lacroix
 Montréal (P.A.T.)

QUARTIER NUMÉRO 4
 École Ste-Marguerite-Bourgeoys
 11 625, rue Lagauchetière
 Est

Montréal (P.A.T.)
 École St-Octave
 11 171, rue Notre-Dame Est
 Montréal-Est

QUARTIER NUMÉRO 5
 École St-Joseph
 7725, rue Desormeaux
 Anjou

École Wilfrid-Pelletier
 8301, rue Wilfrid-Pelletier
 Anjou

QUARTIER NUMÉRO 6
 École Cardinal-Léger
 6951, rue Desormeaux
 Anjou

Polyvalente Anjou
 8205, rue Fonteneau
 Anjou

QUARTIER NUMÉRO 7
 École Des Rosemiers
 6440, boul. Les Galeries
 d'Anjou

École Jacques-Rousseau
 7455, rue Jarry Est
 Anjou

Montréal, le 15 octobre 1987
 Le Directeur général
 Maurice Poirier

QUARTIER NUMÉRO 8
 École Lambert-Closse
 6105, rue Ladauversière
 St-Léonard

École Danté
 6090, rue Lachenaie
 St-Léonard

QUARTIER NUMÉRO 9
 Polyvalente Laurier-MacDonald
 7355, boul. Viau
 St-Léonard

QUARTIER NUMÉRO 10
 Polyvalente Antoine-de-St-Exupéry
 5150, boul. Robert
 St-Léonard

QUARTIER NUMÉRO 11
 École Honoré-Mercier
 8280, rue Nantes
 St-Léonard

QUARTIER NUMÉRO 12
 École Gabrielle-Roy
 5950, rue Honoré-Mercier
 St-Léonard

École Victor-Lavigne
 5400, boulevard Couture
 St-Léonard

QUARTIER NUMÉRO 13
 École Pierre-de-Coubertin
 4700, rue Lavoisier
 St-Léonard

École Alphonse-Pesant
 4600, rue Compiègne
 St-Léonard

Montréal, le 15 octobre 1987
 Le Directeur général
 Maurice Poirier

LA COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL

La liste électorale peut être consultée les 16, 19 et 20 octobre, de 13 h à 21 h et les 17 et 18 octobre, de 13 h à 17 h aux endroits suivants:

La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal
 Bureau du président d'élection
 5851, avenue Somerled
 Montréal, Qué. H3X 2A5

La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal
 Bibliothèque professionnelle
 6000, avenue Fielding
 Montréal

La liste électorale peut également être consultée dans chacune des écoles de la commission scolaire, durant les heures de classe.

Des formulaires de demande de correction à la liste électorale sont disponibles dans tous les centres de révision suivants:

QUARTIER NUMÉRO 1
 Courtland Park School
 1750, avenue Carson
 Dorval

Summerlea Centre
 250, 48^e Avenue
 Lachine

QUARTIER NUMÉRO 2
 Cecil Newman School
 171, avenue Orchard
 LaSalle

Keith School
 8340, rue David-Boyer
 LaSalle

QUARTIER NUMÉRO 3
 Woodland School
 610, boul. Desmarçais
 Verdun

École de l'Île-des-Sœurs
 530, avenue de Gaspé
 Île-des-Sœurs

QUARTIER NUMÉRO 4
 École Iona
 5000, avenue Iona
 Montréal

Westmount Park School
 15, Park Place
 Westmount

QUARTIER NUMÉRO 5
 Somerled School
 6310, avenue Somerled
 Montréal

West Hill High School
 5851, avenue Somerled
 Montréal

QUARTIER NUMÉRO 6
 Elizabeth Ballantyne School
 314, avenue Northview
 Montréal

QUARTIER NUMÉRO 7
 École Westminster
 5621, avenue Mc Murray
 Côte St-Luc

Wagar High School
 5785, avenue Parkhaven
 Montréal

QUARTIER NUMÉRO 8
 Hampstead School
 83, Thurlow Road
 Hampstead

École secondaire Van Horne
 4810, avenue Van Horne
 Montréal

QUARTIER NUMÉRO 9
 Carlyle School
 109, avenue Carlyle
 Ville Mont-Royal

Outremont High School
 500, boul. Dollard
 Outremont

QUARTIER NUMÉRO 10

Gardenview School
 700, rue Brunet
 Ville-St-Laurent

École Cedarcrest
 1505, rue Muir
 Montréal

QUARTIER NUMÉRO 11
 Herbert Purcell School
 13 350, rue Purcell
 Pierrefonds

Westpark School
 6, rue Howard
 Dollard-des-Ormeaux

QUARTIER NUMÉRO 12
 Glencoe School
 11 400, avenue de
 Puttrixcourt

Montréal
 École secondaire de Roberval
 1370, rue de Castelnau Est
 Montréal

École Maplehill
 11 241, avenue Drapeau
 Montréal

QUARTIER NUMÉRO 13
 Barclay School
 7941, avenue Wiseman
 Montréal

Bancroft School
 4563, rue St-Urbain
 Montréal

Montréal, le 15 octobre 1987
 Le président d'élection
 Richard Jarvis

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

La liste électorale peut être consultée les 16, 19 et 20 octobre de 13 h à 21 h et les 17 et 18 octobre de 13 h à 17 h au bureau du président d'élection:

La Commission des écoles catholiques de Montréal
 Bureau du président d'élection
 8075, rue Hochelaga
 Montréal
 H1L 2K9

Des extraits de la liste électorale pour chacun des quartiers ci-après mentionnés peuvent également être consultés durant les mêmes jours et heures, aux bureaux de quartiers suivants:

QUARTIER NUMÉRO 1
 École Coeur-Immaculé-de-Marie
 1845, boul. Desmarçais
 Tél.: 768-3662

QUARTIER NUMÉRO 2
 École Ludger-Duvernay
 800, rue du Couvent
 Tél.: 937-6492

QUARTIER NUMÉRO 3
 École St. Monica's
 6440, rue de Terrebonne
 Tél.: 482-6533

QUARTIER NUMÉRO 4
 École St. Kevin's
 3850, avenue Dupuis
 Tél.: 735-2952

QUARTIER NUMÉRO 5
 École Garneau
 1865, rue Lafontaine
 Tél.: 522-2459

QUARTIER NUMÉRO 6
 École St. Patrick
 3711, rue de Bullion
 Tél.: 844-2871

QUARTIER NUMÉRO 7
 École Saint-Louis-de-Gonzague
 4216, rue Chapleau
 Tél.: 522-2482

QUARTIER NUMÉRO 8
 École Saint-Émile Secondaire
 3700, rue Sherbrooke Est
 Tél.: 522-3124

QUARTIER NUMÉRO 9
 École Edward Murphy
 6800, rue Pierre-de-Coubertin
 Tél.: 256-4101

QUARTIER NUMÉRO 10
 École La Vérendrye
 3055, rue Mousseau
 Tél.: 352-6906

QUARTIER NUMÉRO 11
 École St. Edmund of Canterbury
 6650, 39^e Avenue
 Tél.: 722-3775

QUARTIER NUMÉRO 12
 École Saint-Jean-de-la-Lande
 5015, 9^e Avenue
 Tél.: 522-3457

QUARTIER NUMÉRO 13
 École Sainte-Bernadette-Soubiroux
 6825, 16^e Avenue
 Tél.: 722-7511

QUARTIER NUMÉRO 14
 École Saint-Etienne
 5959, rue Christophe-Colomb
 Tél.: 270-6084

QUARTIER NUMÉRO 15
 École Holy Family
 525, rue de Castelnau
 Tél.: 270-2950

QUARTIER NUMÉRO 16
 École Marie-Rivier (annexe)
 9066, 8^e Avenue
 Tél.: 382-7559

QUARTIER NUMÉRO 17
 École Secondaire Marie-Anne
 100, rue Sauvé Est
 Tél.: 382-3013

QUARTIER NUMÉRO 18
 École Saint-Remi
 10 152, avenue
 Rome
 Tél.: 322-0950

QUARTIER NUMÉRO 19
 École Frédéric-Ozanam
 12 000, rue Ste-Collette
 Tél.: 322-4430

Des formulaires de demande de correction à la liste électorale sont disponibles à tous ces endroits.

Montréal, le 15 octobre 1987
 Le président d'élection
 André Mousseau

AUX ÉLECTIONS SCOLAIRES

dimanche 15 novembre

Vous avez votre mot à dire!

Les travaux récompensés par les prix Nobel de physique et de chimie concernent les ordinateurs et l'environnement

d'après Reuter
STOCKHOLM

Les Prix Nobel 1987 de physique et de chimie ont récompensé hier des travaux qui auront des implications décisives dans les domaines de la technologie des ordinateurs et de la protection de l'environnement.

L'Académie royale des sciences de Suède a en effet décerné le prix de physique à l'Allemand de l'Ouest Georg Bednorz et au Suisse Alex Mueller pour leur découverte, en 1986, d'un nouveau supraconducteur, un matériau céramique pouvant conduire l'électricité sans que celle-ci rencontre la moindre résistance. Cette découverte, précise l'Académie, pourrait être décisive pour la conception des mémoires d'ordinateur.

Deux heures plus tard, l'Académie récompensait du prix de chimie le Français Jean-Marie Lehn et les Américains Donald Cram et Charles Pedersen, pour avoir posé les jalons d'une nouvelle branche de la chimie consacrée au développement des substances de synthèse. Selon le communiqué de l'Académie, leurs travaux laissent entrevoir la possibilité d'une chimie industrielle non-toxique qui ne nuirait pas à l'environnement.

Bednorz, 37 ans et Mueller, 60 ans, qui travaillent au laboratoire de recherche d'Ibm, à Zurich, ont fabriqué un matériau céramique à base d'oxygène et de cuivre pouvant laisser passer un courant électrique sans la moindre résistance à -238 degrés centigrades, c'est-à-dire 12 degrés de plus que ce qui était possible jusqu'alors.

Pour leur part, les trois chimistes ont, précise-t-on, ouvert la voie à une nouvelle technologie de l'énergie permettant de produire de l'hydrogène en laboratoire grâce à l'action de la lumière solaire. Pedersen, qui est âgé de 83 ans et originaire de Corée, a été le précurseur de cette technique, posant les bases d'une nouvelle branche de la chimie appelée chimie supramoléculaire, qui étudie la fabrication de nouvelles molécules complexes à partir de molécules connues. Lehn, 48 ans et Cram, 68 ans, ont perfectionné ces recherches.

Spectaculaire victoire de Karpov

Agence France Presse
SÉVILLE, Espagne

Le Soviétique Anatoly Karpov, jouant avec les Noirs, a remporté une victoire spectaculaire, hier à Séville, dans la deuxième partie du championnat du monde d'échecs qui l'oppose à son compatriote Garry Kasparov.

Karpov prend ainsi un point d'avance et mène par 1,5 à 0,5.

Kasparov, le champion du monde en titre, a abandonné au 32^e coup après avoir commis une erreur extrêmement rare dans les grandes compétitions d'échecs : après son 26^e coup, il a oublié d'arrêter la pendule qui décompte le temps de réflexion dont dispose chaque joueur.

Kasparov a ainsi perdu près de quatre minutes de temps de réflexion, alors qu'il ne lui restait déjà plus que cinq minutes environ pour jouer 14 coups. Le règlement dit en effet qu'après deux heures et demie de jeu, les concurrents doivent avoir joué au moins 40 coups chacun.

S'étant enfin rendu compte de sa bétise, Kasparov, atterré, s'est pris la tête dans les mains, puis a tenté en vain de jouer en quelques secondes les coups requis, puis a abandonné après son 32^e coup, dans une position désespérée.

Pendant plusieurs minutes, on a cru dans la salle que Kasparov n'avait pas abandonné, mais avait été déclaré perdant au temps.

En commençant la partie, Kasparov a opté pour une ouverture anglaise, ce qui a visiblement surpris son adversaire. Au 9^e coup, Karpov, jouant pion en e3, proposait un sacrifice à Kasparov, un coup qui, selon les experts, constitue une innovation théorique.

Kasparov a alors réfléchi très longuement (une heure et 20 minutes) pour finalement refuser le sacrifice. C'est le temps de réflexion le plus long jamais enregistré dans les rencontres de championnat entre Karpov et Kasparov.

Le jeu s'est ensuite développé en une position très disputée, les deux camps ayant des possibilités de percée, avec un léger avantage pour les Noirs.

Les deux joueurs n'avaient plus que cinq minutes de temps de réflexion chacun avant le contrôle des deux heures et demie quand Kasparov a commis son incroyable erreur du 26^e coup.

Le seul grand joueur qui ait oublié, lui aussi, d'arrêter l'horloge à une époque récente est Mikhail Botvinnik, lors d'une partie contre Vassily Smyslov dans les années 1950.

La troisième partie débutera demain à 15 h 30 GMT. Karpov aura les Blancs.

Le MAS n'aurait pas découvert d'autres cas de notes de frais exagérées dans les hôpitaux

du bureau de La Presse
QUÉBEC

Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des services sociaux, n'a pas découvert d'autres cas qui s'apparenteraient à celui du directeur général de l'hôpital du Sacré-Coeur, M. Guy Saint-Onge, en « congé de maladie » depuis qu'un rapport a fait état de \$94 000 de notes de frais, ces trois dernières années.

A ce sujet, Mme Lavoie-Roux a convoqué une conférence de presse aujourd'hui, à Montréal. A son entrée à la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, dans la capitale hier, elle hésitait à commenter la recherche entreprise la semaine dernière à son ministère.

« On n'a pas d'indication qu'il s'agisse d'une pratique généralisée, Dieu merci ! Mais comme il s'agit de fonds publics, on ne doit ménager aucun effort

pour apporter des correctifs qui s'imposent, tout en réalisant que les conseils d'administration jouent un rôle bénéfique important », a dit la ministre.

Est-il question, dans son esprit, de retirer leur latitude aux conseils d'administration de ces établissements ?

« Non, répond Mme Lavoie-Roux. Il faut réaliser qu'on est dans un réseau décentralisé. On voit mal le ou la ministre gérer 935 établissements publics ou

privés, sans compter les quelque 1 400 organismes communautaires auxquels nous donnons des fonds. »

En ce qui concerne le ministère de la Santé et des Services sociaux, toutefois, Mme Lavoie-Roux a ajouté qu'il « aura des questions à demander aux vérificateurs externes des établissements de santé », sous-entendu à ces gens qui ont accepté les notes de frais présentées ces dernières années.

CHEZ SIMPSON

QU'EST-CE QUI MIJOTE

UN POT-POURRI DE RABAIS POUR LA CUISINE!

JOIGNEZ-VOUS À NOS ACTIVITÉS CHEZ

Simpson

Ne manquez pas notre défilé de mode de la collection d'automne de Lyse Spénard

Le vendredi 16 octobre à 12 h 30, Centre-ville, 3^e étage



Dégustations à l'occasion du festival OCKTOBERFEST!

Biscuits aux pommes et aux fraises Bahlsen
Pointe-Claire, les 16 et 17 octobre, Centre-ville les 22, 23 et 24 octobre

Soupes Stockmeyer
Centre-ville, les 22, 23 et 24 octobre

Moutarde Stonecounty
Centre-ville, les 30 et 31 octobre.

Tout en magasinant, prenez une pause pleinement méritée! Les restaurants Simpson vous offrent son populaire hamburger au fromage en panier pour seulement 3,49 \$ Disponible du 21 au 30 octobre à la Bonne Bouffe au centre-ville, Café Carrousel à Anjou et au Café Vendôme à Pointe-Claire.

Un événement à ne pas manquer les 29, 30 et 31 octobre au centre-ville. Jacqueline Aubry et Andrée d'Amour, deux astrologues réputés, feront l'interprétation de votre carte du ciel gratuitement. Il suffit d'apporter votre carte ou simplement de connaître le lieu, la date et l'heure de votre naissance et un préposé sur ordinateur fera votre carte en un rien de temps. De plus amples détails suivront sous peu!



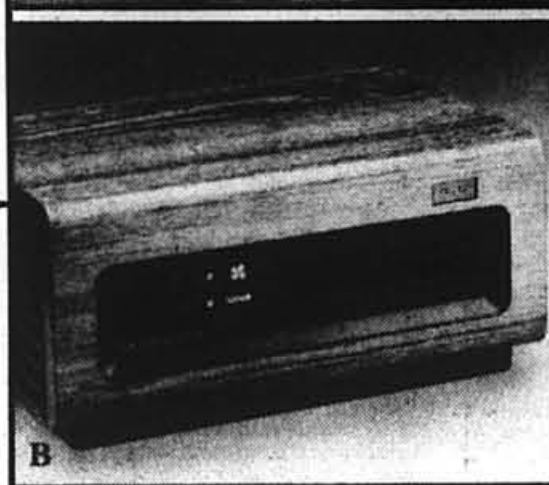
RABAIS
4.99

POTS À BISCUITS EN CÉRAMIQUE

A. Grands pots à biscuits représentant vos animaux préférés! St-Bernard, éléphant, lapin, hippopotame, souris et oie. En boîte-cadeau. Prix ord. 24,98

VENTE
19.99
CH.

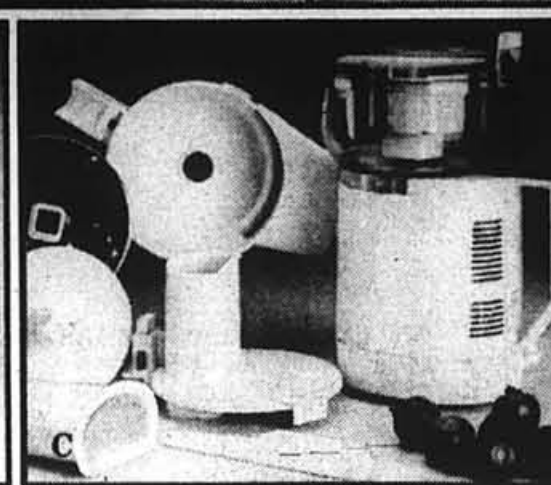
637, ARTICLES MÉNAGERS



RABAIS 19.96

RABAIS PURIFICATEUR/IONISEUR D'AIR BIONAIRE

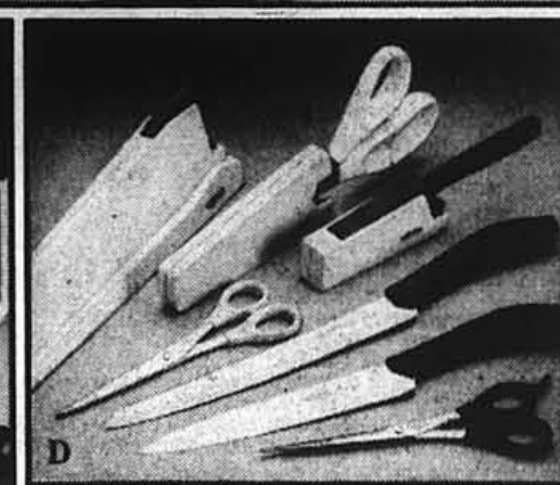
B. Une brise d'air frais! Convient pour pièce jusqu'à 28 m³ (1000 pi³). Excellent pour bureau, chambre à coucher ou autres. Ventilateur à 2 vitesses. N° BT500S. Prix ord. 129,95
VENTE 109,99 CH.



RABAIS 10.00 \$

RABAIS ROBOT CULINAIRE WEST BEND
C. Variez le menu en utilisant un aide-cuisinier pratique qui deviendra vite inséparable! Disque à trancher/déchiqeter réversible, mécanisme à pulsation et mode de traitement continu. N° 6500. Prix ord. 79,99
VENTE 69,99 CH.

636, ARTICLES MÉNAGERS



RABAIS JUSQU'À 4.99

WILTSHIRE, DES OUTILS TRANCHANTS

D. Couteaux, ciseaux et cisailles à auto-affûtage. Toujours prêts! Couteaux. Prix ord. 15,98 à 29,98
VENTE 13,99 À 24,99

Ciseaux et cisailles. Prix ord. 15,50 à 29,98
VENTE 12,99 À 24,99

637, ARTICLES MÉNAGERS

Simpson
MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.

TOUT EST DANS LE STYLE

ENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 897-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Basile 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h Jeudi et vendredi - 10h à 21h Samedi - 9h à 17h Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h à 18h Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h Samedi - 9h à 17h.